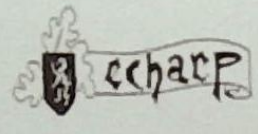

L'ECHARP

ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS

EN PARTENARIAT AVEC

LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU BRABANT WALLON – FWB

ET

LE CENTRE ALBERT MARINUS

VOUS PRÉSENTE CE NUMÉRO DE LA REVUE « LE FOLKLORE BRABANÇON »

CRÉÉE PAR ALBERT MARINUS ET PUBLIÉE (*VOIR DATE DU N°*) PAR LE SERVICE DE RECHERCHES HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE DU BRABANT

NUMÉRISATION RÉALISÉE EN 2022 PAR WILFRED BURIE, ECHARP

Bibliothèque Centrale du Brabant Wallon – FWB

Place Albert Ier, 1 - 1400 Nivelles
+32 67/893.589
bibcentrale.mediation@cfwb.be
www.escapages.cfwb.be

Echarp

Entente des Cercles d'Histoire et d'Archéologie du Roman Païs
+32 479/245.148
echarp@gmail.com
www.echarp.be

Centre Albert Marinus
Musée communal de Woluwe -Saint-Lambert
40, rue de la Charrette
1200 Bruxelles
+32 2/762.62.14
fondationmarinus@hotmail.com
www.albertmarinus.org

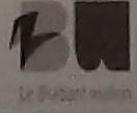

Avec le soutien de la Province du Brabant Wallon

N 77

Prix 8 fr.

Bulletin du Service de Recherches
Historiques et Folkloriques du Brabant

LE FOLKLORE BRABANÇON

19 Vieille Halle au Blé Bruxelles

398
(493.2)
FOL
F

U 944

Souvenir.

Consacrons cette page, en même temps que quelques instants de notre pensée, à la mémoire du Souverain qui pendant la période si difficile de 1914 à 1934 sut garder la Belgique de bien des écueils dangereux. Evitons, en cette circonstance, les phrases et que notre hommage, semblable à celui de la foule innombrable qui honora sa dépouille mortelle, soit fait de silencieuse émotion.

M
M944

13e année — N° 77 Mars 1934

Le Folklore Brabançon

SOMMAIRE

Souvenir. — Cultes liturgiques et cultes populaires. — La ferme « Ter-Munt » à Tervueren. — Corbais. — Brigolet et Picquarome. — Explication d'une phrase audacieuse. — Wellérismes. — Projet pour une section de Folklore à l'Exposition de Bruxelles de 1935. — Menus Faits. — Bibliographie. — Le mouvement folklorique en Belgique. — Excursions.

398 (493.2) FOL F
S.G.L. BIBLIOTHEQUE PRINCIPALE DE NIVELLES
Place Albert Ier, n° 1
1400 NIVELLES
Tél. 067/22.77.88

Cultes liturgiques et Cultes populaires [1].

Pour obéir à la « formule comminatoire », sinon « magique », de M. Albert Marinus (*Folklore Brabançon*, t. XIII, 1933, N°s 75-76, pp. 271-272) je vais indiquer ici, non pas tant toutes les possibilités de solution d'un problème du plus haut intérêt pour les folkloristes, que surtout les termes dans lesquels il se pose. Que l'hagiographie soit une section importante du folklore n'a pas besoin d'être démontré. Mais si l'on consulte, soit les traités généraux, soit les recueils concernant des saints d'une province ou d'un diocèse, soit enfin les monographies consacrées à un saint spécial, dont celle de sainte Anne par le Père Kleinschmidt et davantage encore celle de saint Nicolas par Karl Meissen sont des modèles difficiles à égaler, on constate plusieurs attitudes traditionnelles :

1° Tout le poids de l'étude est porté sur l'aspect littéraire, c'est-à-dire sur la *vita* ou légende du saint ; dans ce domaine, l'œuvre des Bollandistes donne le ton ; c'est

(1) On trouvera la bibliographie des publications sur la Savoie auxquelles il est fait allusion ici dans mon *Folklore du Dauphiné, Isère*, pp. 23-26.

dans les *Acta Sanctorum* et dans les *Analecta Bollandiana* ainsi que dans les divers livres du Père Delehaye qu'il faut puiser les règles de méthode et de critique. Importantes sont aussi les publications de P. Saintyves, qui se place davantage au point de vue ritualiste.

2° Le poids est porté sur l'iconographie ; et dans ce domaine, ce sont naturellement les statues et tableaux des maîtres, ou de leurs élèves, ou de leurs écoles, qui ont surtout attiré l'attention. On a d'une part le vaste *Répertoire* de la *Statuaire* et celui de la *Peinture* de Salomon Reinach comme fondations, ou points de départ ; et des traités comparatifs bien illustrés, comme celui de Karl Künstle, *Ikonographie der Heiligen*, (Freiburg im Br. 1926).

3° Le poids est porté sur la liturgie ; et ici on a, non seulement de nombreuses monographies, mais aussi le grand *Dictionnaire de Liturgie* de dom Cabrol, et surtout pour la France l'admirable recueil de l'abbé Leroquais, étude parfaite des *Bréviaires, Missels, Sacramentaires* et autres écrits de ce type.

Or, d'une part, dans l'étude littéraire de l'hagiographie, ce sont les textes écrits, entérinés, en quelque sorte officiels, qui sont à la base de l'étude ; mais les Bollandistes ne s'occupent qu'à regret, la main forcée, des légendes locales recueillies directement, souvent sans orthodoxie, parfois hétérodoxes, et qui ne jouissent pas de cette auréole mystique dont le dix-neuvième siècle enveloppa l'*Histoire*, implantant ainsi un préjugé contre lequel le folklore est obligé de lutter même encore maintenant.

De même, dans l'iconographie des saints, c'est depuis peu d'années seulement qu'on ose tenir compte des productions populaires, admirer leur naïveté grossière et aussi leur vie intense. Cette imagerie populaire est, psychologiquement, bien plus proche de la masse des croyants que les beaux rétables, les triptyques, les scènes sacrées en bas-relief, les tableaux commandés par des nobles et des riches. Telle petite statue d'oratoire a entendu plus de prières directes que tel tableau enfumé pendu aux murs d'une cathédrale. Ici aussi, le folklore s'est heurté à une attitude « chic », mondaine et surtout professorale ; et les

esthéticiens éduqués selon les conceptions pseudo-classiques et bourgeoises n'osent que rarement, même maintenant, accorder à l'art populaire hagiographique la place qu'il mérite.

Même observation encore pour la liturgie. Ici aussi on a des textes officiels, diocésains pour commencer, puis conformes au seul Rit Romain. Les missels, sacramentaires, bréviaires, etc. permettent de dresser des listes de saints objets d'un culte soit général (sainte Anne par exemple), soit local diocésain (saints évêques du Puy, par exemple) primitivement admis au calendrier sous la pression locale, plus tard enregistrés à Rome. Ici se rangent aussi les martyrologes et les calendriers liturgiques si bien étudiés par l'abbé Duchesne et bien d'autres hagiographes. L'officiant est prêtre ; il est guidé et limité par ces sortes de manuels et par les catéchismes ; tous les prêtres de la catholicité prononcent certaines formules identiques (bénédiction de l'eau par exemple) qui sont universelles. Tous les prêtres d'un diocèse prononcent les mêmes formules locales.

Or ces manuels n'ont pas enregistré les formules, les prières, les oraisons inventées par le peuple, dans des buts spéciaux, à propos de saints plus locaux encore que les saints spécifiquement diocésains ; autrement dit, juger de la piété, et des formes de cette piété, d'une population donnée d'après seulement les textes liturgiques et leurs irradiations écrites, c'est admettre une idée non pas précisément fausse, mais insuffisante. C'est ici que le folklore intervient pour montrer que la richesse est bien plus grande que ces textes liturgiques ne le faisaient soupçonner. Le malheur est que le folklore comme science était inconnu au moyen âge et qu'on ne peut évaluer les cultes de cette période que par analogie.

4° Le poids peut être aussi porté sur l'aspect financier, ou si l'on préfère économique, ou encore matérialiste. Ici ce sont les pouillés qui nous fournissent des matériaux hagiographiques. Ce sont des listes de décimes perçus par la caisse du diocèse ; elles donnent le nom des églises et chapellenies et souvent, mais pas absolument toujours, le nom du saint patron. Les pouillés sont certes une mine précieuse de renseignements ; mais il faut bien prendre

garde au fait que seules y sont inscrites les églises et les chapelles fournissant un revenu ; dès que, pour une raison ou une autre, une église ou une chapelle ne rapporte plus rien, il n'en est plus fait mention dans les pouillés.

Ce point de vue, qui est exactement celui du receveur des contributions moderne, est strictement limité par un élément qui est à l'opposé, si je puis dire, de l'élément psychique. C'est seulement si une église ou une chapelle (à N. D. de Lorette par exemple) rapporte, que le décimateur l'inscrit ; le controle se fait par la liste des bénéfices, avec leur valeur, accordés par les papes ou leurs mandataires. Il suffit de prendre n'importe quel pouillé d'une époque un peu tardive, de dresser d'autre part la liste des églises et chapelles de la même époque réellement existantes pour constater une forte disproportion numérique ; donc, plus encore, une disproportion psychique. Le culte de tel ou tel saint a été bien plus répandu dans un diocèse donné que ne le font supposer les comptes des décimateurs ou les listes des bénéficiaires.

5° Le poids peut être enfin porté sur l'administration paroissiale, au sens le plus large : état des monuments sacrés et réparations nécessaires, ornements et objets du culte, mobilier, rendement des oblations, des cierges ; biens du curé ou de la fabrique ; fondations ; distributions d'aumônes et charges charitables, hospitalières, etc. Sur ces détails, on possède pour la paroisse des archives plus ou moins anciennes, parfois transférées à des archives centrales (diocésaines, départementales), ainsi que les archives des couvents. Et d'autre part on a des notes prises par les secrétaires de l'évêque au cours de ses visites pastorales.

Sauf rares exceptions, ces sources d'information ne permettent de dresser que des catalogues nus, mais non de reconstituer les formes du culte autres que spécifiquement liturgiques. L'évêque s'occupe surtout des rentrées d'argent et des dépenses à faire, de la valeur marchande de chaque cure et des servitudes imposées par certains donateurs, le plus souvent nobles ou bourgeois, rarement paysans. Une indication indirecte est fournie quand telle ou telle chapelle, consacrée à tel ou tel saint, est « de la fondation des paroissiens » collectivement. Au quinzième siècle (quand on en a) et au seizième, les évêques et leurs secrétaires se sont contentés de mémoranda énumératifs ; c'est seulement au dix-septième, sans doute sous l'influence du Concile de Trente, qu'on voit apparaître des visites pastorales plus détaillées, avec les doléances des curés, les réclamations des paroissiens. Bref, ici aussi, la religion proprement populaire n'apparait qu'épisodiquement et comme à regret.

6° Pour être complet, il faut ajouter une catégorie de documents d'ordre topographique dont on a fait un usage abusif ; je veux parler du relevé des paroisses et communes portant un nom de saint et de la déduction qu'en ont tirée successivement Elisée Reclus, Jean Brunhes, Albert Dauzat, qui est que le report sur carte de ces toponymes hagiographiques indique exactement le degré de diffusion du culte du saint considéré. L'erreur est ici à la fois positive et négative.

Positive, parce que le nom donné à une agglomération quelconque ne prouve pas du tout que le saint éponyme ait été l'objet d'un culte populaire ; c'est une simple titulature, une étiquette, qui prouve seulement qu'à un moment donné, lors de la fondation d'une paroisse-mère et plus encore des filiales, l'administration centrale, diocésaine le plus souvent, a choisi un patron dans le catalogue en tenant compte surtout de la date de célébration de la fête liturgique, de manière à ne pas compliquer les offices. Il est très rare que le patron ait été proposé par les paroissiens à leur curé qui l'a transmis au centre; plus rare encore que la paroisse ait éprouvé collectivement pour tel ou tel saint (y compris, toujours, pour la briéveté du discours, la Vierge sous ses divers vocables) une dévotion spéciale, soit à la suite d'un miracle, ou d'un évènement qui a intéressé la communauté, soit poussée par un membre de cette communauté qui se jugeait favorisé, dans une circonstance spéciale, de la protection du saint au point de l'exiger pour patron de paroisse.

Mais nous touchons ainsi à un autre problème, l'un des plus délicats qui soient, celui des patronages, qui a suscité en Allemagne surtout, et en Suisse, une discipline particulière dénommée *Patrozinienforschung*. Or, cette étude se fonde uniquement, ou presque, comme on peut le

voir par le tableau qu'en a dressé le Père Delehaye, *Anal. Boll.* 1932, sur les documents écrits signalés ci-dessus, littéraires et liturgiques. Le premier point acquis par mes enquêtes dans les Alpes est que ni le patronage, ni surtout le nom de la communauté, ne prouvent un culte autre qu'ecclésiastique.

Le deuxième point, d'ordre négatif, est que de toute manière ces toponymes avec Saint... ou Notre-Dame... ne peuvent indiquer qu'un minimum ; et que la mode a tellement varié de diocèse à diocèse, que ce minimum lui-même n'est qu'une illusion. Car, dans un très grand nombre de cas, assez grand pour justifier un doute préliminaire, quand une paroisse a un certain saint pour patron et a pris le nom de ce saint, l'enquête directe prouve que ce n'est pas ce saint-là qui est le principal objet de culte à la fois liturgique et populaire dans cette paroisse, mais un autre, parfois même plusieurs autres. Le cas est net surtout quand sur le territoire de la paroisse se rencontre une source sacrée qui attire les fidèles, vaut de bonnes offrandes à l'église, mais qui n'a pas de patron ou, en ayant un, a un toponyme différent du toponyme hagiographique de la paroisse.

Donc, une carte des toponymes, avec saint Nicolas ou saint Jean par exemple, d'une part fait croire à moins de culte de saint Nicolas ou de saint Jean qu'il n'y en a ; et, d'autre part, fait croire à plus de culte aussi qu'il n'y en a. Nous touchons ainsi à un autre problème, celui de la valeur de la méthode cartographique, qui exigerait une étude à part ; il suffit de signaler ici l'un des dangers de cette méthode et, si l'on veut, l'un de ses échecs. En soi, un report sur carte n'a aucune valeur scientifique ; il n'en a une que si toutes les concomitantes du fait brut ont été analysées avec soin.

Pour justifier cette attitude critique et ces propositions générales, le mieux sera de choisir un cas bien étudié et pour lequel ont été mis en œuvre les documents des six catégories énumérées. Je prends donc saint Antoine ermite en Savoie, non seulement parce qu'il s'agit d'un saint très ancien et d'un saint universel dans la chrétienté, mais aussi parce que son centre principal de culte ayant

été situé pendant des siècles à Saint-Antoine-de-Viennois, on a plus de chances de discerner dans les Alpes tous les éléments fondamentaux de son culte, peut-être diffusé dans les campagnes par les Antonins. C'est là le facteur conventuel, qui a joué aussi pour les saints bénédictins, franciscains, jésuites, etc. et qui a fortement modifié au cours des siècles le catalogue des patronages et déterminé un glissement en arrière des saints plus anciens. Autre problème, mal étudié encore, et que je signale aussi en passant.

D'autre part, la Savoie a la chance de posséder, seule des provinces de France, un admirable répertoire des églises et chapelles, fondé sur le dépouillement complet des sources liturgiques et des archives paroissiales, notariales et départementales savoyardes. Ce répertoire est dû à feu l'abbé Burlet ; on y ajoute ici ce que fournissent les *Visites Pastorales* de saint François de Sales (premières années du dix-septième siècle) publiées *in extenso* par le chanoine Rebord et qui contrôlent le répertoire de l'abbé Burlet. Voilà pour les cultes liturgiques.

Pour les cultes populaires en Savoie, je me fonde sur mon enquête personnelle, qui a exigé plus de quarante ans et qui m'a valu maintenant 542 communes sur 630 environ, dont une trentaine à éliminer comme grandes villes, villes d'eaux, stations d'été ou d'hiver, etc. Il ne me manque donc qu'une cinquantaine de communes, pour la plupart isolées, sauf un petit bloc d'une vingtaine du Petit-Bugey qui, en fait, appartient à la Bresse et faisait d'ailleurs partie du diocèse de Belley. Nos autres diocèses anciens sont ceux de Genevois, de Tarentaise, de Maurienne et un fragment (décanat de Savoie) du diocèse de Grenoble, dont faisait partie Chambéry. Ceci pour dire que nous avons affaire à plusieurs séries de bréviaires, de missels, etc., bref de liturgies locales. Et pour dire aussi que diocésainement, c'est dans la partie rattachée jadis à Grenoble qu'en théorie nous devrions trouver en plus forte quantité le culte de saint Antoine de Viennois.

Du relevé liturgique de l'abbé Burlet ressort que saint Antoine avait, jusqu'à la Révolution, dans les deux département actuels de l'ancienne Savoie :

Toponymes de paroisse ou commune : *pas un seul ;*
Reliques : dans six localités ;
Patronages : sept ; dont deux éliminés anciennement et remplacés l'un par saint Antonin et l'autre par saint Denis ;
Confréries : une ;
Chapelles : Diocèse de Genève, 98 ; Diocèse de Grenoble (Décanat de Savoie), 23 ; Diocèse de Tarentaise, 26; Diocèse de Maurienne, 26 ; Diocèse de Belley (Petit Bugey), 9.

Reliques et patronages sont naturellement accompagnés de chapelles ; donc il y avait environ 180 lieux de culte, dont une vingtaine dans des lazarets et des hôpitaux et dont autant étaient disparus avant le dix-huitième siècle, avec la disparition des pestes et du *mal des ardents.* Ce chiffre est donc un maximum extrême ; et comme il n'y a pas une seule paroisse qui porte en Savoie le nom de Saint-Antoine, la carte du type Reclus-Brunhes resterait blanche et ferait supposer l'inexistence totale de ce culte !

D'autre part, le culte populaire de saint Antoine, 17 janvier, comprend : 1° une bénédiction de sel et de grains pour la nourriture, la protection et la désinfection des animaux, surtout des bêtes à cornes ; 2° une bénédiction sur la place de l'église des chevaux, ânes et mulets, parfois avec course consécutive. Voici mes chiffres :

Bénédiction du sel, etc. : 190 localisations environ ;
Bénédiction des équidés : 53 environ.

Ces chiffres n'acquièrent leur vraie valeur que si on les étudie localement, en leur comparant l'emplacement des patronages et chapelles. Or, la coïncidence est la suivante :

Chapelle avec bénédiction du sel, etc. : 37 environ ;
Chapelle avec bénédiction des équidés : 19 environ.

En combinant les documents liturgiques et les documents populaires, on obtient, après élimination des doubles par coïncidence, 367 lieux de culte environ, ce qui modifie énormément l'aspect de la carte et l'impression ressentie quant à la diffusion en Savoie du culte de saint Antoine ermite ; à eux seuls, les documents liturgiques donnaient une impression à la fois insuffisante et fausse.

Les non-coïncidences étant bien plus fréquentes que les coïncidences, il nous est interdit de relier causalement les deux séries et d'autant plus que j'ai environ 65 localités avec des chapelles à saint Antoine où toute bénédiction du sel ou des équidés est absolument niée et ceci, non seulement d'après les paysans, mais aussi d'après les archives paroissiales où les curés n'ont pas mentionné un service spécial qui leur incomberait le 17 janvier. Il faut savoir que les curés, tout au moins en Savoie, se transmettaient sur des registres spéciaux certains détails d'ordre local, fête d'un saint spécial, procession à tel ou tel endroit, bénédiction des montagnes et des alpages, des récoltes engrangées *(tèches)* dont le jour variait d'une paroisse à l'autre.

La comparaison des chiffres et l'étude du report sur carte prouvent : 1° que le culte populaire de saint Antoine n'est pas nécessairement localisé aux endroits où l'est le culte liturgique ; 2° que ce culte populaire est encore maintenant, et était certainement autrefois, bien plus étendu que ne l'indiquent les documents écrits ; 3° que la bénédiction du sel est répartie également sur tout le territoire savoyard ; 4° que la bénédiction des équidés n'est connue qu'en Maurienne et en Tarentaise, avec une avancée au nord par la vallée de Beaufort jusqu'à Sallanches mais inconnue dans le diocèse de Genevois où il y a précisément le plus de chapelles à saint Antoine ; 5° que le culte populaire du saint est indépendant des divisions diocésaines ; 6° qu'il est moins développé dans la partie qui dépendait de Grenoble ; 7° que l'érection et la consécration de chapelles à ce saint a été plutôt d'ordre médical que d'ordre agraire ; 8° en tenant compte des protecteurs de chapelles et des servitudes des héritiers des fondateurs, qu'elles sont en majorité d'origine noble ou bourgeoise, mais non pas paysanne, saint Antoine de Viennois étant grandement vénéré par la cour de France, par celle des Dauphins et par celle des comtes, ensuite ducs, de Savoie ; 9° qu'on ignore complètement de quelle manière ce culte populaire très caractérisé s'est diffusé en Savoie, car il n'est pas spécifiquement fixé sur la grande voie des pélerinages ; les Antonins et leurs hopitaux n'ont pas, été, vu leur localisation urbaine, des centres secondaires d'expansion ; et

d'ailleurs les Antonins étaient plus connus pour leur privilège de faire paitre leurs porcs où ils voulaient que pour leur soin des bêtes à cornes et des équidés.

J'ai institué en Savoie, selon la même méthode, une recherche identique pour d'autres saints, généraux comme saint Michel, français comme saint Martin, locaux comme saint François de Sales et bien d'autres ; chaque fois le résultat a été le même, à savoir que le culte populaire est indépendant du culte liturgique en principe, mais qu'il y a parfois, rarement, des coïncidences ou des points de jonction. Il faut donc se garder de juger de l'un par l'autre et ceci, non seulement dans la situation actuelle des mœurs, mais aussi quand on s'occupe du moyen âge ou d'autres périodes. Une enquête comparative que j'ai faite sur saint Blaise, depuis l'Irlande jusqu'au Caucase, m'a prouvé aussi que l'image générale qu'on donne de son culte dans les ouvrages consacrés à ce saint est fausse, parce qu'on n'y tient guère compte que des documents liturgiques.

On se débat en outre dans bien d'autres difficultés, sur lesquelles je n'ai pas voulu insister ici. La principale est que peu de diocèses ont été assez étudiés pour qu'on puisse rapidement dresser un tableau à la fois historique et actuel des lieux de culte. Une autre est qu'à ces lieux de culte, il faut ajouter une série qui, en Savoie et en Provence au moins, est considérable, celle des oratoires, dont les documents liturgiques et les visites pastorales ne parlent pas, et moins encore les pouillés puisque ces oratoires ne fournissaient pas de revenus réguliers et ne constituaient pas des bénéfices. Pour la Savoie, un relevé provisoire des oratoires a été fait par mon élève et ami Paul Dufournet : le rapport des deux types de culte change mais c'est en faveur du culte populaire, et non à son détriment. Un relevé du même genre pour tous les oratoires de Provence, et peut-être même de France, est en bonne voie d'avancement grâce au dévouement de M. Irigoin. Il s'agit ici d'un élément du culte qui avait été entièrement négligé et dont le rôle psychologique et, au sens large, social, est l'un des problèmes les plus intéressants du folklore comparatif.

Il va de soi que cette étude des cultes liturgiques et populaires doit être entreprise non pas seulement pour quelques saints plus ou moins célèbres, mais pour tout

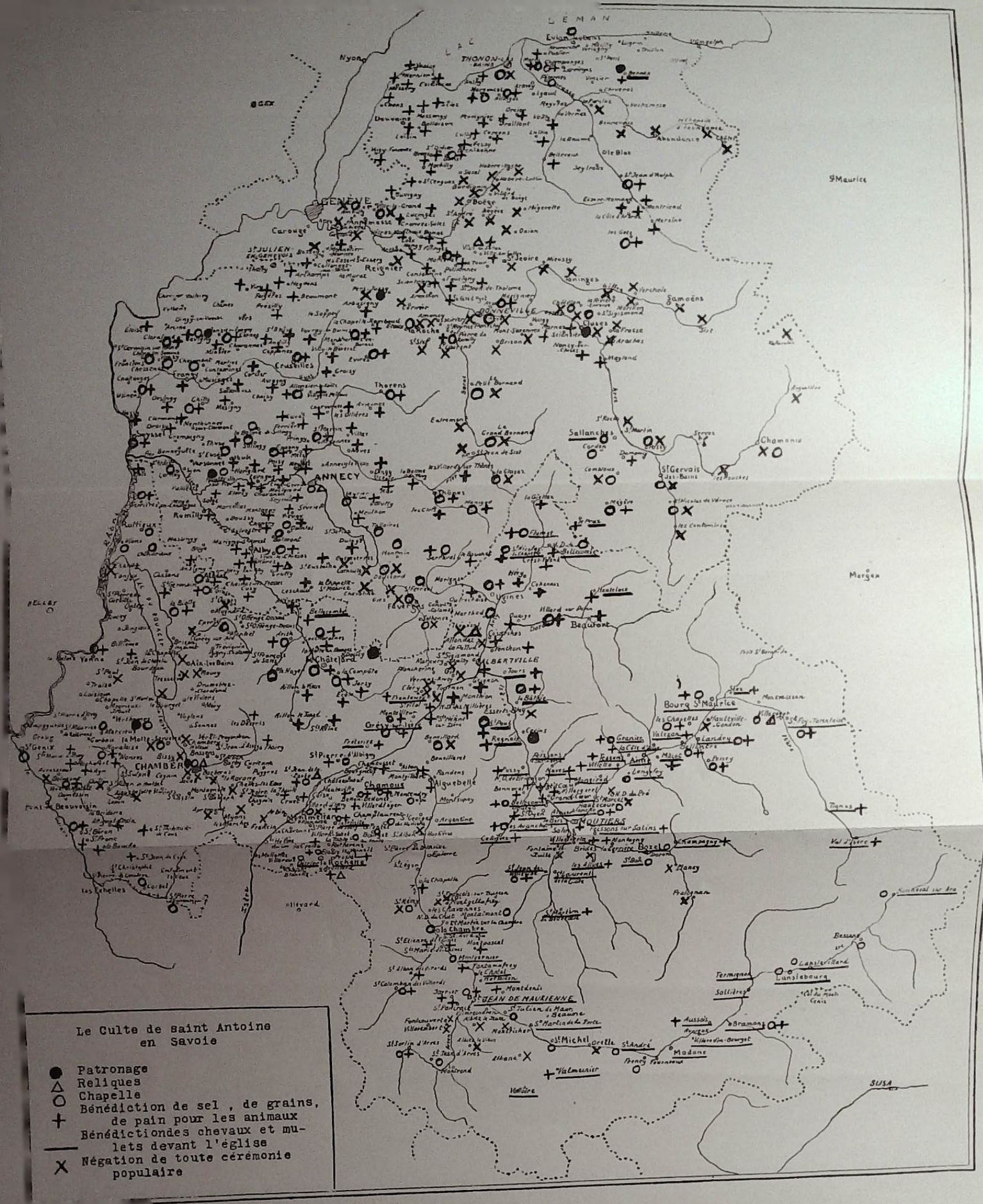

Le Culte de saint Antoine en Savoie

- ● Patronage
- △ Reliques
- ○ Chapelle
- \+ Bénédiction de sel , de grains, de pain pour les animaux
- — Bénédictiondes chevaux et mulets devant l'église
- × Négation de toute cérémonie populaire

l'ensemble hagiographique d'un territoire donné, diocèse ou province. Un résultat curieux de l'enquête ainsi comprise est que certains saints très peu importants au point de vue liturgique ont une importance considérable au point de vue populaire ; c'est le cas, par exemple, en Savoie, de sainte Brigitte et d'autres saints irlandais comme saint Columban, saint Alban (je ne sais pourquoi), de saint Théodule du Valais, de saint Grat d'Aoste.

Il est évident aussi que pour une intelligence réelle des mœurs et croyances rurales, il importe davantage de connaître les phénomènes collectifs que les phénomènes individuels. Or, les visites pastorales et les actes notariés de fondation et de donation font souvent discerner cette source individuelle ; le tort des théoriciens a été jusqu'ici de confondre les deux courants psycho-sociaux. On a en Savoie des chapelles d'église ou rurales vouées à sainte Catherine, sainte Marguerite, sainte Barbe parce que la femme ou les autres parentes du seigneur local, ayant imploré ces saintes pour leur heureuse délivrance ou la guérison de telle ou telle maladie, la sauvegarde de tel ou tel danger, ont tenu à perpétuer leur reconnaissance. Ou encore, quand le seigneur épousait une fille noble d'un autre pays, de Bretagne par exemple, celle-ci apportait avec elle ses dévotions d'enfance et instituait par exemple un sanctuaire à sainte Anne (d'Auray). Ce mécanisme se voit fort bien dans des documents très anciens relatifs à des fondations pieuses par des princesses de haut rang ou par des reines, souvent venues de loin.

On pense bien que le peuple a regardé ces saints comme des intrus. Ainsi s'explique que, la maison de Savoie ayant pour protecteur spécial saint Maurice, je n'aie pas réussi à discerner de culte populaire de ce saint dans les diverses régions de la Savoie, bien que son culte liturgique, par mode ecclésiastique ou nobiliaire de faire sa cour au prince, ait été assez important : 2 toponymes ; 3 localités à reliques ; 66 patronages ; 39 chapelles. D'où ressortirait, si on se contentait des méthodes d'interprétation antérieures, que saint Maurice a eu en Savoie d'après ses patronages un culte relativement plus considérable que saint Antoine ! Or, saint Maurice est avant tout un saint

militaire, qui a été le protecteur des gens d'armes à tous degrés, mais qui intéressait fort peu les cultivateurs des plaines, les pasteurs et bergers des alpages. Au contraire, il devait être pour eux le symbole de tous les maux qu'entraînent les guerres entre seigneurs ou entre princes et des déprédations des troupes en campagne ou des bandes de pillards. Le plus que j'aie trouvé est que parfois saint Maurice protège contre les orages et la foudre.

Cet exemple a l'avantage de montrer comment sous certaines conditions un culte peut être un épiphénomène par rapport à la psychologie collective d'une région donnée ; car dans le Valais, saint Maurice est au contraire un saint rural, parce qu'il était du pays. Ce qui est vrai dans ce cas pour la Savoie sera vrai aussi dans d'autres régions pour d'autres saints, comme j'ai pu le constater dans la Côte d'Or, dans l'Ardèche et dans le Velay. Toutes les fois qu'on lira dans une monographie régionale des formules comme « nos populations ont eu la plus grande vénération » pour tel saint, ou tel autre, on fera bien de chercher sur quels documents l'auteur appuie son affirmation ; le plus souvent on constatera que c'est sur des documents liturgiques, sur des listes de toponymes ou de patronages, dans le meilleur cas sur des listes de chapelles ; et l'on fera bien de rechercher pour chaque cas particulier la concomitante populaire nécessaire.

J'ai pris des exemples en Savoie ; mais ce n'est pas que là les phénomènes soient plus nets, sous prétexte que les vieilles mœurs et coutumes « se conservent mieux dans les montagnes », autre préjugé que mes enquêtes dans les Alpes ont commencé à détruire. C'est dans des pays plats comme le Marais vendéen et la Sologne qu'elles résistent davantage, parce que les communications y sont bien plus difficiles qu'en montagne. Or, le culte liturgique est, par définition et par tendance, universaliste ; le culte populaire, aussi par définition et par tendance, localisé et limitatif, le saint ou la Vierge n'étant que l'équivalent psychique primitif du *Genius Loci*, sinon du *Genius* (ou *Deus*) *Gentis*. Alors se pose un autre problème encore :

Pourquoi le peuple d'une localité ou d'une région a-t-il accordé ses préférences à tel saint du martyrologe ou du calendrier plutôt qu'à tel autre. Les pouillés et les

documents liturgiques ne peuvent pas nous renseigner sur ce point ; la théorie générale des patronages, en voie d'élaboration, ne peut apporter que des réponses insuffisantes puisque beaucoup de patrons se sont contentés d'un culte liturgique sans obtenir un culte populaire. L'étude de la *Vita* peut donner la clef de certaines prières et formules (de sainte Agathe par exemple) mais pour la majorité des saints que j'ai étudiés elle est insuffisante. Ce n'est pas dans la légende de saint Antoine qu'on trouve la raison d'être de la bénédiction du sel et des grains alimentaires (les grains pour semailles sont protégés par saint Blaise et d'autres) et celle des équidés.

Ici sont donc intervenus d'autres facteurs, d'ordre intellectuel et sentimental. Les paysans ont dû raisonner par analogie, opérer des remplacements (je suppose qu'en Maurienne et en Tarentaise saint Antoine a remplacé la déesse jument *Epona*, qui avait un grand sanctuaire à Turin), des assimilations, des emprunts, des résurrections, des déviations. Voilà qui est facile à dire et à écrire en termes généraux ; la difficulté commence quand on veut expliquer chaque cas particulier en tenant compte de tous les facteurs en jeu, tant individuels que collectifs, tant historiques qu'actuels.

Bref, il reste dans le folklore un domaine immense à explorer ; et j'espère qu'en Belgique aussi on entreprendra des enquêtes semblables, afin que nous ayons sous la main de bons éléments de comparaison.

A. van Gennep.

N. B. — Bien que les exemples choisis par l'auteur à l'appui de sa thèse soient empruntés à une contrée étrangère, particulièrement bien explorée par lui, nous n'avons pas hésité à publier son étude, les observations méthodologiques qui en constituent le fond et les considérations générales qui les accompagnent étant d'application aussi recommandable chez nous que partout ailleurs (La Rédaction).

La ferme " Ter Munt „ à Tervueren

et notes relatives à un projet de création d'un Musée régional.

Colligite quae superaverunt fragmenta ne peréant.

La ferme actuellement dénommée « *Ter Munt* » et située n° 11, Rue de Bruxelles en face de la Maison Communale de Tervueren ayant été dernièrement mise en vente publique, j'avais demandé à l'Administration de ce village si elle ne pourrait faire un effort en vue de sauver de la destruction cet antique vestige, le seul resté complet dans la localité et qui rappelle le passé historique de l'ancien Bourg des Ducs de Brabant.

Or, dans une lettre datée du 18 novembre 1933, M. Vanhaesendonck, Secrétaire Communal, m'a écrit : « J'ai l'honneur et la grande satisfaction de vous faire savoir que la pittoresque ferme « Ter Munt » a été adjugée à la Commune de Tervueren ».

A mon avis, cette construction rurale si caractéristique, si colorée et qui fait l'objet de l'admiration des folkloristes, des archéologues, des artistes et des touristes méritait d'autant plus d'être préservée de la destruction que, de jour en jour, nous avons à déplorer soit la défiguration, soit la ruïne, soit même la disparition de nos édifices anciens.

Je ne doute donc pas, un seul instant, que les lecteurs du « Folklore Brabançon » se réjouiront de ce que la Commune de Tervueren, par son intelligente intervention ait donné un exemple qui, espèrons le, trouvera, ailleurs, des imitateurs.

La ferme « Ter Munt » dépendait, jadis, de la « Hoogh-Huys », ou manoir des Vicomtes et Burggraves de Tervueren, transformé, par la suite, en Maison Communale qui, si elle était restaurée dans son style primitif, pourrait former avec la première un très bel ensemble d'architecture régionale.

Et si, dans l'avenir, en vue de l'extension de ses services, l'Administration de la Commune de Tervueren jugeait commode ou nécessaire de relier les deux immeubles, elle pourrait, me semble-t-il, le faire facilement au moyen d'un pont couvert conçu dans le style des bâtiments restaurés.

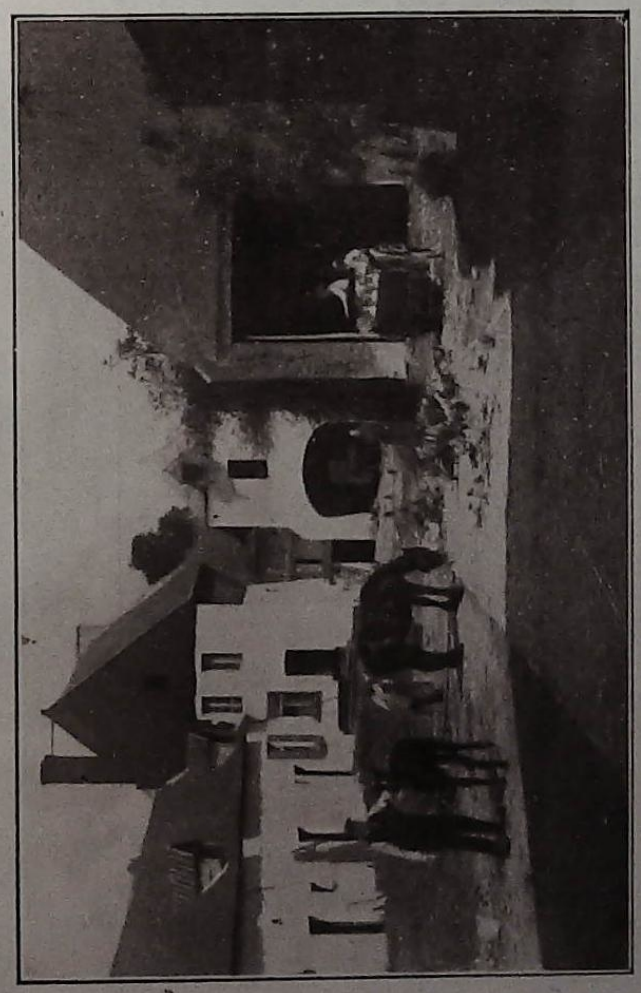

La Ferme Ter Munt à Tervueren.
(Cliché « Ons Tervueren »).

Dans son ouvrage intitulé : « Etude sur l'église de Tervueren (1re partie), Coup d'œil historique et archéologique » feu le curé Mertens a publié une figure de l'antique Hoogh-Huys d'après un croquis exécuté vers 1825 et qui pourrait servir d'indication en vue d'une restauration.

Les premiers Burggraves de Tervueren, les Van Melyn, (XIVe siècle), avaient donné leur nom à la ferme de la Rue de Bruxelles mais, pas la suite, on l'a appelée « Het pachthof van Ter Munt » par le fait qu'un fermier de l'antique « Ter Munt » (ou Ter Monniken) des Pré-

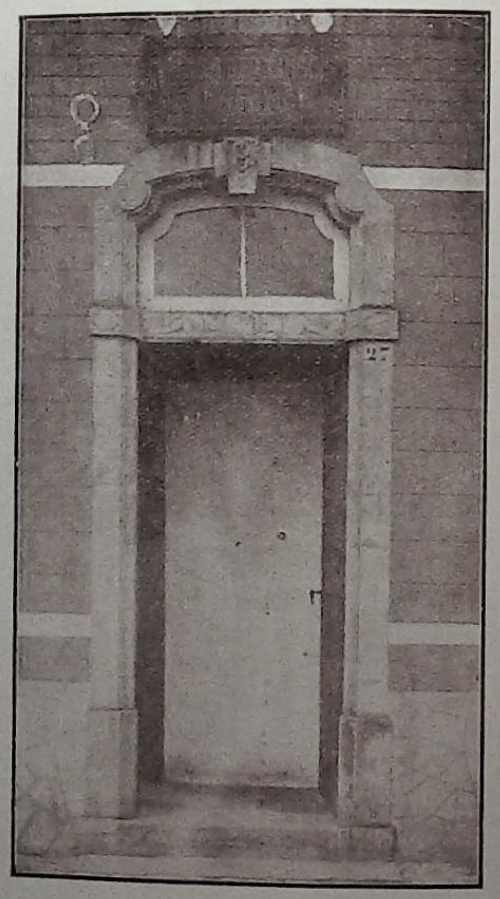

Porte en grès lédien à Steenockerzeel, située chaussée de Mont-Saint-Jean à Malines et sculptée vers 1886 par le dernier tailleur de pierre de la localité, J. Vanderlinden.

montrés de Parck, situé près du *diverticulum* Belgo-Romain (Waelschen-Wegh) et du grand étang de Vossem, vint s'y établir.

L'ancien Bourg des Ducs de Brabant a un passé historique excessivement chargé, plein d'enseignements et qui ne saurait laisser indifférents les bons esprits.

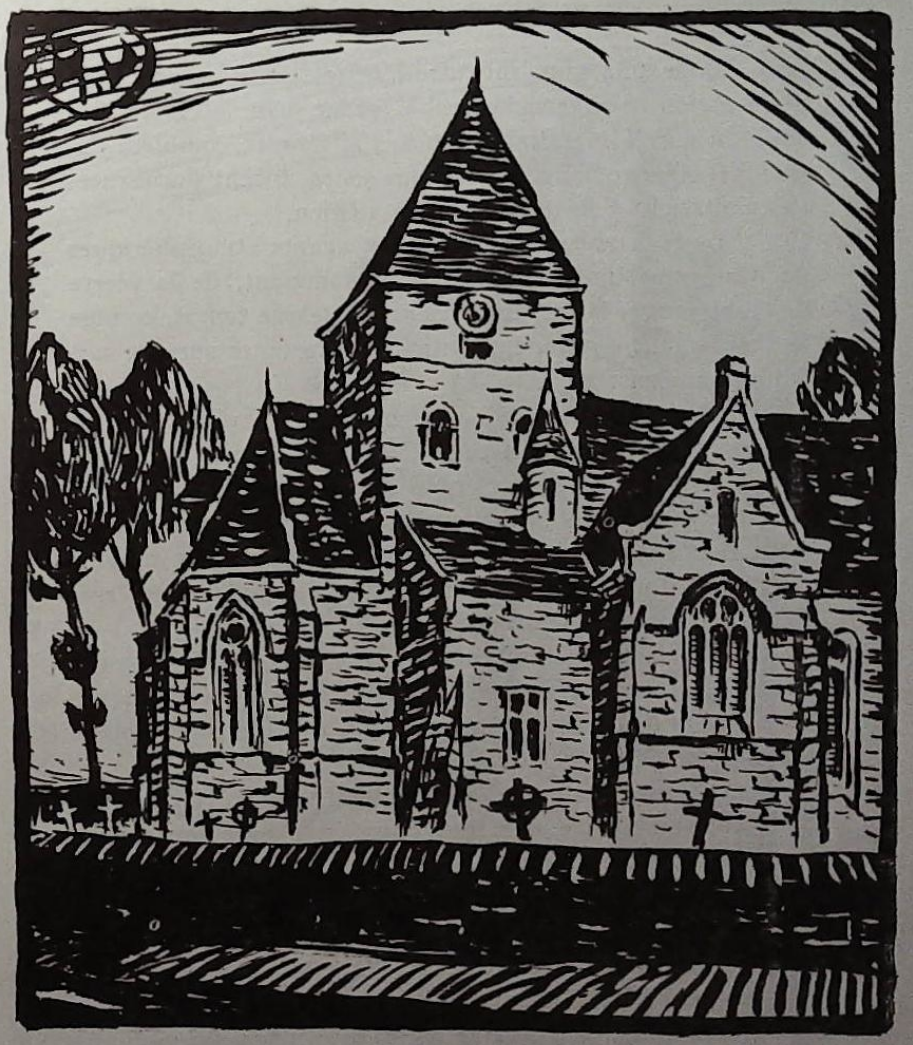

La belle église d'Humelghem.
Construite en grès calcareux bruxelliens et en grès lédiens.
(Dessin de Van de Sande).

Il possède, fort heureusement encore, un certain nombre de souvenirs rappelant ce passé et il suffirait de faire appel au zèle de ses nombreux amis pour pouvoir — comme je l'ai poposé à l'Administration Communale — former, dans le bâtiment de la ferme « Ter Munt » et dans la cour de celle ci, un petit Musée régional folklorique, historique, archéologique et lapidaire qui constituerait d'autant plus une attraction qu'il serait installé en un site charmant, au cœur même du Village.

Dans une note intitulée : « Les tailleurs de pierre de la région de Steenockerzeel », parue dans le N° de juin 1927 du « Folklore Brabançon », j'ai montré combien, depuis l'époque romane jusqu'à nos jours, furent florissantes l'exploitation et la taille du grès Lédien.

La résistance de ce grès aux agents atmosphériques de beaucoup supérieure à celle, notamment, de la pierre de Gobertange, attire, enfin, depuis quelque temps, comme je l'avais tant espéré, l'attention des restaurateurs de nos édifices anciens.

Il serait donc éminemment utile de réunir en un Musée lapidaire, tel que celui dont je préconise la formation à Tervueren, le plus grand nombre possible de spécimens de ces pierres brabançonnes que taillèrent si habilement et si artistiquement, au cours des siècles, nos artisans régionaux dont les œuvres, souvent charmantes, sont restées trop longtemps méconnues.

De vieilles habitations de Tervueren et de Vossem ont encore, encastrés dans leurs murs, des encadrements de portes et des enseignes artistiques en grès Lédien appartenant aux XVIe et XVIIe siècles.

Or, ces habitations étant appelées soit à être transformées, soit à être démolies dans un avenir sans doute prochain, il y aurait grand avantage à ce que, dès aujourd'hui, les organisateurs du Musée lapidaire de Tervueren attirent l'attention des propriétaires de ces habitations sur l'intérêt qu'il y aurait de voir déposer en don dans ce Musée — et cela à leur plus grand honneur — des matériaux sans valeur intrinsèque, il est vrai, mais qui n'offrent pas moins une réelle utilité pour l'enseignement public.

Il serait utile d'ailleurs d'attirer également l'attention de nos bâtisseurs et restaurateurs d'édifices publics et privés sur la grande importance qu'il y aurait de voir réexploiter les gisements de grès calcareux Lédiens (« Brabantsch arduin ») dont l'abandon, à notre époque, paraît injustifié.

Comme l'Etage Bruxellien de sable à grès quartzeux et calcareux, le Lédien (*Le* de la Carte géologique de la Belgique au 1/40.000^{e}) contient des grès calcarifères résultant de l'agglutination des grains de sable avec le ciment calcaire provenant de la dissolution de débris fauniques qui abondent dans les dépôts marins de l'Epoque Tertiaire.

Le Colombier d'Humelghem du XVIe siècle dit « De Vleuge ».
Mélange également des deux genres de matériaux.
(Dessin de Van de Sande).

Les grès qui résultent de ces agglomérats furent utilisés dans tout le Brabant et dans la Flandre Orientale pour la construction de nos monuments. Ils provenaient des nombreux gisements des environs de Bruxelles et servirent à construire les principaux édifices de la Capitale, du Brabant Wallon et des provinces environnantes. Je n'en citerai, ici, que quelques uns : l'Hôtel de Ville, les églises de Sainte-Gudule, du Finistère, des Riches-Claires, de Sainte-Catherine, du Béguinage, la Chapelle des Brigittines, Saint-Pierre à Anderlecht, Sainte-Marie à Schaerbeek, etc., pour Bruxelles.

Dans la Flandre Orientale et surtout à Gand, on constate qu'en général tous les monuments et maisons particulières à partir du XVe siècle, notamment Saint-Bavon, les belles façades du Quai aux Blés furent érigés en grès Lédien tandis qu'antérieurement ce fut le calcaire de Tournai qui était seul mis en œuvre.

D'après Daniel Francken, ce grès provenait de nombreuses carrières situées entre l'Escaut et la Dendre surtout à Landscauter, Oosterzeele, Lede, Baeveghem, Otterghem, Baeleghem, Nederbraekel ; il est encore exploité actuellement sous le nom de pierre de Baeleghem dans le village de ce nom.

Pour le Brabant, citons encore les deux belles églises de Tirlemont sans compter une quantité d'autres dont la nomenclature serait trop longue et qui sont toutes construites en grès calcareux.

Pour Bruxelles, avant le XVIe siècle, ces pierres provenaient exclusivement des carrières de Dieghem, de Saventhem (au lieu dit « Saventerloo »), Melsbroeck, Haren, Steenockerzeel (au lieu dit « Boschveld »), Laeken (au lieu dit « Osseghem »), Jette-Saint-Pierre (au lieu dit « Laerbeek-Bosch »), etc. Comme les pierres de Gobertange, elles étaient extraites par une bure appelée dans le pays « Schep-put ». Toutefois, à Dieghem, à Laeken et à Jette-Saint-Pierre, on procédait à l'extraction à ciel ouvert parce que les gisements étaient moins profonds. Les pierres de certaines carrières de Saventhem étant plus dures que le grès Lédien on les utilisa, de préférence, pour le revêtement de la voie Belgo-Romaine qui passe près de Crainhem. A partir du XVIe siècle, probablement parce que le grès Lédien devenait plus rare, l'on fit

venir une pierre appelée « Avendersteen » ce qui indique clairement la provenance d'Avesne-le-Sec petite ville située entre Lille et Valenciennes. Cette pierre qui appartient au Crétacé correspond assez bien à la pierre de Bray près de Mons qui fut employée à la construction de

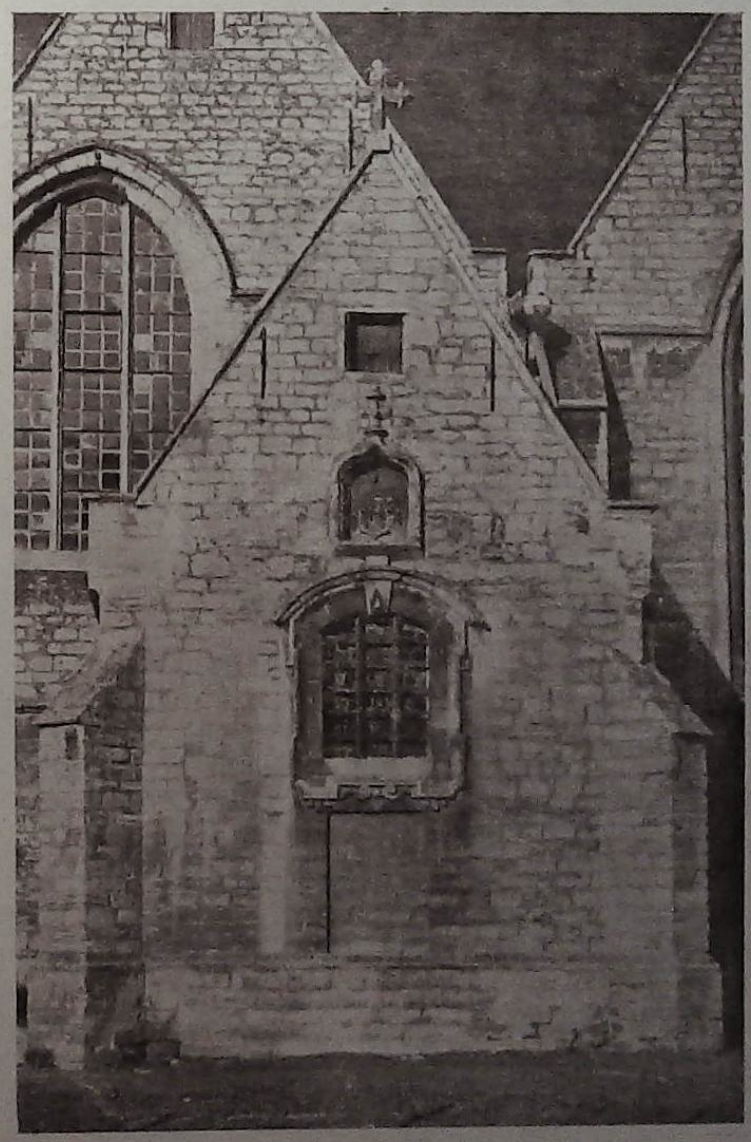

Eglise Saint-Martin à Saventhem.
La jolie petite chapelle des fonds baptismaux.

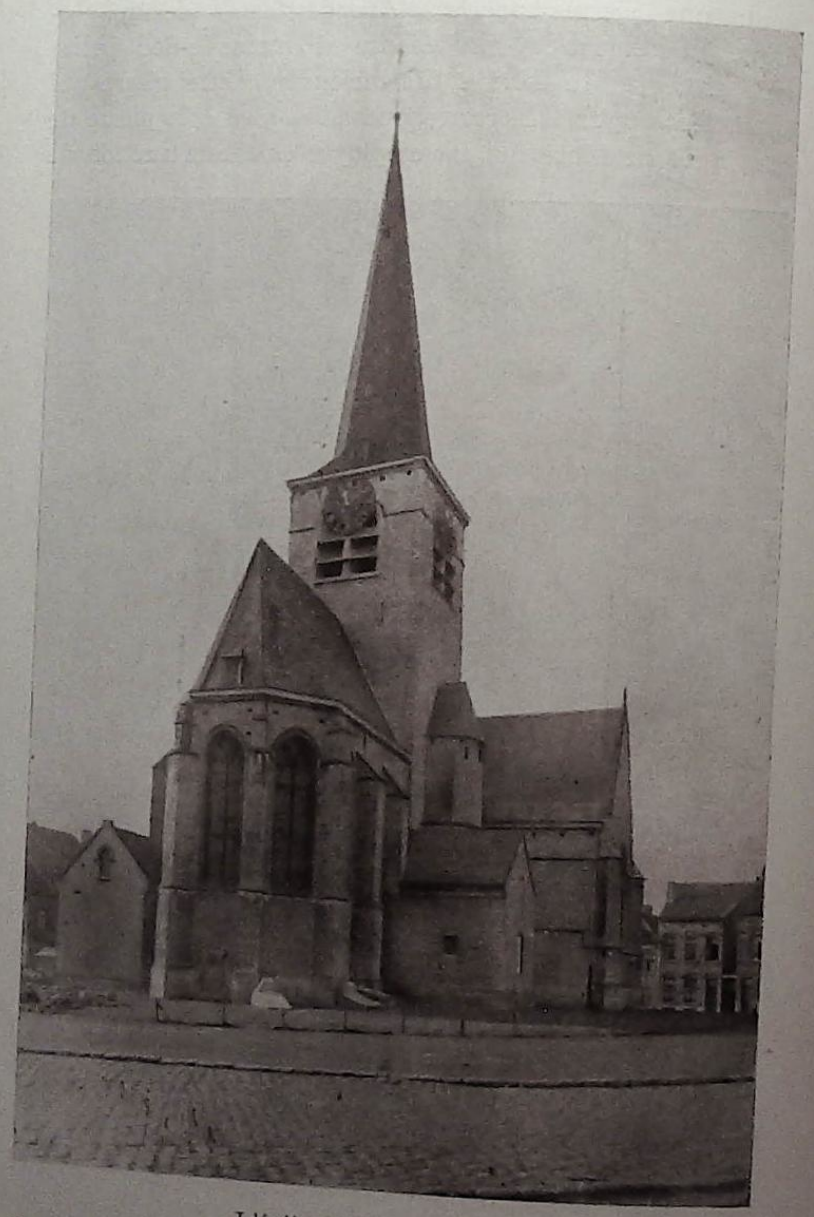

L'église de Saventhem.
Construite au moyen de grès calcareux bruxelliens et de grès lédiens. Les moëllons calcareux et quartzeux bruxelliens, souvent très durs, étaient employés à la construction des murs des édifices et le grès lédien, beaucoup plus tendre et qui pouvait être facilement taillé et ciselé, était employé pour les encadrements de portes et fenêtres ainsi que pour les colonnes, les chapiteaux, les meneaux des fenêtres, etc.

quelques édifices de la région. On l'extrait également à Longueville, Saint-Leu, etc. Cependant celle d'Avesne est supérieure car elle offre un grain plus fin. Ce fut elle qui servit pour l'admirable tabernacle de Léau, chef-d'œuvre de la Renaissance mesurant près de 30 mètres de hauteur et

Ancien bénitier gothique, provenant de la Vos-Kapelle de Nosseghem et chapiteau roman en grès lédien recueilli aux abords de l'église de Wesembeek, taillés dans le grès lédien.
(Collection du Folklore Brabançon).

dû au sculpteur Cornélius Devriendt dit Floris d'Anvers. L'architecte Roelandt de Gand utilisa également cette pierre pour la construction du théâtre et du Palais de Justice de cette ville, vers le milieu du siècle dernier.

La pierre de Dieghem et des environs avait acquis une telle vogue, au moyen âge, qu'elle fut préférée à toutes les autres. Les églises de Lennick-Saint-Martin, de

Cobeghem, de Pede-Sainte-Anne, d'Anderlecht comme les principales églises de Bruxelles furent édifiées à l'aide des pierres provenant de cette localité et qui, étant fort calcareuses, fournissaient, comme d'ailleurs celles de Saventhem (au lieu dit « Kalckhoven »), la chaux nécessaire à la construction de ces édifices.

Leur très grande abondance permit de les expédier, par les cours d'eau, jusqu'en Hollande où elles servirent à consolider les dignes. Malheureusement, au XVIe siècle, leur épuisement commença à se faire sentir et ce fut alors que, du Nord de la France, arrivèrent en Belgique les pierres blanches calcaires nécessaires aux nouvelles constructions.

En outre des beaux édifices pour l'érection desquels le grès Lédien fut employé dans nos régions, cette pierre fut utilisée, avec le plus grand succès, pour la confection de statues, de niches, de culs-de-lampe, de fonds baptismaux, de bénitiers, d'éviers, de radiers, de faitières (1) etc. dont la réunion en un Musée lapidaire serait de nature à nous instruire et à nous édifier sur l'ingéniosité, l'esprit inventif et le sens artistique dont, inlassablement, au cours d'une longue suite de siècles, firent preuve nos tailleurs de pierre.

Aujourd'hui, fort malheureusement, l'excellent grès Lédien n'est plus exploité dans nos régions brabançonnes, mais le sol en renferme cependant encore et il suffrait d'en rechercher les gisements pour faire renaître une industrie qui, dans notre pays, fut jadis si florissante.

EM. DE MUNCK.

Tervueren, le 10 décembre 1933.

---

(1) Au faite du toit de la belle église de Saventhem se voient encore de ces volumineuses faîtières en grès Lédien qui si, à cause de leur poids énorme, nécessitaient, pour les soutenir, la construction de robustes charpentes, offraient au moins le très grand avantage d'une stabilité à toute épreuve.

Corbais.

Essai de typonomie locale.

1. — Le nom du Village :

a) *Etymologie.*

Le village de Corbais forme l'ancien Corbacum du moyen âge. D'après les indications de la carte que Butkens donne dans son histoire du Brabant, Corbais est avec Walhain, un des rares villages, désigné dans ces parages, situé dans l'ancien comté de Darnau « comprins dans l'ancien Haisbaing » pays de Gembloux, Villers, Tilly et Sombreffe.

Essayons d'en déterminer l'étymologie.

Le dictionnaire de Roquefort mentionne :

Bais = marais, une mare, eau stagnante.
Baix = bas, basse.
Cor et cors = cour, cuzia.
Cor et cort = court, petit, bref.
Cor et corte = cour, cortex.

Il est à observer que dans la figuration de la frontière linguistique belge si exactement tracée par G. Kurth on remarque que les noms Glabais, Thorembais, Opprebais, Pietrebais, Orbais, Nodebais sont indiqués comme étant d'origine germanique et qu'il n'en serait pas de même de Corbais.

De son côté Chotin écrit : « Corbais : cet appellatif devrait signifier Petit Marais... ce serait une romanisation de Kort-Beek, court ruisseau. Cette supposition parait inadmissible, parce que Corbais est trop éloigné du Brabant flamand. Nous pensons donc, continue cet auteur, que cet endroit contigu à Corroy-le-Grand en a fait partie à une époque reculée et que son nom est une syncope de Corroy-bais, bas Corroy, Corroy-le-Bas ».

Ne faut-il pas préférer la solution suivante de ce problème linguistique : le mot Corbais, avec ses variantes, contient un double élément : Cor et bais. Le second «Bais» est suffisamment connu : c'est l'équivalant du flamand Beek (ruisseau) qu'on retrouve du reste, dans le nom du ruisseau de Corbais, ainsi que dans une foule de villages wallons. Le premier terme « Cor » (d'après un vieux dictionnaire roman) signifie un arbre, un végétal dont l'essence n'est pas indiquée. Ne pourrait-on le rapprocher du flamand « Kork » qui en vieux flamand, était une espèce de chêne, d'où le mot « Kurk », bouchon. L'étymologie de la forme primitive se rapporterait donc à un ruisseau ou à un marais où croissaient des *cors*.

b) *Homonymes du nom Corbais : Corbais a de nombreux homonymes tant en Belgique qu'à l'étranger.*

En Belgique :

1. *Corbeek-Dyle :* province de Brabant, arrondissement de Louvain, à 5 km. sud-ouest de Louvain, 777 habitants (1930).

2. *Corbeek-Loo* ou Corbeek-over-Loo, province de Brabant, arrondissement de Louvain, à 5 km. est de Louvain, et 13 km. nord-ouest de Tirlemont, 1878 habitants (1930).

3. *La ferme de Corbais* à Warnant, village situé dans la province de Namur, à 15 km. de Namur et 8 km. de Dinant.

En France :

5. *Corbay*, hameau de Bréviaires (Seine et Oise).

5. *Corbay*, hameau de Biéviaires (Seine et Oise).

6. *Corbeil*, ville de France, département de Seine et Oise, chef-lieu d'arrondissement et de canton à 7 1/2 l. sud-est de Versailles, à 3 l. nord-ouest de Melun et à 6 l. sud-est de Paris, sur la Seine et au confluent de l'Essonne.

7. *Corbeilles*, village de France, département du Loire, arrondissement et 3 1/2 l. nord-est de Montargis et à 11 1/2 l. est-nord-est d'Orléans, canton de Ferrières.

8. *Corbeil-le-Cerf*, village de France, Oise, 3 3/4 l. canton de Beauvais, canton de Méru.

En Allemagne.

9. *Corbach ou Korbach*, ville capitale de l'ancienne principauté de Waldeck sur une petite rivière qui la divise en ville ancienne et en ville moderne, à 10 lieues ouest de Cassel, 31 lieues nord de Francfort sur Mein et 120 lieues nord-est de Paris.

10. *Koerbeke*, en Westphalie, région de Minden.

11. *Koerbeke*, en Westphalie, région d'Arnberg.

En Autriche :

12. *Korbach*, en Illyrie.

c) *Variantes orthographiques du nom Corbais :*

1. Avant le XVe siècle :

Corbeie, *Corbais*, Corbays, Corbéis, Cortbace, Courbay (1307), Coubay (1340).

Sources : Cartulaire du Chapitre de Nivelles ; Miræus : Donations Belges ; Leroy : Topographie Brabant (1696) ; Butkens : Trophée du Brabant. Carton et Chartrier de la Ramée.

2. Au XVe siècle (1454-1493).

Corbais, Corbay, Corbaie.

Sources: Compte de l'Eglise, Registre du XVe siècle.

3. Au XVIIe siècle (1625-1665).

Corbais, Corbay, Corbaie.

Sources : 12 cahiers in folio. Comptes de l'église.

4. Au temps de la seigneurie de Corbais et de la cour de Mgr. De Berghes jugeant à Walhain :

Corbais, Corbacum, Corbaix.

Sources : Archives de l'Etat. Greffe de Corbais. Actes scabinaux de Walhain.

5. Orthographe officielle actuelle : Corbais.

6. En patois, le village est dénommé « Corbaille », ses habitants qui ne portent pas de sobriquets sont des Corbaillys ; en français : les Corbaisiens.

2. — Les noms de lieux-dits de Corbais.

1. Lieux-dits figurant sur les plans du cadastre.

Le cadastre divise le territoire de Corbais en deux sections : la section A ou de la Chaussée, la section B ou du Village.

Le premier plan cadastral a été dressé en 1826 d'après les renseignements et mesurages sur le terrain en 1820 par Monsieur Sablon.

Nous donnons ici les noms des lieux-dits figurant sur ces plans, nous en donnons une explication toponymique en nous basant sur l'observation des lieux et des études datant de longue date (1).

La situation de ces lieux-dits est indiquée sur la carte ci-annexée par les lettres qui en précèdent le nom. Les noms propres de possesseurs, locataires ou autres sont indiqués en italiques et soulignés ci-dessous.

Section B ou du Village :

a. Champ du Petit bois : nom donné aux campagnes contiguës à un bois peu étendu dénommé « Petit Bois » sur les cartes les plus anciennes (1665, 1625, 1682, 1709).

b. Fond *Nicolas*. Petite plaine, unie parfaitement appartenant en 1670 à Nicolas Daihu, échevin.

c. Brackenie. Terrain d'aspect tourmenté qui a probablement tiré son nom du flamand breken, casser. S'écrit aussi Bracquenies (comme le village du Hainaut).

d. Lambiée ou Lambiet.

e. Cinq Bonniers. Terrain d'une étendue de cinq hectares ou cinq bonniers.

f. Ceuter ou Keuter — aussi Queutère — cauter — coutre. Dénomination assez répandue indice de cultures remontant à une époque lointaine.

g. Grand Champ ou Grand Camp. Pièce de terre vaste exploitée aujourd'hui par M. Fabry, lieu ou Marlborough établit, en 1705, son camp.

h. Buisson de Corroy. Buisson à la limite de Corroy-le-Grand.

i. L'Épine. Campagne où a subsisté longtemps une vieille souche d'aubépine, délimitation de propriétés.

---

(1) Nous insistons sur ce fait que nous n'avons pas la prétention de donner ici une étude scientifique, le fruit de nos observations tout simplement.

j. Buisson à la Sorcière. Nom très répandu dans la région et indiquant un lieu écarté, rendez-vous des sorcières pour fêter le sabbat, à 2 km. S. du Tienne à la Sorcière sous Corroy-le-Grand.

k. Pré *Simon*. Lieu-dit actuellement encore en prairie, loué jadis à la famille Simon.

l. Au dessus du puits. Altération de Au dessus *Dupuis*. Champ plus élevé que celui qu'exploita jadis un nommé *Dupuis*.

mn. Grand Bonpré. Petit Bonpré (Grembonpreit, 1686), (Gren bon preit, 1454). Noms donnés à une grande et à une petite clairière situées au fond d'un bois, situé au Nord de la Chapelle actuelle de N. D. de Bon Secours.

o. Cortil aux Harengs. Cortil au Hareng — Cortil, petite exploitation rurale, ici petit champ — aux Harengs, infesté d'une mauvaise herbes, l'ivraie. En wallon, l'ivraie s'appelle èrin. Le mot èrin, en français désigne aussi le hareng, d'où la confusion du traducteur officiel.

p. Haie *Rossinet* ou Haie *Chossinet*. Bien bordé de haies ou de revinements dont subsistent des restes.

q. Marnière *Josselet*. Petite exploitation de marne dont l'emplacement est encore visible aujourd'hui. La marne servit longtemps d'amendement du sol.

r. Aise *Pirlot* ou Aisse *Pirlot*, aujourd'hui Auge Pirlot — Auge = facile, aisé. Voie d'accès ou d'aisance.

s. Champ de la ruelle Margot — Margot, indice de sorcellerie.

t. Terre de Chapon. A cause d'une redevance due au seigneur de Walhain par le tenancier de la ferme du Chapon, aujourd'hui ferme Demanet.

u. La Chèvre. On trouve assez souvent des lieux-dits : La Gatte — à Cortil, à Tourinnes se rapportant à l'antique légende de la Gatte d'Or. Chèvre est-il une traduction de Gatte ?

w. Pré du Curé. Bien de la fabrique d'église, aujourd'hui loué à M. Pirotte.

x. Margo-Marguerite. Lieu de rendez-vous de sorcières... de jadis.

y. Tiège, dérivant de Tixhe, terme désignant des chemins préhistoriques.

z. Madeleine. Endroit de repentir ou de pénitence ; peut-être est ce le nom d'un ancien exploitant.

a'. Pré de la Tour. Prairie marécageuse où se trouve la tour des Sarrasins (XIIe s.).

b'. Linchet. Nom d'un village de la province de Liége.

Section A ou de la Chaussée.

c'. A la Croix. Une croix de carrefour, dite Croix Cattelain, existait jadis à l'intersection des territoires de Corbais, Ottignies et Mont-Saint-Guibert.

d'. Grand Try. Lieu stérile, non cultivable, aujourd'hui encore de qualité médiocre.

e'. Bon Secours, où existait jadis une chapelle dédiée à Notre Dame du Bon Secours, construite en 1724 par le curé Brion et reconstruite en 1849 au bord de la grand'route datant de 1829.

f'. Sept Bonniers : terrain d'une étendue d'environ 7 hectares exploitée actuellement par Monsieur J. François.

g'. Haye de Wavre, lequel était bordé de haies, de buissons et de ravinements.

h'. Try à la Ramillies, orthographe défectueuse de Try à la Ramée. Champ non cultivé ayant appartenu à l'abbaye de la Ramée (XIIIe siècle). Il a existé aussi une épine d'abornement, dite Epine de la Ramée.

i'. Agrapeau. Saint Agrapeau ou Saint Agapit était jadis très vénéré à Corroy-le-Grand, où on allait le prier afin d'obtenir la guérison de maladies infantiles du ventre.

k'. Bois de l'Epine. Bois existant près de l'Epine de la Ramée, citée plus haut.

l'. Bois des Plantes. Dénomination assez fréquente désignant souvent un bois dont les arbres sont plantés en files régulières.

m'. Taille *Delvaux* : Bois exploité en taillis.

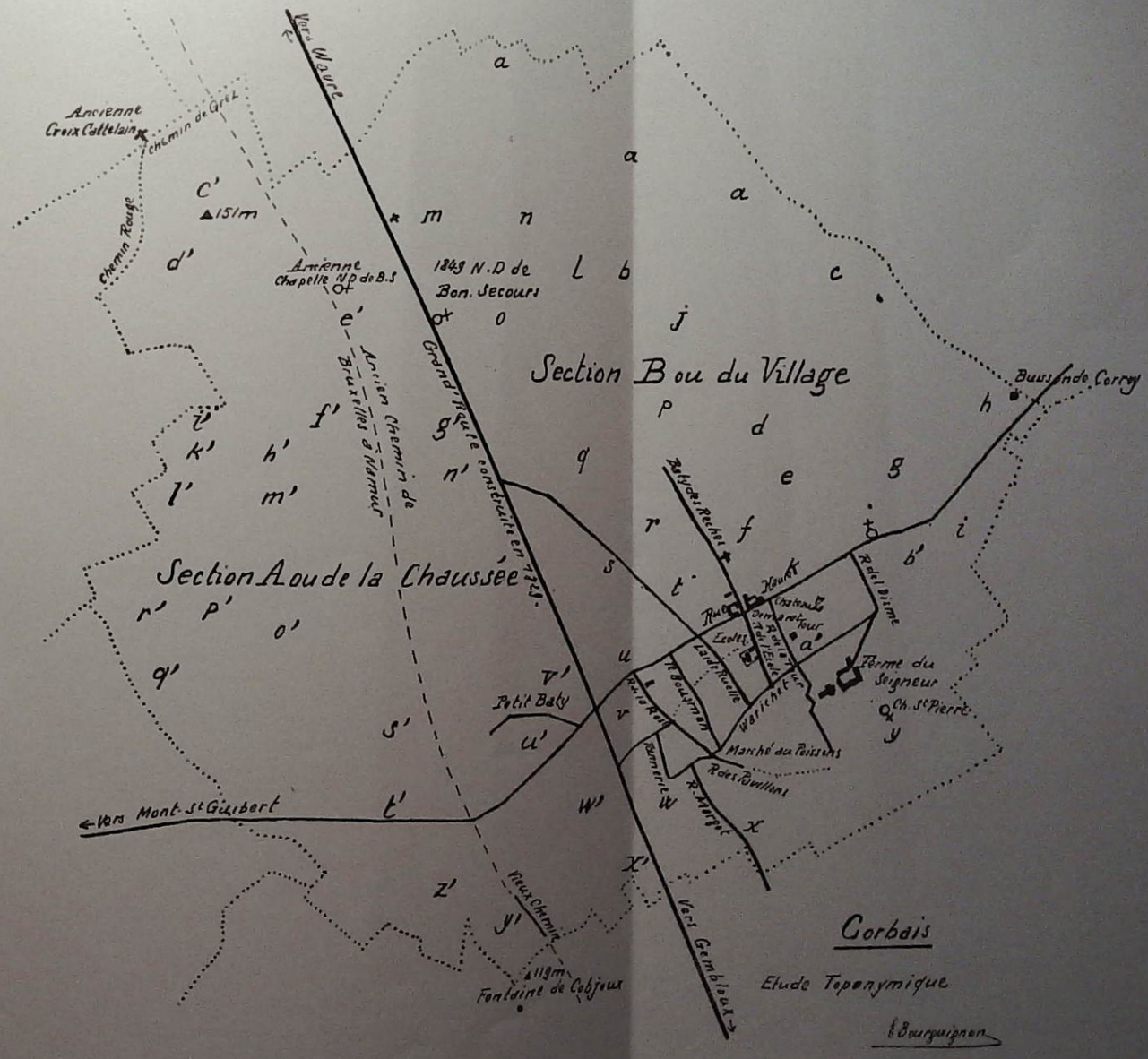

x.

y.

z.

a'.

b'.

c'.

d'.

e'.

f'.

g'.

h'.

i'.

k'

l'.

m

n'. Grand Reposoir. Endroit où l'on se reposait en sortant des bois couvrant tout l'ouest et le nord-ouest de Corbais, jusque vers 1849.

o'. Try des Pauvres. Terrain de qualité médiocre appartenant aujourd'hui encore à l'Assistance Publique, aux Pauvres. De 1454-1493, Bos des Pauvres. Il y eut une sablière, aujourd'hui abandonnée.

p'. Bois Chaponval et Chenois. Emplacement d'un grand bois relevant, peut être de la ferme du Chapon. Chenois, fréquent en Brabant Wallon = bois planté de chênes.

q'. Taille *Jean*. Bois exploité en taillis.

r'. Beau Bonnier. Terrain de bonne qualité.

s'. Trou du Bois. Sortie du bois.

t'. Champ de Chaponval : voir Bois de Chaponval.

u'. Cul de Sac (1625). Pré entouré de haies, sans autre issue que le chemin d'accès.

v'. Terre du Trou. Où il y avait une marnière.

w'. Sévière, Saivière, Campagne de la Saivière (1749) en patois Saiwère (1454, 1821, 1665) du mot wallon saiwer = assainir. Terrain drainé.

x'. Chêne à la Vache : Un chêneau y a longtemps existé.

y'. Trois Fontaines. Trois sources. Remarquer le déterminatif souvent utilisé : Trois tilleuls (Lérinnes). Trois Frères (Sauvenière)... Nom donné à la carrière dont les bâtiments situés sous Nil-Saint-Vincent, sont aujourd'hui une Villa Scolaire de Plein Air appartenant à la Ville de Bruxelles.

z'. Vieux Chemin : Ancien chemin vers la tour et le moulin d'Alvaux.

3. — Autres lieux-dits non indiqués sur les plans cadastraux.

Taille *Jaumotte*.

Bonnier des Dames. A Perwez, il y avait un Bois des Dames, à Thorembais, une ferme dite: Pont des Dames.

Stampiaux, Stampia (1729). En wallon : stamper = lever, redresser.

Terre *Paillet*.

Terre qui tourne. Rapprocher cette appellation de Pierre qui Tourne (Beaurieux).

Terre Crama. On dit encore en wallon « pendre le crama » ce qui veut dire préparer un repas pour réjouissance : maison achevée, moisson terminée.

Ladrée : de Maladrerie. Endroit où l'on soignait les malades : hôpital, léproserie.

Ruelle *Marc* en wallon roualle *Mauc*.

Franche Taverne. Ancien cabaret débitant les boissons qu'il pouvait fabriquer en franchise.

Ferme Philippart, en 1749 Cense Pinchart, avant ceux-ci « du Chapon ».

Château de Corbais, aujourd'hui ferme Péters.

Bonnier *Griffon*. Griffon est un ancien propriétaire de la tour des Sarrasins.

Terre des Meuniers : Longeant le chemin des meuniers ou chemin rouge à cause du sable rouge à travers lequel il passait. Chemin ancien allant de Gilly à Grez.

Journal de Bossut. Journal, djournau, ancienne mesure agraire.

Chemin de Nil.

Closière.

Pré *Gallée* ou Gallère, Pré *Marchal*.

Warichet ou Ourchet. Endroit de vaine pâture, prairie banale.

Le Luminaire, à rapprocher du Point du Jour, lieudit à l'est du village, vers où se lève le soleil.

Chapelle Saint Pierre. Bâtie au siècle dernier par les propriétaires de la ferme des Seigneurs.

Cobjoux, Cobjoux, Corbisoux (1757, 1775). Petit Corbais. Source de Cobjoux.

4. Lieux-dits anciens dont les dénominations sont aujourd'hui indéterminées ou inusitées.

Bois al Bolle. Al Grande Bolle. Campagne Cheminia. Bois al Lache. Au Hay ou Rispougnet. Fontaine St-Pierre. Campagne des Tilloux (du tilleul). Campagne del Vaux

(1686). Terre du douaire (1693). Alle Pré (1757-75). Cortil al Truye (1544-1545). A l'Escavée (ry à sec). Fosse Devillers ou Villers (XIIIe s.). Grande Bonlez, Batty del Bierguine. Terre Ste Cateline. Bati de Bequnée (1454). Le Pincha (1532). Corti Oble (1570). Malplaquée (1681). Al Taverne (Franche Taverne ?).

5. — Les noms des rues du village.

Grand'Route : route de Bruxelles à Namur.

Rue Haute : rue principale, à mi côte du flanc du vallon.

Warichet rue d'en bas, longeant les anciennes prairies banales.

Marché aux Poissons : appellation ironique récente et qui parait persister,

Ruelle *Godeau*.

Tannerie, tanneraie. Il y a peut être existé une tannerie.

Ruelle à la Rose. Nom porté par une ferme que longeait cette rue.

Rue *Bousman*.

Laide Ruelle, aujourd'hui la plus belle du village.

Ruelle *Delin* ou *Dellain* ou au Lin aujourd'hui rue des Ecoles.

Rue de la Tour (tour des Sarrasins).

Ruelle de la Dîme.

Ruelle des Jardins : sentier traversant tout le village entre les jardins.

Ruelle de Pavillons ou Paulions. Citée dans les plus anciens documents.

Baty des Rêches : Baty : chemin encaissé, bordé de haies ou de buissons.

Petit Baty.

Chemin de Grez, vers Grez et Louvain.

Chemin de Gilly à Wavre.

E. Bourguignon.
17 août 1933.

Brigolet et Picquarome.

M. Van Haudenard nous a donné, dans le *Folklore brabançon* (1), un bon article sur le jeu de *brigolet* qui se jouait dans toutes les communes de l'arrondissement d'Ath. Il y a cité un édit de juin 1744, défendant de jouer au *bricolet* dans les rues d'Ath. Voici un texte plus ancien encore. Je le tire des archives de la maison communale d'Irchonwelz (cant. de Chièvres, arrond. d'Ath). Le 22 mai 1733, les échevins procèdent à l'inventaire des meubles délaissés par Jean-Bte Lefebvre. Ils trouvent dans la cave : trente *bricollets* mauvais et bons, estimés 25 patars, et aussi quelques broches de *bricollets*.

Quant au jeu appelé *picquarome*, il n'a de ressemblance avec le brigolet que par l'instrument de jet : un bâton pointu à l'un des bouts ou aux deux. Nous le jouions dans mon enfance à Genappe (Brabant Wallon). Dans une prairie humide et par suite facile à percer le sol, chacun lançait son piquet en terre et, le reprenant, courait à la poursuite de ses camarades en criant : *picquarome* ou *picquorome*. Ce jeu n'était pas organisé. C'était plutôt un geste et un cri, souvenirs d'un jeu désuet.

L'étymologie de *picquaromme* donnée par Godefroy est fautive. Il l'emprunte à La Curne de Sainte Palaye (p. 288) qui lui même s'appuie sur Le Duchat : « Voyez Le Duchat, sur Rabelais, t. I, p. 146. » Elle se rapporte à un autre jeu : « Un écolier courbé et appuyé des mains sur les reins de son camarade, qui se tient debout devant lui et lui tourne le dos, reçoit en cette posture un ordre de ses camarades à qui il dit de *piquer*, et qu'ils *vont à Rome*. De là le nom de ce jeu *picque-à-Rome* ».

Mais, p. 316, La Curne cite le *piquerommier* « Avoit une fille de l'age de treize ans ou environ nommée Gilon ; s'esbatoient de bastons un petit pointuz à l'un des bouz, au jeu que aucuns appelent *piquerommier* ». (J. J. 115, pièce 330, an 1379.)

(1) 12e année, n° 70, pp. 260-265.

Reprenons Godefroy : « centre, *piquarome*, Bourgogne, Yonne, *piquarome, piquérome*, sorte de jeu d'enfant qui consiste à ficher droit en terre un bâton pointu. Foresis *picaronio*, Lyonnais, *piquarognon*, sorte de bâton pointu. Le jeu de *picaronio* est cité par Jac. Chapelon dans l'Éducation des effans de Sant Ftiève, p. 84, parmi ceux auxquels s'ébattaient ses petits compatriotes (Onofrio) ».

Pour moi la chose est claire. Il s'agit d'un jeu où les enfants armés de bâtons pointus se poursuivaient, en se piquant aux rognons, aux reins ; ils imitaient les soldats qui poursuivaient les ennemis en déroute en leur poussant l'épée dans les reins.

Ce jeu se pratiquait encore, il y a cinquante ans, à Rumillies, près de Tournai ; mais les Wallons, en leur langage gaillard, l'appelaient *pique-au-cul*. J'en dois la description, en français et en wallon, avec des croquis amusants à un collègue et ami, M. Alphonse Dufour, architecte à Tournai. Je ne saurais trop le remercier et je lui passe la plume.

« Ce jeu se pratiquait dans mon enfance, vers 1880. Il se jouait en groupe ou simplement à deux. Les joueurs étant réunis en cercle, l'un d'entre eux prononce une formulette d'élimination que l'on employait pour tous les jeux. Il touche de l'index tour à tour et toujours dans le même ordre la poitrine de chacun et en élimine un à chaque tour.

Les joueurs sont nantis chacun d'un bâton aiguisé à une ou aux deux extrémités, d'une longueur d'environ 70 centimètres.

Après le tirage au sort, le joueur désigné pour jouer le premier, lance devant lui avec force son bâton, en décrivant un quart de cercle, de façon à le fixer plus ou moins debout en terre.

On cherchait à cet effet un terrain assez meuble, soit un pré dont l'herbe était fauchée. Cela facilitait les ébats et aussi les poursuites, car le joueur qui parvenait à croiser le bâton de son adversaire de façon à former une croix de Saint André (les deux bâtons se touchant et étant tous deux plantés en terre) avait le droit de poursuivre le vaincu tant que celui-ci n'était pas parvenu à arracher son bâton du sol et à l'y reficher à nouveau. Cette poursuite

consistait à le piquer plus ou moins fort dans le... dos, ce qui provoquait de part et d'autre des plaintes ou des rires triomphateurs ».

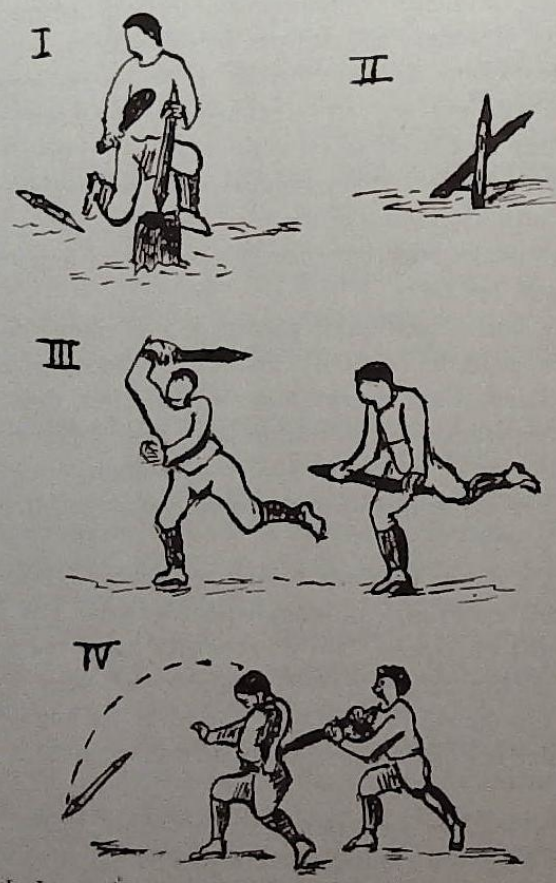

I. Les pointes sont façonnées. — II. Les bâtons sont croisés. — III. La poursuite. — IV. Le bâton est relancé ; il est temps car la pointe de l'adversaire se fait sentir.

Partie en raccourci (patois de Rumillies).

« T'raccourchi ein lanchart dé fagot (branche assez grosse et droite) à deux bons pieds d'long, et t'fais eun' pointe assez longue à chacun des d'bouts avec ein fiermain (courbet). Mi, l'mien y est prêt.....

Allez ! Ch'est à ti à jeuer ! Rue (jette) t'bâton d'dins l'tierre ! Ch'est à m'tour ! Tins !... Nom des os, j'l'ai manqué !... m'pointe est trop grosse..... D'jim !...

Cell 'fos chi cha y est !... Sauv't !... sais 't !... Aië, aië, aië ! n'pique nin si fort ! Té m'fais mau !... Dépèch't'a r'planter t'bâton, jé n'piquerai pus ! »

Grâce à M. Dufour nous comprenons mieux le jeu que ne l'ont fait La Curne et Godefroy.

Je voudrais rapprocher ici le mot *picadô* qui désigne le gratte-cul à Petit-Leez (Gembloux), mot que M. Haust (1) suppose être le produit d'un croisement *cakédô* x *piquer*. P. 42, M. Haust nous dit avoir relevé *cakédô* (églantier, gratte cul) dans l'Est du Brabant (Jodoigne, Perwez, etc. et à Gembloux. Il reconnait en ce mot le flam. *Hagedorn* (aubépine). — Je préfère y voir le gaillet grateron qu'à Genappe nous nommons gratte-cul et dont la tige à angles accrochants de bas en haut peut servir de jeu aux enfants qui se la fourrent dans le dos où elle *cakie* (châtouille) et pique. Je traduis donc *picadô* par pique au dos et *cakédô*, par chatouille en dos.

Au jeu de pique-au-cul décrit ici je crois pouvoir assimiler le jeu de *pegnecul* ou *pigneucul* (peut-être faut-il lire *pigneucul ?)* sur lequel M. Georges Doutrepont n'a pu fournir d'explication (2). Un correspondant du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon (?) lui envoie, de Vienne, la description de trois tapisseries dont la première est : *comment vieillesse fut banie de la court de Venus*. Il y parle de gens et serviteurs de la reine s'ébattant à divers jeux. « Aucuns y viz je jouxter à la quintaine, autres à pigne-cul, autres au crocmadame.... » (P. 60 du mémoire cité). *Pigne* ou *poigne* vient du verbe poindre, piquer, du latin *pungere*.

JULES DEWERT.

---

(1) Etymologies Wallonnes et françaises, Liège, 1923, p. 322.

(2) P. 63, dernière ligne de la note 4, de son Mémoire intitulé : La condamnation de banquet de Nicole de la Chesnaye (A. R. de B classe des Lettres, etc.... Mém. in 8° T. XXVIII, fasc. 3, Bruxelles, 1931).

Explication d'une phrase audacieuse.

(En souvenir d'Emile van Heurck).

Dans la préface à l'ouvrage : **La Médecine Populaire,** de Paul Hermant et Denis Boomans (1), nous écrivions :

« Au point de vue psycho-sociologique, quand des campagnards — ou des citadins — vont, avec foi, avec confiance, consulter une source, passer entre les branches d'un arbre déterminé, tourner un certain nombre de fois autour d'une chapelle pour obtenir la guérison d'une infirmité, l'acte qu'ils accomplissent a une importance sociologique aussi grande que lorsqu'ils se réunissent pour obtenir, par exemple, un remaniement de notre régime d'impôt. C'est ce que nous n'avons pas encore compris ».

Cette affirmation, que les néo-folkloristes, ont comprise tout de suite, et approuvée, a paru osée et paradoxale à ceux qui n'ont pas bien saisi la conception néo-folklorique. L'aspect audacieux de cette phrase nous a été signalé par M. Emile van Heurck peu de temps avant sa mort et chez lui, dans son vaste bureau, entouré de cette merveilleuse bibliothèque aujourd'hui — hélas — dispersée, nous en avions discuté. Des idées qui nous vinrent alors à l'esprit, afin de le convaincre, nous avons fait l'objet de cet article, présenté d'abord, sous forme de rapport, au Congrès d'Archéologie de Liége de 1932.

Dans toute science, lui disions-nous, les spécialistes ont beau avoir des idées individuelles concernant les faits qu'ils étudient, il y a toujours une conception plus ou moins généralisée, un fonds plus ou moins accepté, considéré comme un acquis définitif, une manière de concevoir

(1) Paul Hermant et Denis Boomans : *La Médecine Populaire*, 250 pages, 36 illustrations. Prix : 25 francs. Editions du Folklore Brabançon, Bruxelles, 1929.

les phénomènes et de les étudier, qui leur est commune. Ils se sont habitués à voir les faits à ce point de vue et, si un jour, quelqu'un s'apercevant d'une erreur fondamentale de cette conception, en exprime une autre, inévitablement, il heurte les habitudes acquises par ses collègues.

On perd de vue le caractère provisoire de toutes les conceptions en science, et, des connaissances qui ne sont que très approximatives, on les considère tellement comme des vérités que les esprits les mieux trempés et les plus prudents en oublient le côté aléatoire. Dès que les connaissances se sont cristallisées en un système d'idées, elles ont pris un caractère doctrinal, dogmatique même dirions nous, et il faut entamer une véritable campagne pour obtenir ensuite la moindre rectification.

On s'est habitué, en sociologie, à accorder une importance prédominante aux faits politiques, juridiques et économiques. Les ouvrages de Sociologie n'envisagent généralement que ces faits et c'est à peine s'il font la moindre place à toutes les autres activités sociales. C'est tellement vrai que le concept de société encombre cette science et que les frontières de ces sociétés, prises comme types, coïncident avec les frontières politiques des Etats. Je n'ai pas à m'attarder ici sur toutes les conséquences fallacieuses que cette conception a eues pour la Sociologie à tel point que si elle est vraiment embouteillée, c'est à cela qu'elle le doit. Sans nul doute une réaction se produira un jour.

Qui dit science dit groupement de faits analogues. Dès que des faits furent perçus par les hommes, toujours ils les groupèrent, puis les décrivirent. Toute science fut au début descriptive et de bons esprits, de grands philosophes, des hommes de science, comme Auguste Comte, Kirchoff et plus récemment Ernst Mach ont fait de la description la base d'une théorie complète de la science.

Quoi d'étonnant que les sociologues s'inspirant de la doctrine de l'inventeur de la Sociologie, Auguste Comte, se soient attachés uniquement à la description de ce qu'ils considéraient comme l'*objet* de leur science qui en l'occurence était les Sociétés.

Quoi d'étonnant que leur attention se soit portée surtout sur la forme politique de ces Sociétés, la plus apparente et la plus subjuguante.

Mais décrire les faits n'est que l'enfance d'une science. Il faut aussi les expliquer. Nous savons que beaucoup de savants s'appuyant sur l'étymologie du mot croient expliquer en décrivant.

Quel bel exemple de l'esprit traditionnaliste de la science. Expliquer vient de *plica* qui signifie *pli ;* expliquer a le même sens que déplier, défaire de ses plis, le suffixe *ex* accentuant encore la nuance. Etymologiquement, expliquer signifie la même chose que décrire et toute la philosophie médiévale lui a conservé ce sens ; on le retrouve avec cette signification dans Bossuet et dans Boileau ; on revoit ce mot avec ce sens dans Hegel, au début du XIX^{e}siècle ; on le retrouve au début du XXe siècle dans les travaux de philosophes anglais : James Ward et Wil Wallace (1).

Si on estime que la Science n'a pas à pénétrer « le véritable être des choses » on peut admettre que lorsqu'elle a décrit elle a expliqué.

Mais si on croit qu'elle doit aussi « dégager le mode de production des choses », ce n'est pas la définition étymologique du mot qui doit être adoptée en science, mais celle que lui donne le dictionnaire : « *rendre intelligible ce qui est obscur* » dit Littré et André Lalande, dans son *Vocabulaire philosophique* (p. 227) nous dit : *expliquer, c'est faire comprendre.*

Comprendre un fait n'est plus dès lors seulement le décrire mais dégager les causes qui font qu'il est ainsi Cela nécessite une pénétration beaucoup plus profonde de l'analyse du fait, cela implique son observation non seulement au point de vue statique mais encore au point de vue dynamique ; cela implique non seulement l'étude des formes mais encore celle des fonctions.

Or, les Sociologues, arrêtés aux formes, aux classements des sociétés d'après leurs caractères formels, y sont empêtrés au point qu'ils ne peuvent s'en dégager pour étudier les fonctions. Les fonctions ne cadrent pas du tout avec les classes de formes.

---

(1) Voir à ce sujet : Emile Meyerson : *De l'explication dans les sciences*, p. 17. Payot, Paris 1927.

Brisons donc les cadres, banissons le mot *société* qui évoque à l'esprit une forme déterminée et dégageons les fonctions sociologiques, identiques dans tous les faits quelles que soient leurs formes.

Les hommes sont les unités agissantes dans la vie sociale. Voyons donc comment les hommes s'y comportent. Comme il n'y a pas de groupes sociaux sans hommes (1), ces derniers nous mettront mieux que ne pourrait le faire l'étude d'un groupe in globo, qui est lui une résultante, sur la voie des caractères communs des faits. C'est donc l'homme qui nous sert de point de départ pour l'étude de la Sociologie, comme la cellule pour l'étude de la vie.

Nous dirons qu'il y a phénomène social dès que deux hommes entrent en relation l'un avec l'autre. Ce sont deux mentalités qui s'affrontent et chacune d'elles utilise dans cette rencontre ses aptitudes psychologiques innées et le bagage acquis depuis la naissance, conservé par la mémoire.

Les activités sociales initiales sont d'ordre mental. Le lien social est le résultat d'une accommodation mentale entre individus (2). Il n'y a « société », que si les mentalités des hommes qui la constituent sont accommodées. Et quelle que soit la forme de cette société (politique, réligieuse, économique, professionnelle, artistique) quelle que soit l'importance qu'elle présente pour assurer aux individus qui la constituent la continuité vitale, les mécanismes de la formation grégaire restent les mêmes.

C'est de ce côté qu'il faut chercher *l'invariant sociologique*. Il n'y a pas de sociologie comme science, s'il n'y a pas de caractères communs à tous les faits sociaux. La sociologie est cela et ne peut être que cela.

De ces déclarations nous pouvons déduire deux choses, en apparence assez peu importantes, mais qui, en

---

(1) Laissons de côté les Sociétés Animales, bien que pour ce qui les concerne, il suffirait dans une bonne partie de notre exposé de remplacer le mot homme par celui de l'espèce considérée, notamment pour tout ce qui concerne les activités psychologiques.

(1) Nous avons donné plus de détails concernant cette question dans notre *Importance Sociologique du Folklore*. Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles 1928.

réalité, révolutionneront la Sociologie quand on en tiendra compte.

1°) Un individu ne peut jamais être considéré comme faisant partie d'une seule société. S'il est d'une nationalité déterminée, pour ses croyances, pour ses intérêts professionnels, pour ses aspirations culturelles, pour ses gôuts artistiques, pour ses opinions philosophiques ou politiques, par la langue qu'il parle ou les langues qu'il connaît, il relève d'autres groupes qui, eux, ne tiennent aucun compte des frontières politiques. Il y a pour chaque individu ce que Waxweiler appelait un polymorphisme social (1).

Les frontières sociologiques sont donc mentales avant d'être géographiques. Elles ne sont géographiques qu'en ordre subsidiaire. Si le groupement national s'impose plus directement à l'individu et s'il le forme à son image, s'il le contraint plus impérieusement à tout un ensemble d'obligations, avec des sanctions plus précises, du point de vue sociologique pur, explicatif, fonctionnel, ce groupement ne revêt pas une importance plus grande que n'importe quel groupement avec lequel l'individu se sent quelque affinité mentale. On comprend donc que le sociologiste, délivré du concept de société, envisage comme absolument égaux en valeur, tous les faits sociaux quelles que soient les étiquettes dont on les couvre par surcroit et qui ne sont que spécifiques : religieuses, juridiques, économiques, etc. Des qu'il y a un clivage mental, une similitude de pensées. entre des individus et un contact établi entre eux, un quelque chose qui fait qu'ils se retrouvent mentalement, qu'ils sont équilibrés et qu'un agrégat peut se former, il y a un phénomène sociologique déroulant les mêmes mécanismes d'adaptation individuelle et d'organisation sociale.

Au point de vue folklorique nous pouvons donc dire que toute manifestation revêtant un caractère collectif : procession, cortège, pélérinage, usage de foire, de marché, de kermesse, coutumes familiales, pratiques professionnelles, etc. présente un intérêt sociologique aussi

(1) Waxweiler : *Esquise d'une sociologie*, p. 141. Institut Solvay, 1906.

grand que n'importe quelle manifestation politique ou économique. Une procession pour que la pluie tombe a autant d'utilité *explicative*, qu'une manifestation pour obtenir une réforme du régime d'impôt.

2) Si une organisation sociale quelle qu'elle soit, est le résultat d'une élaboration mentale, les individus impliqués dans cette organisation ne peuvent alimenter leurs activités mentales et réaliser le groupement sociologique qu'en puisant dans leur propre bagage mental les éléments nécessaires. Ces éléments inspirent le travail d'accommodation interindividuelle et s'incorporent aux structures sociales. Une organisation sociale ne peut être que le reflet des mentalités qui l'ont élaborée. Or, ces mentalités agissent conformément aux conceptions qu'elles se font de la vie, des rapports de l'être avec son milieu. Leur *comportement* social est impérieusement contenu, guidé, par ces conceptions.

Les manifestations folkloriques répondent à des conceptions mentales des individus. Ces conceptions interviennent comme les autres dans le travail constant d'accommodation mentale et, si leur rôle n'est pas dominant, le mécanisme psycho-sociologique est absolument le même pour elles que pour n'importe quelle autre conception. Le savant qui veut faire de la Sociologie pure ne peut les laisser en dehors de son champ d'observation. Il doit les mettre sur un pied d'absolue égalité avec les autres conceptions.

Le rôle social de ces manifestations est tel d'ailleurs que des groupements humains se dissolveraient si elles disparaissaient. « L'activité littéraire sous forme de mythes et légendes est une institution fondamentale, par la suppression de laquelle les sociétés demi civilisées perdraient l'un de leurs éléments de cohésion », disait avec infiniment de raison A. Van Gennep (1). Et ce qu'il disait des demi-civilisés est absolument aussi pertinent pour les civilisés.

C'est là que se trouve l'originalité de la conception néo-folklorique. Il est étonnant qu'elle soit si difficilement comprise. Que les sociologues y résistent soit, car elle a

(1) Arnold van Gennep : *La Formation des Légendes*, p. 39. Flammarion, Paris, édition, 1929.

des conséquences révolutionnaires pour tous les systèmes établis et actuellement reçus. Que les folkloristes y résistent nous le comprenons moins car elle donne aux faits qu'ils étudient une importance infiniment accrue. Sans doute impose-t-elle la nécessité de voir dans les faits autre chose que ce qu'on y a vu jusqu'à présent et elle montre surtout la nécessité de les étudier non plus seulement dans le passé, bien que cela reste aussi utile, — nous sommes même persuadés que l'on étudiera davantage encore le passé quand on aura vu combien ces manifestations aideront à la compréhension du présent et à la prévision de l'avenir — mais surtout dans la réalité vivante actuelle. Les filiations historiques des faits, leur répartition géographique, tout cela conserve intégralement son importance ; mais la nécessité de les observer au point de vue psycho-sociologique vient s'y ajouter, et c'est elle qui donnera aux faits folkloriques leur pleine valeur scientifique.

ALBERT MARINUS.

Wellérismes.

Le *Mercure de France* (15-12-1933) a publié la note suivante sous la signature de M. A. van Gennep : « Quiconque a lu les *Aventures de M. Pickwick* se rappelle sans doute le fidèle domestique Sam Weller, et son digne père. Or, ce Sam Weller a parfois une manière si particulière de s'exprimer que les folkloristes qui s'efforcent de classer les proverbes et dictons lui ont assuré une gloire de plus en donnant son nom à une catégorie d'expressions qui n'est en somme ni celle des proverbes, ni celle des dictons, et qu'on ne voit pas comment désigner autrement en Europe bien que, si l'on prenait pour point d'appui l'Orient musulman, on puisse dire que ce sont des *hadiths*, c'est-à-dire des opinions attribuées à une autorité réelle ou supposée et transmises par la tradition sous une forme fixe.

Il est inutile de reproduire ici tous les *hadiths* de Sam Weller, et d'autant moins qu'un Hollandais s'est déja donné cette peine. Les premiers qu'on rencontre en lisant *M. Pickwick* suffiront. Quand, dans le chapitre X, Sam Weller est en train de cirer les bottes des clients de l'auberge et que la petite bonne lui demande de cirer d'abord celles du n° 22, il objecte : « Non, non, chacun son tour, comme disait Jack Ketch à des particuliers qu'il avait à pendre ».

Quand M. Pickwick, dans le chapitre XX, demande à Sam son avis sur les doléances de Weller père, Sam repond : « Ce que j'en pense, monsieur ? Je pense qu'il est victime du matrimonial, comme disait le chapelain de la Barbe Bleue en l'enterrant avec une larme de pitié. »

Le procédé consiste donc à formuler une évidence, un truisme ou un coq-à-l'âne en se réfugiant derrière l'autorité d'une personne connue ou inconnue, réelle ou imaginaire. Les formules de Sam Weller peuvent provenir d'ouï-dires ou de lectures ; peut-être Dickens les a-t-il recueillies directement dans le peuple ; peut-être aussi, trouvant le procédé amusant, l'a-t-il exagéré de manière à donner à son personnage de Sam Weller une marque signalétique par répétition d'une particularité typique et inventé de toutes pièces la plupart des wellérismes qu'on trouve dans *M. Pickwick*.

En tous cas, à ce problème s'en ajoute un autre, qui a été bien exposé récemment par M. Archer Taylor dans une étude comparative des proverbes européens (*The Proverb*, Harvard University Press, Cambridge, Mass.) Dès 1876, Moritz Haupt, professeur à Berlin, en commentant un passage de Théocrite, rappelait les aphorismes de Sam Weller et disait que cette manière de

s'exprimer était fréquente chez les Anglais. Sous le titre de *Samwelleriana* avait d'ailleurs paru en 1863 dans une revue hollandaise un recueil des wellérismes de Dickens. Mais bien avant Dickens, la reine Elisabeth avait fait usage d'une formule de ce genre, devenue inintelligible : *Bate me an ace, quoth Bolton.* Avant elle encore, Chaucer avait utilisé le procédé dans *Troilus and Criseyde.* Il y a des wellérismes même dans les auteurs latins et grecs, par exemple chez Platon : « L'eau vous le dira, dit le gaillard au voyageur qui demandait si la rivière était profonde. »

En Allemagne aussi, on a des cas relativement anciens de cette manière de s'exprimer et elle s'est conservée au point que Hoefer, dans *Wie das Volk spricht (Comment le peuple parle),* en a recueilli plus de deux mille. Tout aussi populaires sont les wellérismes dans les pays scandinaves ; on en connaît un, frison, de 1691 : *Bien des choses se font pour un sou, comme dit la vieille femme en voyant l'homme noir.* Parmi les wellérismes anglais modernes, en voici un de John Galsworthy dans sa *Forsythe Saga : Fini, comme dit la fille française quand elle sauta dans son lit après avoir dit sa prière.* En Hollande aussi, les wellérismes sont encore en usage. Mais le fait curieux est que Taylor n'a pas pu en trouver, sauf deux ou trois très rares, en France, en Italie, en Espagne, et au Portugal.

C'est un fait que j'avais déjà signalé autrefois dans le *Mercure de France* en rendant compte d'une monographie excellente de Friedrich Seiler sur « *La Civilisation allemande à la lumière du proverbe allemand d'emprunt* ». Et je n'avais pu citer alors comme parallèle que : *Oh, oh, dit-il en portugais.* Taylor cite mon exemple et ajoute :

« L'appétit vient en mangeant, dit Engest du Mans, et la soif en buvant » (Rabelais, *Gargantua)* ;

« Faut pas cracher sur la vendange, a dit le papa Noé » (Balzac, *Les Paysans).*

Ce dernier exemple a été emprunté directement par Balzac au peuple. Or, depuis mon analyse du livre de Seiler, j'ai réussi à noter d'autres wellérismes français que voici :

Dans des discussions d'étudiants, quand on a dit quelque chose qu'on croit profond, ou qu'on veut drôle, ou simplement pour attirer l'attention sur l'idée, fréquente est l'adjonction de la formule : « Comme a dit Spinoza », ou « Victor Hugo », ou tout simplement *un grand philosophe de l'antiquité dont j'ai oublié le nom.* Du moins nous employions ceci en cagne à Michelet et plus tard à la Sorbonne. Les générations actuelles ont simplifié sous la forme « Comme dit c't autre », formule souvent employée, on l'a vu par Sam Weller.

A Chambéry, il y a plusieurs familles Pons ; avec mes copains du lycée, pour faire rager un Pons qui était dans notre classe, nous disions : « Je m'en lav' les pattes, comme disait Pons.... Pilate. »

Entendu à Nice, en passant dans la rue : « Ne te tape pas sur les doigts, comme disait la femme du forgeron à son mari quand il battait le fer rouge. »

Entendu à Paris, dit par quelqu'un qui voulait sortir sous une pluie battante et qu'on voulait retenir : « Oh, je ne crains pas l'eau, comme disait Gribouille. »

Entendu assez souvent, de divers côtés, à la suite d'une vérité évidente, ou d'un truisme : « Comme disait Monsieur de la Palice ».

Obtenu à Ecurie, près Arras : à quelqu'un qui vous demande du tabac on répond : « T'as pas d' tabac, alors casse ta pipe, a dit Jésus-Christ à ses disciples ».

Même localité : « *Faut pas qu'y yaye deux femmes qui pissent sur le même fumier, comme dit la mère XXX* ».

Entendu dire dans un bal, à Paris, à une jeune fille qui, timide, refusait de danser : « *Allons, dansez maintenant, comme la fourmi disait à la cigale* ».

Je crois bien qu'on trouverait d'assez nombreux renvois, tant aux fables de La Fontaine qu'aux truismes de La Palice, dans le langage populaire ; et je fais ici appel aux souvenirs de mes lecteurs. Peut-on me communiquer d'autres wellérismes français ?

Seiler, Taylor et les autres folkloristes qui se sont occupés des wellérismes déclarent qu'il est difficile d'en comprendre l'origine. Je crois que celle-ci peut se discerner d'abord dans *Capitaines courageux,* de Kipling, quand, au chapitre V, Salters dit que Simon Peter Cahoun a dit de Lering : « Moitié sur la ville et l'autre moitié un sacré fou ». Tom Platt, furieux, invente aussitôt une réponse à l'adresse de Salters : « A moitié dans un sillon de charrue et à moitié dans un tas de fumier, comme Cahoun n'a pas dit ». On voit comment la responsabilité de l'insulte est ainsi reportée de celui qui parle sur celui auquel on attribue la formule blessante.

Je trouve un autre cas de formation possible dans le premier volume du *Voyage en Suisse* d'Alexandre Dumas. Les six jeunes gens partent de Martigny et sont conduits par un cocher ivre qui, à chaque tournant dangereux, leur crie : « As pas peur, Napoléon a passé par ici ». Plus tard, à chaque aventure qui leur arrive, l'un ou l'autre s'écrie de même : « As pas peur, Napoléon a passé par ici » ; et tous de rire, l'allusion au cocher ivre étant sous-entendue. Supposons leur rencontre quelques années plus tard à Paris ; il suffira que l'un ou l'autre rappelle ce voyage cocasse et répète la formule en ajoutant : « *Comme disait le cocher de Martigny* », pour avoir un wellérisme parfait.

C'est une supposition ; mais dans la pratique, je crois bien que c'est ainsi que les choses se sont passées et que dans la plupart des cas, toute identification du témoin cité est devenue impossible.

A. VAN GENNEP.

Nous pensons que les Wellérismes ne sont pas rares en Belgique, bien qu'ils n'aient que des vogues momentanées. Ainsi, peu avant la guerre, il fut un temps ou il était d'usage assez fréquent d'y avoir recours. Ce fut une mode passagère. Peut-être cette mode est-elle périodique.

De ces Wellérismes nous nous en rappelons deux datant de cette époque. L'un que nous n'avons entendu qu'une fois et qui était plutôt un à-propos. Dans un milieu un peu talon rouge, à une soirée où les Messieurs se trouvaient en smoking et les dames en grande toilette, un invité, d'ailleurs distingué, lâcha, dans un groupe, ou il croyait ne se trouver qu'avec des intimes l'expression vulgaire : M.... ; s'apercevant de la présence proche de dames et de l'effet glacial produit par son expression, il la racheta en faisant rire, disant : *comme Madame de Sévigné écrivait à sa fille*.

Voici un autre Wellérisme assez fréquent à cette époque : Quand quelqu'un se servait d'une expression triviale ou du patois bruxellois, il ajoutait : *comme on dit chez nous en France, du côté de Molenbeek-Saint-Jean*.

Enfin, dans un milieu, toujours le même, la rédaction d'un journal, nous avons entendu très souvent, jusqu'à une date récente (1932), ajouter, quand quelqu'un jurait : *N. d. D., dit la princesse en se frottant les j..... avec du ripolin*.

Nous pensons qu'il faut distinguer le Wellérisme occasionnel, impromptu, sans lendemain et limité à un très petit milieu, et le Wellérisme traditionnel, que l'on produit à peu près automatiquement dans certaines circonstances et des milieux plus ou moins étendus.

Enfin la mode du Wellérisme, périodique ; époque ou tout le monde en fait à propos de tout.

M. Van Gennep, en nous communiquant sa note nous prie de demander à nos lecteurs s'ils peuvent fournir des exemples similaires, en français, flamand ou wallon. Nous voulons bien, mais précisément nous redoutons l'imagination et la fantaisie des lecteurs. Tout le monde peut se mettre a forger des Wellérismes. Dans la lettre qui l'accompagne, il nous cite cet exemple récemment entendu par lui : *« il n'est si bonne compagnie qu'on ne doive quitter, comme disait Dagobert à ses chiens*.

A ces notes nous pouvons ajouter les exemples suivants qui nous ont été communiqués par Monsieur Paul Hermant.

Et tout d'abord celui-ci semblable à celui entendu à Arras par M. van Gennep :

Après une bourde quelconque on ajoute : *comme disait Jésus Christ à ses apôtres*.

En flamand on ajoute : *zoo zeggen de ketters, maar zij dooien* (ainsi disent les païens, mais ils se trompent).

Quand on dit : *cela va bien*, on ajoute : *dit le chien*.

Quand on dit : *cela va mal*, on ajoute : *dit le cheval*.

Quand on dit : *cela va bien*, on ajoute : *signé Julien*.

Mais en voici un plus intéressant, signalé par M. Brixy, parce qu'il est vraiment d'origine populaire.

V'là l'nœud
Dist-i l'souyeux.

Voilà le nœud, dit-il, le scieur de long. Cette expression a été entendue à Lessines. Souyeux = scieur de long en patois de la région.

Le sobriquet de *soyeux* est souvent donné aux Tournaisiens dans le Hainaut occidental parce qu'on les trouve filandreux discutant à l'infini à propos d'un détail.

L'expression s'emploie quand au cours d'une discussion ou d'un travail on se heurte à un obstacle, une difficulté, un désaccord : Voilà l'obstacle, voilà la difficulté. Or, cette exclamation est celle du scieur de long lorsqu'il est arrêté dans son travail par les parties dures du bois.

M. F. Mortier nous dit qu'en Westflandre, on dit fréquement en français, souvent pour montrer qu'on en connaît quelques mots :

Les carottes sont bonnes, dit le Wallon. Et il prenait toute la viande.

Dans la même région, lorsqu'on parle de soi-même, pour masquer la vanité, on dit : *Ik..... zei den hond* (Moi..., dit le chien).

Voici maintenant quelques wellérismes flamands communiqués par Madame Ferguson d'Anvers.

Willen is kunnen, zei den boer, en hij kroop op zijn koe (Vouloir c'est pouvoir, dit le paysan, et il grimpa sur sa vache).

Dat is een, zegde Uylenspiegel, en hij gooide zijn schoonmoeder van de trappen. (C'en est un, dit Uylenspiegel, et il jetta sa belle-mère en bas des escaliers).

On commence un travail et on dit : *Men gaat beginnen*, et on ajoute : *zei de Vos tegen de Hinne, en hij had er al seven binnen* (Nous allons commencer, dit le renard à la poule, et il en avait déjà mangé sept).

M. de Caesembroot nous rappelle une formule qui eut sa vogue à Bruxelles, vers 1920 et que nous avons entendue d'ailleurs un peu partout dans le pays, notamment à Ypres : *Cela va bien signé Camenbert*.

Enfin, Mr. Ferguson, d'origine écossaise, nous donne ce dernier : *Walk into my parlour, said the spider to the fly* (Entrez dans mon parloir, dit l'araignée à la mouche). L'expression s'emploie en Angleterre quand on voit un usurier sur sa porte. Peut-être la formule est-elle signalée déjà dans les travaux anglais cités par M. Van Gennep.

Ajoutons que la chanson populaire flamande *Pierlala* (*Folklore Brabançon*, 2me année, page 190), clôture ses couplets par des formules qui ressemblent fort à des wellérismes.

Que de wellérismes à l'infini ne pourrait-on composer en les attribuant à Pierlala :

'k sey ja, sey Pierlala.
'k sey ja, sey Pierlala.

A. M.

Projet pour une section de Folklore à l'Exposition de Bruxelles de 1935.

Un jour viendra où la Belgique comprendra mieux tout l'intérêt que présente le Folklore pour l'éducation nationale. Elle comprendra que loin de pouvoir servir à entretenir des sentiments de division entre les diverses régions du pays, d'une saine compréhension de la réalité se dégage au contraire une forte impression d'unité.

C'est l'idée que nous avions à l'esprit quand nous avons préparé un plan complet pour la création d'une section de Folklore dans l'Exposition de 1935.

Afin de prendre date nous publions ici les documents qui exposaient notre proposition.

Projet pour une section de Folklore Belge à l'Exposition de 1935.

Une exposition universelle est susceptible de présenter d'autant plus d'intérêt, que son programme comporte des sections nouvelles ou que l'on y a recours à des formules neuves pour y présenter des objets ou pour y montrer l'activité nationale dans un domaine déterminé. Chacun dans sa spécialité doit donc avoir à cœur, en collaborant à une entreprise de ce genre, de faire des suggestions. C'est ce qui nous a déterminé à élaborer le projet ci-dessous.

Quand la ville de Bruxelles a fait appel au concours de la Société de l'Ommegang, nous avons proposé de nous consacrer à la préparation d'une section de Folklore Belge.

Jamais le Folklore Belge n'a été exposé. Il y a eu des expositions locales, sans répercussion ailleurs que dans la région intéressée. Il y a eu, dans les Expositions d'Art Ancien, des sections consacrées aux Arts Populaires, mais toujours réduites à la portion congrue. Il y a eu en 1910, pendant l'Exposition de Bruxelles, une exposition de Folklore au Musée du Cinquantenaire, mais comprimée dans des locaux réduits, ne disposant pas de ressources suffisantes, éloignée de l'Exposition proprement dite, elle ne fut guère fréquentée que par les spécialistes.

Or, le Folklore est éminemment éducatif et particulièrement susceptible de développer dans les masses l'attachement au sol natal.

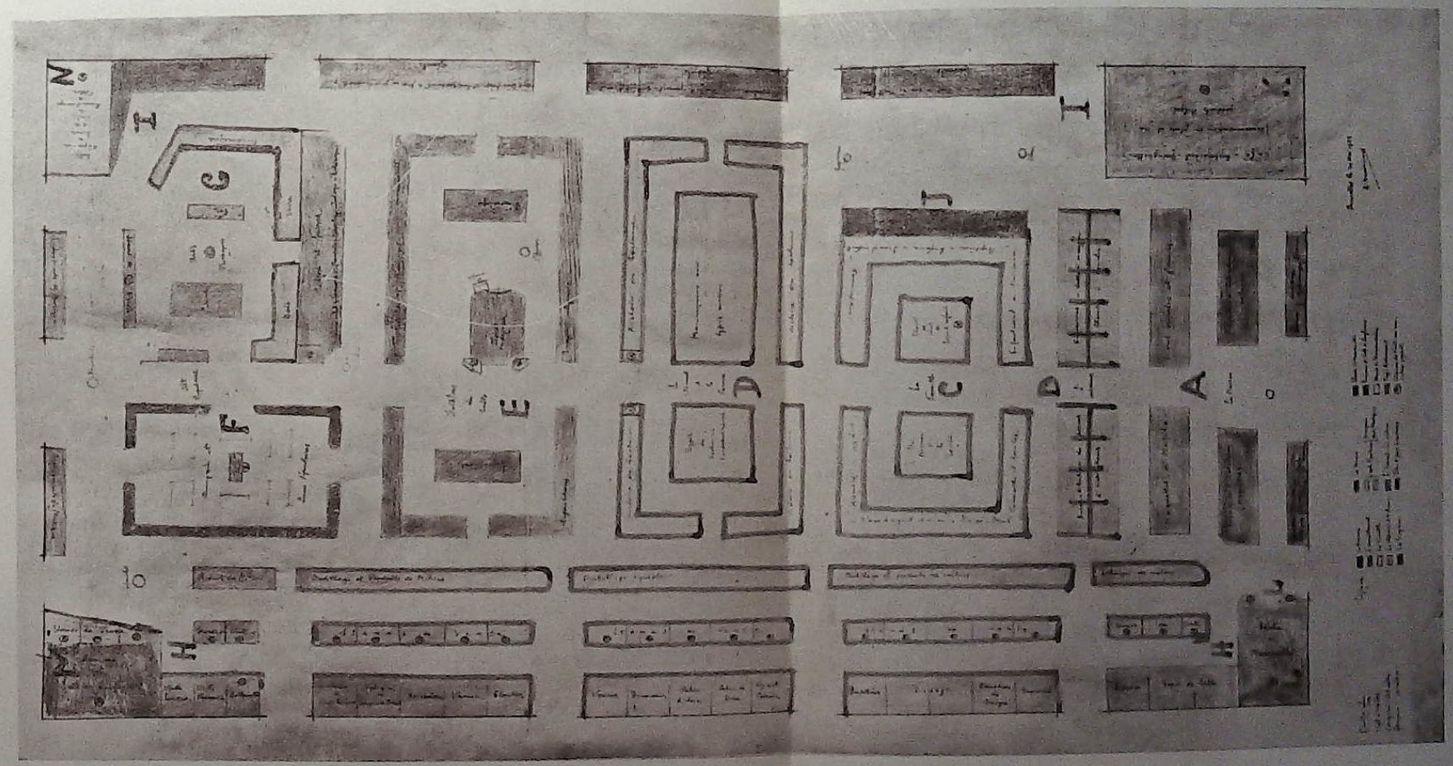

Plan pour une section de Folklore à l'Exposition de Bruxelles, 1935.

S'occupant spécialement de la vie populaire, des mœurs et des usages de la population, le Folklore parvient plus aisément que l'Histoire à la toucher et à l'émouvoir. Dans une exposition de Folklore le peuple se sent chez lui. Il se retrouve mentalement. De là d'ailleurs le succès obtenu par les petits Musées de Folklore et les expositions locales. La conception historique du Folklore n'est qu'une façon particulière de voir les faits folkloriques, mais de plus en plus on s'aperçoit que le Folklore a plus d'affinité avec l'ethnographie, avec la psychologie collective et avec la Sociologie.

Un Musée ou une exposition de Folklore ne vise donc pas à mettre en valeur le côté esthétique des objets, ou leur côté archéologique, mais plutôt à dégager les activités mentales, les besoins mentaux dont les objets ne sont que l'expression concrête ou matérielle.

C'est ainsi qu'une exposition de Folklore doit être conçue et nous pensons que cette exposition doit être vivante. Ce ne doit pas être une nécropole d'objets, mais les métiers évoqués doivent être en action dans leur cadre naturel reconstitué, avec leur outillage. A proximité un comptoir de vente débite les produits du travail et des vitrines connexes exposent l'évolution de l'outillage et des types d'objets fabriqués à diverses époques. Il doit donc y avoir, à côté de l'organisation scientifique de l'exposition, une organisation commerciale. Celle-ci bien montée avec publicité adéquate, peut assurer la récupération des frais de l'exposition (Par exemple : A Berlin en 1932, une petite exposition de produits de l'art populaire a laissé une recette de plus d'un million de mark, soit près de 8 millions de nos francs).

On ignore généralement dans notre pays dans quelle mesure le folklore a été utilisé à l'étranger au point de vue de la formation d'un sentiment national puissant. (Par ex. : en Italie le DAPOLAVORO puise tous ses éléments dans le Folklore Italien et le transfère à l'école, dans les écoles professionnelles, et dans les œuvres s'occupant des loisirs des travailleurs. Faut-il dire ici combien en Allemagne, le mouvement nazi, puise dans le Folklore).

Dans tous les pays issus de la guerre : Tchéco-Slovaquie, Pologne, Finlande, Esthonie, Lithuanie, Lettonie, ou agrandis par la guerre : Roumanie, Yougo-Slavie, ou ayant à lutter contre le défaitisme intérieur ou le découragement à la suite des pertes subies par la guerre, comme la Bulgarie et la Hongrie, c'est en puisant dans le Folklore que l'on entretient le sentiment national. Ces éléments sont plus efficaces que toutes les démonstrations patriotiques telles qu'on les conçoit aujourd'hui.

Nous proposons donc qu'un effort soit fait en Belgique en 1935 pour organiser une grande et belle exposition de Folklore National.

Ignorant les dimensions et la disposition du local qui nous serait éventuellement accordé, il nous est impossible de donner ici un plan précis et définitif. Nous déposons, en même temps

que ce texte, un plan fictif, (v. plan ci-annexé) dans un local supposé rectangulaire pouvant mieux qu'une énumération donner une idée de cette exposition telle que nous la concevons.

Tous les aspects de la vie humaine y sont représentés :

A) LA MAISON. — L'homme vit dans une maison. Types d'habitations à diverses époques et dans les diverses régions du pays. Maquettes toutes à une même échelle afin de rendre possible la comparaison. Cette exposition montrera que les différences sont dues aux matériaux employés, aux influences étrangères subies ou à des nécessités professionnelles particulières et non à des différences de race ou de langue entre les diverses régions du pays.

B) L'AMEUBLEMENT. — Sa maison l'homme l'aménage. De l'extérieur nous passons à l'intérieur de l'habitation et nous procédons de même : types de diverses époques et des diverses régions. Présentation sous forme de reconstitutions d'ensembles, sans souci de trouver de belles pièces, mais des pièces caractéristiques.

C) LA FAMILLE. — Dans la maison vit la famille. Evocation des usages relatifs à tous les évènements de la vie humaine, du berceau à la tombe. Enfantement, naissance, baptême, l'enfance et ses jeux, la conscription, les fiançailles, le mariage, les noces d'or, le décès, le deuil et les tombes.

D) L'HABILLEMENT ET LA PARURE. — L'homme s'habille et se pare. Même présentation. Des types sur mannequins et des documents comparatifs exposés. Le cadre, le décor de chaque type, la disposition des personnages et leurs attitudes seront inspirés par des estampes, des gravures ou des tableaux de l'époque correspondante. Si cette section est suffisamment étoffée, des défilés vivants pourront être organisés dans l'enceinte réservée à des démonstrations.

E) LA CROYANCE. — La famille croit. L'expression du sentiment populaire de la croyance sera l'objet d'une section particulière : images réligieuses : drapelets, sanctjes, chapelettes familiales ou de coins de rues, chapelles campagnardes, crèches (bethléem), statues, ex-voto, objets de pélerinage, démonologie, superstitions, présages, etc. Particularités folkloriques des divers cultes.

F et G) L'ART POPULAIRE. — Tant en ce qui concerne son métier que l'ornementation de son foyer l'homme a exprimé son sentiment de la beauté, son gout de la ligne, de la couleur. Une exposition d'objets témoignant de cette recherche de l'art suivra celle des métiers. On y verra des pièces dites d'art populaire en bois, verre, terre, métaux, étoffes brodées, imageries diverses, livres populaires avec contes et légendes, etc.

I) LE PLAISIR. — Tout ce qui a trait aux fêtes populaires, jeux, géants, cortèges, ornementation des rues, etc. Cabarets avec leurs jeux : Tir à l'arc, à l'arbalète, vogelpick, jeux de boule, de quille, etc. Dans ces cabarets ou dégustera les bières spéciales :

faro, lambic, Diest, Louvain, Hougaerde et plats et friandises du pays. Sociétés d'agrément avec tout ce qui évoque leur vie particulière, drapeaux, blasons, joyaux, costumes, colliers, etc.

G) LA CONNAISSANCE. — L'homme si rudimendaire que soit sa culture a des conceptions à lui de tous les phénomènes naturels. Qu'il s'agisse du corps humain, des plantes ou des animaux, des météores, etc., il a ses explications des phénomènes et celles-ci s'exteriorisent en actions (médecine populaire et art vétérinaire, instruments à compter le temps, calendriers, almanachs, clepsydres, cadrans solaires, etc.).

H) LE TRAVAIL. — L'homme travaille. Exposition de l'outillage des métiers principaux à travers les âges et produits de ces métiers. Une succession de stands reproduira quelques uns des métiers particuliers en activité :

Dentellières — à leur métier, chambre de béguines.
Tisserands — Vieux métiers avec navettes à mains, rouets, bobinage, filage, etc.
Imprimerie — avec presse à bras, Imprimera des images, des drapelets de pelèrinage, des images genre Epinal, des jeux. Coloration à la main de certaines de ces productions.
Fabrication et coloration des produits en terre : pipes, plaques de patisseries, etc.
Poteries de terre.
Poteries d'étain.
Dinanderies et battage du cuivre.
Cloutier.
Verrerie ; confection de menus objets de fantaisie comme en fabriquent les ouvriers pendant leurs loisirs.
Boisselerie
Fabrication de sabots
Fabrication de couques de Dinant
Fabrication de spéculations
} Expositions connexes : les formes en bois et des motifs ornementaux
Tapis de sable.
Vannerie.
Reconstitution d'anciens magasins : épicerie, boucherie, pharmacie, bollewinkel, etc
Outillage de Métiers divers : cordier, batelier, abatteur, brasseur, vigneron, agriculteur, etc.
Chacun de ces stands suppose le comptoir de vente et l'exposition rétrospective.

L'exposition contiendra un théâtre de marionnettes (L).

Il y aura une salle de conférences et de démonstrations, avec Cinéma où l'on montrera des films de nos cérémonies civiles ou réligieuses, de nos fêtes populaires, etc. (M).

Une salle exposera les publications belges qui ont traité du Folklore (N).

Un grand restaurant-guingnette débitera exclusivement des produits belges et des plats belges (K).

* * *

Notre budget dans ses grandes lignes était ainsi conçu :

Dépenses : Aménagement de la Section, 5 millions.

Recettes : Droit d'entrée, 1 ou 2 francs selon les jours. Prévisions : 3 millions de visiteurs sur les 10 millions que l'on croit devoir visiter l'exposition : 5 millions. Concession des stands de vente et participation aux recettes : 500.000 francs.

Si l'Exposition laissait un reliquat il aurait servi à constituer un Fonds National pour encourager les recherches folkloriques en Belgique.

Les éléments de cette exposition que l'on aurait pu conserver auraient servi d'embryon à un Musée National de Folklore.

La difficulté était de trouver les fonds nécessaires à l'installation car les deux tiers du budget devaient être dépensés avant que s'effectuent des rentrées. Nous avions proposé au Comité de l'Exposition de se constituer notre bailleur de fonds et de se rembourser sur les entrées.

Non seulement, le Comité de l'Exposition, son budget étant établi, n'a pu adhérer à notre proposition, mais nous a fait savoir, qu'en vertu de ses statuts, il devait nous faire payer un droit de location dans ses locaux ou bien un droit de location d'un terrain avec obligation pour nous d'y construire un palais. Enfin que le produit des concessions des stands de vente lui revenait. Ces dispositions statuaires grêvant notre budget d'une somme supplémentaire de 2 millions, nous avons du renoncer à la réalisation de notre projet.

Nous le regretons d'autant plus que toutes les personnes qui avaient pu examiner attentivement notre projet étaient unanimes à en reconnaitre l'intérêt et à le considérer comme un « clou » de l'Exposition. Cet intérêt s'est manifesté jusqu'à la Commission de l'Art Ancien ou la Section de l'Ameublement, des Arts Populaires, de la Carrosserie, a exprimé ses regrets, quand elle a su que le projet était abandonné et émis le vœu d'en voir reprendre l'examen.

Conjointement au projet ci-dessus, nous avions esquissé un projet plus vaste, celui de voir consacrer le parc de 16 hectares qui se trouve au Heysel à une section de Folklore en plein air, analogue à ceux qui existent déjà à Arnhem en Hollande, Stockholm en Suède et Lillehamer en Norvège et dont divers pays d'Europe se proposent d'imiter l'exemple.

Voici la note explicative que nous avions donnée à ce sujet, toujours afin de prendre date car nous sommes convaincus que l'avenir imposera ces réalisations.

Projet pour un Musée de Folklore en Plein air.

On ignore en Belgique le développement pris par le Folklore dans les autres pays, notamment chez les Slaves, les Germains et les Scandinaves.

Les latins seuls, tant en ce qui concerne la conception même du Folklore que son utilisation dans l'éducation, sont restés à

des conceptions tout à fait périmées. Seule l'Italie depuis l'instauration du fascisme, a fait parmi les latins l'effort qui la remet à la hauteur du problème.

Dans tous les pays il y a un ou des Musées spéciaux, aussi vastes que d'autres Musées, consacrés au Folklore National. Citons des exemples : Arnhem en Hollande, Bale en Suisse, Budapest en Hongrie, Vienne en Autriche, Berlin et Hanovre en Allemagne, Brno en Tcheco-Slovaquie, Varsovie, Lwow et Wilna en Pologne, Helsinsky en Finlande, Riga en Lettonie, Tartu en Estonie, Kowno en Lithuanie, Stockholm en Suède, Lillehamer en Norvège, Copenhague en Danemark, Bucarest, Cluj et Csernowitz en Roumanie, Sofia en Bulgarie, Belgrade, Zagreb, Serajevo en Yougo-Slavie, etc., partout il y a des Musées de Folklore, évocateurs de la vie populaire, de ses usages, de ses croyances, de ses activités professionnelles. Ces Musées sont conçus pour le Peuple, dans l'esprit du Peuple. Il y va en masse parce qu'il s'y retrouve chez lui et l'enseignement utilise largement ces Musées. Par exemple : en Suède, le Skansen ou Musée de Folklore Central a des ramifications avec les Musées locaux dans plus de 2000 localités du pays. C'est par le Folklore que la Suède et les autres pays développent le sentiment national des populations.

Ici en Belgique où la conception latine du Musée a survécu, nous faisons encore de nos Musées des endroits ou l'on expose de belles pièces, où on les conserve, où on les classe et les analyse pour des spécialistes. Aussi seuls les spécialistes visitent-ils les Musées. Le peuple n'y va pas. Ils ne sont pas faits pour lui.

Le Musée de Folklore répond donc à une conception différente.

Actuellement la tendance dans la plupart des pays est de créer des Musées en plein air ; c'est-à-dire que dans un parc déterminé, on groupe des types d'habitations depuis la caverne jusqu'à nos jours. Ces habitations sont reconstituées avec leur mobilier et leurs accessoires. En s'y promenant le visiteur, en un rien de temps a revécu l'histoire de l'habitation et de son aménagement. On reconstitue de même des ateliers et l'histoire de la technique et de ses progrès est évoquée de même.

Toutes les activités humaines, toutes les Institutions régissant la vie sociale font l'objet d'une présentation similaire.

A Stockholm le Skansen Museet, créé depuis trente ans, organisé par l'Etat et exploité commercialement par une Société semblable à celle qui exploite le Jardin Zoologique d'Anvers, vit des ressources que lui apportent les visiteurs. Le peuple y vit. Il en est de même du Musée de Lillehamer en Norvège. En Hollande, à Arnhem, un parc de 40 hectares a été affecté à un Musée en plein air. Il est en voie de création et chaque année on consacre des sommes à son aménagement, car des créations de ce genre ne peuvent évidemment être réalisées d'une pièce. Dans ce parc une hotellerie scolaire a été installée et c'est là que les enfants de toute la Hollande viennent chaque année achever, par des promenades concrètes et synthétiques, leur formation nationale.

La Suisse va créer à Berne son Musée de Folklore en plein air. Elle devait organiser en 1934 une exposition internationale de Folklore après laquelle le Musée serait resté en permanence. Cette exposition est reportée, à cause de la crise, à 1939 (1).

Nous nous trouvons donc là en présence d'un domaine où la Belgique ne serait sans doute pas novatrice, mais où la place qu'elle prendrait serait encore parmi les premières et une création de ce genre peut être heureusement décidée à l'occasion d'une exposition comme celle de Bruxelles.

Malheureusement on est ignorant en Belgique du développement que prend le Folklore dans le monde.

Supposons qu'il soit décidé que le parc se trouvant au Heysel 16 Hectares et les terrains compris entre les Avenues de Meysse, de Bouchout, du Centenaire, du Gros Tilleul, sera affecté à la création d'un Musée de Folklore en plein air. Pendant l'exposition, une partie de ces terrains est mise à la disposition des organisateurs, l'Exposition finie, un embryon de Musée reste et il peut continuer à s'y développer. Bruxelles et son 2e district auraient une installation qui aurait le mérite de la nouveauté, un quelque chose d'original, peu connu et peu vu, un organisme qui serait susceptible d'attirer constamment dans ce district des visiteurs. Les étrangers ne manqueraient pas de prendre le chemin de ce Musée.

Comme on y trouverait un théâtre de verdure, une plaine de jeux anciens (tir à l'arc, à l'arbalète, jeux populaires divers) où des concours seraient organisés ; une plaine de jeux d'enfants, etc., la fréquentation en serait constamment assurée, comme le Jardin Zoologique d'Anvers d'ailleurs.

Etant données nos relations avec les Musées similaires étrangers, chaque année nous y organiserions une exposition consacrée au Folklore d'un pays : Italie, Suède, France, Pologne, Tchéco-Slovaquie, etc. L'attrait serait constamment renouvelé et nos populations, nos écolliers, prendraient ainsi connaissance d'une façon concrète de la vie et des mœurs des diverses populations de l'Europe. Sans nul doute obtiendrait-on aisément, à la suite d'une exposition de ce genre, que chaque pays laissa chez nous, ne fut-ce qu'en dépôt, de quoi aménager une salle du Folklore de son pays et le Musée deviendrait ainsi un Musée International de Folklore.

La formule d'installation et d'exploitation d'une Institution de ce genre serait conçue dans le genre du Skansen de Stockholm ou du Palais des Beaux Arts de Bruxelles ou du Jardin Zoologique d'Anvers. Ce dernier constitue, faut-il le rappeler, une des

(1) Depuis que cette notice a été redigée, nous avons appris que la France se proposait, à l'occasion de son Exposition internationale des Arts décoratifs en 1937, de créer également à Paris un Musée de Folklore en plein air.

attractions principales de la Ville d'Anvers. Sans nul doute que le Musée humain constituerait pour Bruxelles une attraction au moins aussi grande.

Le Musée de Folklore en plein air est une conception qui fait actuellement son chemin dans le monde. Un jour viendra où la Belgique sera appelée à son tour à installer un Musée similaire. Aujourd'hui, elle peut encore prendre une place honorable en la matière. Qui sait si l'idée ne sera pas réalisée par une autre ville ? Le jour où une autre ville aurait entrepris semblable création, il deviendrait impossible à Bruxelles de l'imiter. Bruxelles peut aujourd'hui prendre les devants et nous serions fiers si par cette proposition que nous faisons, nous avions pu contribuer à doter la capitale de notre pays d'une Institution si utile au point de vue de la formation du sentiment national.

* * *

Nos démarches pour amorcer en 1935 une entreprise de ce genre ayant échoué, nous ne désesperons cependant pas de voir se poursuivre sa réalisation. La Société de l'Ommegang qui en 1930 a su mener à bien une grande initiative a décidé, dans sa dernière assemblée générale, le 27 février, d'entreprendre une campagne de propagande en vue d'en poursuivre la réalisation. Nous espérons qu'elle pourra compter sur le concours de nos lecteurs.

A. Marinus.

P. S. Une première conférence de propagande a été faite le 19 mars dans la grande salle du Musée Royal des Beaux Arts devant plus de quatre cents personnes. Nous en donnerons le texte, d'après la sténographie, dans notre prochain fascicule.

Menus Faits.

Coutumes et expressions d'Hakendover.

1) A la messe des funérailles, toute la famille se place dans le chœur de l'Eglise, les hommes à droite, les femmes à gauche. Lorsque, après l'office, on emporte le mort pour l'enterrer dans le cimetière, qui se trouve encore autour de l'église, toute la famille reste dans le chœur jusqu'à ce qu'on rapporte le brancard à l'église.

Avant de descendre le cercueil dans la fosse, le fossoyeur enlève la croix du cercueil et la remet à un ami du défunt, qui la donnera à la famille. Ce sont toutes ces croix que l'on trouve au-dessus des lits dans les chambres à coucher du village.

L'habitude — mais elle se perd de plus en plus — était de faire de grands dîners après les funérailles. « Un dîner comme on en fait le lundi de Pâques » m'a-t-on spécifié ; hors, le lundi de Pâques est le plus grand jour de fête de l'année à Hakendover »

2) Dans l'église il y a un pilier décoré d'une fresque ancienne à demi-effacée. Voici la légende que l'on raconte à ce sujet : il y a très longtemps, un jour que les fidèles se rendaient à l'église, ils y virent cette fresque venue miraculeusement. On essaya à plusieurs reprises de la faire disparaître par nettoyage du pilier : la fresque revint chaque fois.

Certains m'ont dit que cette fresque representait St-Nicolas.

3) Voici ce que les villageois d'Haekendover disent de ceux de Grimde et de Wulmersum. (2 villages voisins).

a) Die van Grum' (Grimde)
Zijn zoo slum (slim)
Dat zij scheiten (sic) in hun hum' (hemd).
(Ceux de Grimde sont si malins qu'ils ch... dans leur chemise).

b) Die van Wulmersum zijn geboren
Zonder kerk of zonder toren
Ze maken een kotje in hun beuk
En daar komen al die van Wulmersum uit.
(Ceux de Wulmersum sont nés sans église et sans tour, ils font un trou dans leur ventre et de là sortent tous ceux de Wulmersom). — Il est à noter que Wulmersom est un hameau d'Haekendover et ne possède plus d'église, depuis la pose du chemin de fer Bruxelles-Liége.

4) Lorsqu'on voit un cheval blanc et que l'on est à plusieurs, il faut crier le premier en tenant un morceau de fer en main où en se frottant le ventre :

« Een, twee, drie (Une, deux, trois
Geluk voor mij ». Bonheur pour moi).

5) Heeft men op een Zondag een lijk
In zes weken opnieuw een lijk ».
(Si on a un décès le dimanche, dans six semaines il y aura un nouveau décès).

6) Si un hibou vient se poser sur le toit, dans peu de temps il y aura un décès dans la maison.

7) Si le chien hurle, signe de malheur.

8) Celui qui a des verrues peut les faire partir, en plongeant simplement le doigt dans une taupinière lorsque sonne la cloche des morts. Il faut aussi prier pour l'âme du défunt.

9) « Donderd het in de ijl boomen, dan is het een schraal koejaar » — S'il tonne dans les arbres dénudés, il y aura peu de fourrages pour les vaches. (Plus généralement, mauvaise récolte).

10) Op sint Paulus bekeering
Moet de leeuwerik zingen
Of ze gat zal springen.
(Le jour de la convertion de St-Paul, l'alouette doit chanter, où son derrière éclatera).

11) S'il y a beaucoup de noix, hiver rigoureux.

12) Lorsqu'on voit une araignée, on dit :
's morgens druk
's noenes geluk
's avonds min
brengt een spinnekop in.
(Une araignée apporte : de la misère, le matin ; du bonheur à midi ; de l'amour le soir). — A comparer avec l'expression française.

13) Als een meisje het schotelwater laat koken
Moet ze zeven jaar wachten om te trouwen.
(Une jeune fille, qui laisse bouillir l'eau de vaisselle, devra attendre 7 ans avant de se marier).

14) Als op lichtmis de zon op de kerkboek schijnt,
Dan bindt de Kempenaar zijn afval bijeen.
(Si à la Chandeleur (2 février), le soleil luit sur le missel, le campinois rassemble avec soin les restes de sa moisson précédente) (Donc, signe que la récolte prochaine sera mauvaise).

15) Un arc-en-ciel annonce 6 semaines de mauvais temps.

16) Sint-Antonius maakt het ijs
Of breekt het ijs.
(Saint Antoine — 17 janvier — fait commencer la gélée ou la fait finir).

17) On dit : « Dat wordt een vogelplein » pour dire qu'un terrain devient un terrain abandonné.

18) Le long du presbytère, serpente une petite ruelle. Il y a quelques années, un très grand lièvre passait tous les jours par cette ruelle, et aucun chasseur ne parvenait à l'atteindre.

Le curé d'Haekendover, M. Van Aarschot l'a, par des prières, fait disparaître (wegzetten) pour 99 ans.

19) Les vieilles gens conservent le souvenir d'une sorcière, nommée Carolincke Srook, et dont les enfants et grandes personnes s'effrayaient. On n'a pu pourtant me citer des faits précis.

20) April wel zonder koren, Mei nooit zonder bloeisel.
(Avril, bien sans épis, Mai jamais sans fleurs).
In Mei koel en nat, vult de schuur en het vat.
(Mai frais et humide, remplit le tonneau et la grange).

HENRI DE LEENHEER.

Les Sionites de Lathuy (1).

A propos de la Secte de *Sionites* de Lathuy, je ne suis pas certain qu'elle existe toujours. Ma visite date d'avant-gerre. Il n'en serait pas moins intéressant d'aller voir sur place et de s'informer ailleurs. Les Sionites, secte religieuse fondée au XVIIIe siècle. Son nom provient de ce que Sion est le lieu imaginaire de leur réunion. C'est une très intéressante communauté par son origine et son article de foi. Sa règle de foi unique est l'inspiration intérieure du Saint-Esprit parlant au Cœur et lui enseignant la vérité. C'est essentiellement la religion *du Cœur*. La secte sionite fonctionne surtout en Allemagne.

Vous dites : Ne s'agit-il pas d'une secte de Stévenistes ? — Non — Rien de commun. Corneille Stevens était un vicaire général de Namur qui refusa en 1802 de souscrire une formule de soumission aux articles organiques. On était alors sous le gouvernement impérial. Il se créa alors une secte ou plutôt un parti de Stevenistes.

Il existe encore une secte de Stevenistes aux environs de Hal, qui fut fondée par un *Steven*, (pas de *s*/ qui n'était pas un prêtre. Il y a toujours un temple.

Bref, la secte religieuse serait une mine sans fonds que vous pourriez explorer utilement. Je suis en ce moment en villégiature (de santé) dans une commune du Brabant wallon. Dans cette région il n'y a pas une commune qui n'ait sa secte et son temple protestants et aussi son prêtre, lequel est un brave homme qui en temps ordinaire vague a ses occupations de cultivateur, d'horloger etc. Les protestants, on les appelle des *tchepères*. Cette appellation n'ayant rien d'infamant ni de ridicule. Dans la commune où je séjourne (pourquoi ne pas la citer : Ohain, les tchepères sont nombreux et sont considérés comme de très braves gens, dont quelques uns occupent des emplois publics.

A Ohain, jusque il y a seulement quelques années avant la guerre, on enterrait les protestants dans une partie spéciale et réservée du cimetière. Cette pratique a disparu. Il serait curieux de s'informer ce qu'il en est advenu dans d'autres communes, comme sur l'origine de ce mot *tchepère*, qu'on retrouve partout.

L. TRÉFOIS.

(1) v. *Folklore Brabançon*, XIIe année, p. 348.

La Chapelle à l'Arbre de Jodoigne.

M. Oscar Duchesne, de Jodoigne a donné ici (1) la légende de la chapelle à l'Arbre de Jodoigne et exprimé le regret de ne pouvoir donner une reproduction de l'ancienne chapelle, actuellement détruite et remplacée par une autre.

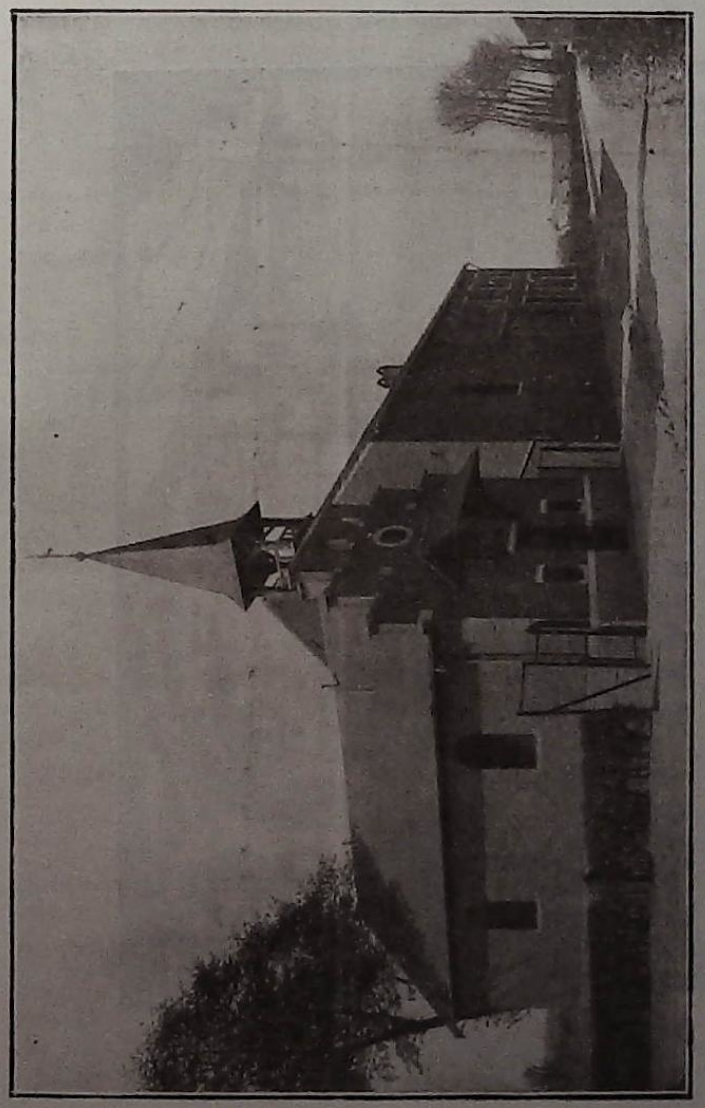

La chapelle à l'arbre actuelle à Jodoigne.

(1) v. *Folklore Brabançon*, II, p. 280.

Nous publions ici un dessin de M. Paul Moureau, professeur à Chatelet et originaire de Jodoigne et qui représente l'ancienne chapelle à l'Arbre.

L'ancienne chapelle à l'arbre à Jodoigne.
(Dessin de M. P. Moureau).

* * *

Nous réunissons ci-dessous une série de notes communiquées par M. A. Mortier, de Ruchaux (Mont-Saint-Guibert).

Moyens de se préserver, jadis au cours de ses déplacements pendant la nuit, des tentatives des mauvais esprits.

Vous deviez considérer comme très mauvaise rencontre, celle d'une personne ne répondant pas, pendant la nuit, à votre souhait de *Bonsoir !*

Dès que cette personne était éloignée de quelques pas, après vous avoir croisé, il était bon, en ayant soin de ne pas se retourner, de faire le *Signe de la Croix* et de réciter :

trois fois le *Pater* puis trois fois l'*Ave Maria*, s'il s'agissait d'un homme ;

trois fois l'*Ave Maria* et ensuite trois fois le *Pater*, si le personnage était une femme ;

trois fois les actes de *Foi*, de *Charité* et de *Contrition*, si vous n'aviez pu distinguer le sexe de l'inconnu.

Il y avait certainement beaucoup de variations dans le choix de la prière.

Lorsqu'on devait revenir seul, la nuit tombée, d'un endroit situé dans les environs de sa demeure, il était prudent d'emprunter un autre chemin que celui suivi à l'aller : on déroutait ainsi les mauvais desseins des suppôts du Démon qui auraient pu décider d'aller vous *raltinde*.

Si, par une nuit sombre, vous trébuchiez contre une pierre se trouvant au milieu du chemin ou contre une racine, il s'agissait souvent de l'action d'un maléfice, action à laquelle vous pouviez immédiatement échapper, en vous signant et en invoquant *les « quatre » plaies de Notre Seigneur*.

Première rencontre faite le matin.

La journée devait vous être favorable ou défavorable, selon que la première personne rencontrée, pendant la matinée, était un homme ou une femme.

— J'ai connu un homme qui vouait une haine implacable à une voisine, parce que celle-ci s'était trouvée près de la maison de ses parents, au moment où il partit pour prendre part au tirage au sort.

Un mauvais numéro lui échut ; il avait été soldat et avait beaucoup souffert dans ses intérêts par suite de son départ sous les drapeaux.

Il prétendait du reste mordicus que cette femme était sorcière.

Superstitions relatives aux objets trouvés.

Avant de ramasser une *pièce de monnaie* gisant sur la route, il convenait de faire le Signe de la Croix et, en la mettant en poche, pour la mêler à son propre argent que l'on portait déjà sur soi, de renouveler ce Signe ; sinon, l'on risquait de voir tout le contenu de sa bourse, disparaître par la force d'un maléfice.

Par analogie, on procédait de même, lors de la trouvaille d'un *bouton*.

Une jeune femme qui trouvait un *ruban* ou tout autre *objet de toilette*, devait le dédaigner, si elle voulait se soustraire aux entreprises savantes d'un enjôleur que le Démon placerait sur son chemin.

Un *mouchoir de poche*, un *foulard*, une *cravatte*, etc., quoi que l'on fît, même sous l'invocation du Tout-Puissant, vous exposait, si vous le preniez, aux pires malheurs dans votre famille, dans votre bétail et dans vos volailles.

Il y avait lieu de ramasser le *couteau* ou le *canif* que l'on voyait par terre, à contre-vent et par le bout opposé à la pointe de la lame ou de la plus grande lame et de ne l'utiliser qu'après l'avoir aspergé d'eau bénite, afin d'éviter qu'une blessure éventuelle ne raidît les veines et n'amenât la paralysie.

Une *clef* ne pouvait être relevée que par le pouce et l'index de la main gauche ; la prudence commandait de la passer ensuite, en employant une tenaille, au-dessus d'un feu vif, pour brûler ce qu'un sorcier ou une sorcière y aurait laissé de sa sueur ou de sa salive maléfique. — Une courte prière était récitée pendant cette opération.

On traitait aussi de cette façon, les *briquets*, le *bout ferré des bâtons*, les *dents des fourches*, la *lame des bêches*, des *haches* et des *serpes*, les *coutres de charrue*, etc., etc., soi-disant perdus.

C'était toujours commettre une grande imprudence que d'absorber le contenu quelconque d'une *bouteille* ou d'une *gourde* ; le Démon pouvait s'y être miré. Il valait mieux la repousser du pied (sur le bord du chemin), sans la casser, car une éclaboussure pouvait vous ensorceler.

Un *pain*, une *tartine*, une *tarte*, etc. étaient à dédaigner : une main diabolique, seule, était coupable du sacrilège, d'exposer à la destruction le produit du Blé du Bon-Dieu.

Côrps saints (corps saints) dans les cimetières.

On disait que la terre recouvrant les corps des trépassés admis au sein des bienheureux, ne gelait jamais ; pendant l'hiver, bien des fidèles ne pénétraient dans les cimetières que sous l'empire d'une grande crainte, de fouler par mégarde une tombe qui n'était pas durcie.

Fer l'fotche (Faire la fourche).

Fer l'fotche veut dire présenter la main droite, le pouce, l'annulaire et l'auriculaire repliés dans la paume, l'index et le majeur écartés de façon à simuler une fourche.

Fer l'fotche à un chien, c'est risquer de le rendre enragé.

Fer l'fotche devant un miroir, vous expose à une apparition du Démon.

Pausquadge dèl Mouni (Cadeau de Pâques fait au meunier).

Le lundi de Pâques, les meuniers rendaient visite aux ménages dont ils moulaient le grain ; ils recevaient partout des œufs qu'ils emportaient dans un large panier plat, porté au bras.

C'est ce qu'on appelait *li pausquadge dèl Mouni*.

Aux Innocints (Aux Innocents).

Le 28 décembre est *l'Fyèsse dès Innocints*.

La coutume était jadis, pour les varlets et les servantes, d'enfermer subrepticement dans une grange, une étable, etc., les maîtres de la ferme et de ne les délivrer que sous la promesse d'un gage ; il en était de même dans les ateliers.

Dans les familles, cet usage était aussi courant pour les enfants vis-à-vis de leurs parents.

Enfin, les écoliers, avant la rentrée de l'instituteur, après le repas de midi, fermaient, de l'intérieur, la porte de l'école et, à l'arrivée du maître, parlementaient, avec celui-ci, l'octroi d'un demi-jour de congé (le restant de la journée). — En ces temps-là, les vacances actuelles dites de Noël, étaient inconnues dans nos villages.

Saluwez ! (Saluez !).

Lorsqu'au cabaret, on était servi par la jeune fille de la maison, on la priait, par le mot *Saluwez*, d'étrenner le contenu du verre présenté ; elle en buvait une gorgée.

Cette marque de galanterie a été abandonnée sur le conseil des hygiénistes.

Li Fyèsse dès Rwès (La fête des Rois).

La fête des Rois (*Epiphanie*, 6 janvier) était célébrée dans l'intimité et tout se bornait à vider, en famille, une bouteille *di france* (eau-de-vie) ; mais pourtant presque tous les ménages pratiquaient cette coutume. Cela s'appelait *criyi lès Rwès* (crier les Rois)

Quelques dictons.

A l'Saint Nicolas,
A quatre heûres, li gnût èst là !

Vètte Noé, blankès Paucques !
Blanc Noé, vèttès Paucques !

A l'novèl an,
L'appas d'on sèrdgent !
(En faisant allusion à l'allongement des jours).

Aux Rwès,
On s'ènn apèrcwèt ! (Idem).

Au grand fè,
Lès chiges ès fè ! (Idem).

Li vingt-céq di mars',
L'oronde nos fait l'farce !
(Vieux dicton démenti par le bouleversement actuel des saisons).

Li trwès d'avri,
Li coucou l'dit ! (Idem).

Li coucou djoke si rèfrain,
Comme i mindge dè novya grain !

I gna né d'si bya mwès d'avri,
Qu'on n'trove dèl nive plein lès cortis !

Viye nive dins lès royons,
Rattind novyas plomyons !

A l'Ascinsyon,
Lès sprèwes s'ès vont !

Li masindge qui tchante « foutu timps »,
Ni s'maryôye né li pus sovint !

Waire c'èst bé waire,
Mins ré fait braire !

Li cé qu'rattind, n'a né hausse !

La Vièrge brait, berdèle,
Quand one fème choufèle !

Pus vi, pus sot !

C'qu'i vét d'rif, èrva d'raf !

A pèter pus hôt qui s'c...., on skètte si culotte !

Au ri dès bwès,
Gn'a qui l'baudèt qu'bwèt,
Vive li pèkèt !

One chige sins tchansons,
C'èst l'Mârs sins pawyons !

Li tché qui n'èst né djaloux di s'n oucha,
C'èsst one rosse !

I gn'a ré d'tél qu'on vauré quand i s'y mèt !

(Ruchaux, août 1933).

AD. MORTIER.

A propos de la vanité.

Outre les faits de vanité que M. P. Hermant a recueillis au Vieux-Marché (1) je citerai celui-ci : une marchande, brave et gentille femme d'ailleurs, porte le délicat sobriquet de *Kop-af*. Elle aime à répéter que jusqu'à l'âge de 16 ans elle a été en pension dans un établissement cossu. J'ignore si le fait est vrai, mais en tous cas elle en tire vanité.

C.

A propos de la vanité.

M. Paul Hermant dans sa récente étude sur la psychologie des habitants de la Place du Jeu de Balle (1), parle de leurs relations avec les Allemands et du folklore qui s'est créé à ce sujet. Voici un fait vécu. Durant la guerre un groupe d'hommes de ce quartier fréquentait les environs des abattoirs de Bruxelles et y firent un jour la rencontre de deux ou trois allemands qui traînaient une vache. Ils les entourent, leur payent à boire cependant que quelques comparses enlèvent la vache et la conduisent dans une maison du Vieux Marché. Les Allemands qui avaient la vache voient qu'ils ont été joués ; ils alertent leur *polizei*, qui se met en campagne et qui finit par apprendre l'endroit vers lequel la vache a été conduite. Le lendemain la justice allemande procéda à une perquisition dans toutes les remises et les écuries du quartier. Mais ceux qui avaient dérobé la vache furent avisés dès le commencement des opérations et immédiatement ils se mirent à l'œuvre pour cacher la bête volée. Ils lui attachent des cordes aux cornes ; les uns tirent la vache, d'autres la poussent sur un escalier étroit par lequel elle arrive à la longue dans une chambre à coucher que séance tenante on transforme en étable. La bande se disait, non sans raison, que les policiers n'iraient pas chercher une vache à l'étage. C'est bien ce qui advint et la vache fût sauvée.

Mais au bout de quelques jours il fallut bien déménager la vache, pour la raison péremptoire que la maison avait été vendue

---

(1) v. *Folklore Brabançon*, XII, p. 145, 284.

S'il est difficile de faire monter une vache par un escalier étroit, il est bien plus difficile encore de la faire descendre. La bête faisait une opposition désespérée. On tira, poussa, au point que la vache dès la partie supérieure de la volée perdit l'équilibre et de tout son poids donna contre un mur d'une brique qu'elle défonça. Elle était naturellement meurtrie au point qu'on dut l'abattre sur le champ. La viande fut vendue en cachette aux gens du quartier.

L. Pauwels.

Cas d'un usage folklorique consacré par la jurisprudence.

Quand le gros œuvre d'une maison est terminé, il est d'usage que les maçons accrochent au faîte une touffe de verdure, un bouquet ou un drapeau. Le propriétaire, pour célébrer cet évènement, offre aux ouvriers un tonneau de bière.

Au cours d'une de ces cérémonies, un ouvrier fit une chûte et se tua. Il y eût procès pour savoir si l'accident devait ou non être considéré comme accident de travail et si la famille de l'ouvrier avait ou non droit à réparation. La réparation du dommage à qui incombait-elle ? A l'entrepreneur ou au propriétaire ? Ce fait qui nous est signalé par M. Arille Carlier, de Charleroi, a été soumis au juge et le « *Bulletin des Sommaires* » publié par le « *Journal des Tribunaux* », donne le résumé suivant du jugement :

Construction d'un immeuble. — Achèvement-Célébration de cet événement par l'offre faite par le propriétaire d'un tonneau de bière aux ouvriers. — Chute d'un maçon après cette festivité. — Heures de travail expirées. — Indemnité due.

Lorsque le propriétaire d'une maison offre aux ouvriers d'un entrepreneur qui ont participé à la construction de celle-ci, d'aller boire un tonnelet de bière au premier étage, pour fêter l'achèvement de la construction et qu'après avoir participé à cette dégustation, l'ouvrier tombe et se tue, il y a là un accident du travail.

Vainement invoquerait-on que la victime ne se trouvait plus sous l'autorité, la direction du chef d'entreprise puisque la chute est survenue après l'heure de travail terminée, par suite de l'acceptation d'une offre qui était faite par le propriétaire de la maison, sans aucun rapport avec l'ouvrage de la victime.

Il est en effet d'usage courant dans l'industrie du batiment qu'après la mise sous toit d'une maison, l'entrepreneur et les ouvriers célèbrent ensemble cet évènement de l'assentiment du chef d'entreprise.

La *Revue des Accidents du Travail*, (1933, p. 8, janvier et février) a publié le texte complet du jugement.

C'est une curieuse interférence du Folklore et de la jurisprudence.

La Main et l'Amitié.

La lecture des anciens documents a toujours retenu notre attention non seulement par le fait que nous y avons puisé de nombreux renseignements historiques inconnus, mais aussi parce que nous y avons rencontré certaines pages présentant un intérêt folklorique.

Si l'on rencontre un ami, on s'empresse de lui tendre la main, cela témoigne non pas simplement d'un acte de politesse, mais surtout aussi de l'amitié qu'on lui porte, c'est une façon d'extérioriser sa sympathie vis à vis de lui, le plaisir de la rencontre.

Si l'on écrit à un ami, entre autres terminaisons épistolaires l'on choisira : « Je te serre cordialement la main » ; et cette expression rend le sentiment de notre amitié, de notre bon souvenir.

Nos aieux avaient aussi leur manière d'exprimer, de rendre la sincérité de leur amitié particulière pour leurs préférés.

Nous lisons dans un manuscrit du 18e siècle :

« Aujourd'hui 22e mars 1756, par devant moi, Jacques-Phi-« lippe Delabye, Notaire Royal et public admis par le Conseil « Souverain de sa Majesté ordonné en Brabant de résidence à la « terre franche d'Hollers et présents les témoins embas dénommés « et signé.

« Comparurent en personne X et X. conjoints, lesquels à raison de l'affection et amitié particulière qu'ils ont pour leur fils Louis, comme encore en considération des bons services qu'ils ont reçu de lui, nous on dit et déclaré de lui avoir donné, cédé et transporté, comme ils lui donnent, cèdent et transportent par cette, par forme de donation d'entre vifs et *de main chaude et irrévocable* la juste moitié de leur jardin, etc... »

Cette expression « *D'entre vifs et de main chaude et irrévocable*, emprunte une saveur particulière en ce sens qu'elle reflète bien la satisfaction sincère pour eux de favoriser leur fils par une donation et en signe d'une affection dont ils expriment la grandeur, l'intensité dans un acte public.

Cette saveur apparait d'autant plus si on compare avec une expression opposée : accueil froid, réception froide, main froide.

Nous voyons encore de nos jours que des marchands pour conclure un marché se tendent la main en faisant le geste de frapper l'une sur l'autre ; c'est la sanction irrévocable du marché, du prix convenu entre parties.

Le Sartieur.

Procès-verbal d'autopsie.

Extrait d'une lettre, reçue de Lille : « J'ai lu avec le plus grand intérêt les quatre premiers Nos de cette année du Folklore Brabançon et je me félicite d'être abonné à votre revue.

Permettez moi de vous signaler que le procès-verbal d'autopsie au XVIIIe siècle (XII année, page 285) est une disposition légale qui est encore pratiquée à peu près de même actuellement partout. Sous l'ancien régime, en Flandre Wallonne comme en Brabant, lorsqu'il se produisait une mort violente, le mayeur chargeait le médecin juré et le chirurgien juré de la ville (c'est le medecin légiste de nos jours) de procédér à une enquête et de pratiquer une autopsie, le tout était appelé *écoage*. — J'ai publié un article à ce sujet, mais comme histoire médicale, avec trois procès-verbaux tout-à-fait analogues à celui que vous avec publié vous même.

E. Rolants, Lille.

Une usine mise en loterie.

En 1827, la propriété dont le dessin ci-dessous donne une reproduction fut mise en loterie. Ce dessin dont on remarque la naïveté illustrait le prospectus de la tombola, prospectus qui portait les textes ci-dessous :

Vue d'une belle et grande propriété, située à Bruxelles rue aux Renards, S[on] 2, N° 1095, et mise en loterie d'après autorisation de S. M. le Roi des Pays-Bas du 21 Octobre 1827.

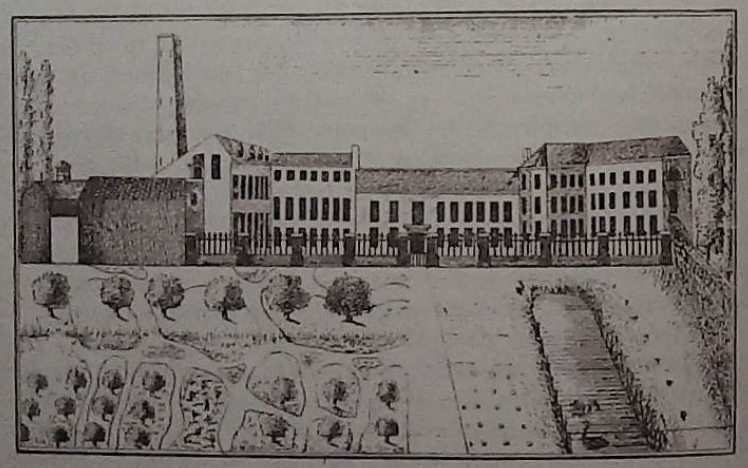

Description.

Cette Propriété se compose 1° d'une Fabrique d'huile, mue par une machine à vapeur, de la force de 16 chevaux ; de deux paires de cylindres ; de trois paires de meules ; de six presses muettes ; de six chauffeurs et de tous les ustensiles qui en dépendent ; le tout dans le plus grand complet et dans le meilleur état.

2° D'une Fabrique de savon noir, d'après un nouveau procédé, et d'une Epuration d'huile, avec tous ses accessoires.

3° D'une Maison avec plusieurs appartemens de maître, chambres, écuries, remises, cour spacieuse, grand jardin anglais, jardin potager, arbres à fruits de toute espèce, en plein rapport ; et une grande pièce d'eau.

4° De Bâtimens considérables servant de Magasins.

Le tout, comprenant environ deux bonniers, a été évalué par expertise légale à la somme de *f.* 182,452,60 cents.

Conditions.

Cette Loterie se compose de 20,000 billets à fl. 11. Il n'y a qu'un lot gagnant. Une caution a été fournie au Gouvernement pour la garantie des acquéreurs de billets. Le tirage aura lieu à Bruxelles, au plus tard le 31 décembre 1828, à l'intervention de M le Notaire BOURDIN, désigné par S. E. M. le Gouverneur du Brabant Méridional ; il se fera de la même manière que celle employée pour la Loterie royale des Pays-Bas, et telle qu'elle est expressément ordonnée par l'art. 10 du plan définitif arrêté par M. le Conseiller-d'Etat, Administrateur de l'Enregistrement, du Cadastre des Loteries, le 26 mars 1828.

Le transport de la Propriété devant avoir lieu franc de toute hypothèque, il a été déposé chez le Notaire susdit la somme de fl 17,824-83 c., montant des capitaux de quatre rentes inscrites sur la Propriété, à raison de 314.100 pour cent, laquelle somme sera remise au porteur du billet gagnant, qui sera libre de rembourser lesdites rentes ou d'en continuer le service, et qui sera en outre mis en possession de la propriété, sans aucun frais.

La Loterie et le Tirage seront annoncés par *la Gazette des Pays-Bas*, *le Staats-Courant*, et *le Courrier des Pays-Bas*.

Dictionnaire de Burgoensch.

Depuis que nous avons publié le glossaire de Burgoensch (v. *Folklore Brabançon*, XIIIe année, p. 53), de nombreux mots ont été signalés à l'auteur. En voici la liste.

Afgelicht — Raté, manqué.
Bas *chim* — Niche à chien.
Bazig — Solide, fort.
Beustelen — Se battre.
Beusteling — Bataille.
Biesck (de) — Dés.
Bouwig — Toujours.
Contentchap — Réglement.
Distkader — Billard russe.
Dogerik — Dogue.
Dulerik — Pendule.
Flakker — Paquet.
Gebijst muisen — Etre divisé en deux moitiés.
Geplekt zaan — Courtiser.
Gericht ('t es) — Un rhume.

Getapt (verre g.....) — Tuberculeux.
Gewoel — Bagarre, manifestation.
Gewoel (grandig) — Révolution.
Keier — Paveur.
Keu kasten (de) — Suivre.
Kneul van de keu (ne) — Un membre de l'armée du salut.
Klot siphon — Soda.
Knippen — Mordre.
Koeserik — Tranquille.
Krik krak fakker — Serrurier.
Krokske — Punaise.
Kupper — Seau.
Licht kaster — Régiment.
Lijske (e) — Gilet.
Mechels (t'es) — C'est à moi, à mon tour.
Moonerik — Argent, Monnaie.
Nak noien — Imiter, Singer.
Oemstamp — Pelle.
Obstakel — Mur.
Op dist pieren — Risquer, jouer, parier.
Opsich — Trouvé.
Pesten (af) — Faire.
Goed af pesten — Bien faire.
'k hem de pest — Cela ne va pas.
Pladder — Sol, terre.
Ruisig — Sérieux.
Sandos — Clef anglaise.
Sieter — Champagne.
Sokker — Sonner.
Spanvlam — Lanterne.
Span korpus — Ceinture.
Sprokske — Jockey.
Stikken (Doet hem) — Faites le donner, ou payer trop.
Tap bik — Burin.
Terf — Bière.
Toeteres — Enseigne, Calicot.
Tijnich — Libre.
Valise — Vagin.
Veil (Dokken op de....) — Parier aux courses.
Vloesig — Sac.
Wachtgat — Station, gare.
Zimmer bins — Ménage.

Le cambouis des cloches comme remède.

M.M. P. Hermant et Denis Boomans dans « La Medecine Populaire » parlent de l'usage assez répandu du cambouis des tourrillons des cloches comme remède contre les hémorroïdes.

M. le pharmacien Cavenaile de Bruxelles a bien voulu nous envoyer à ce sujet la curieuse note ci-dessous qui montre bien un

état d'évolution de la croyance : ici elle s'est dégagée de toute parenté avec l'idée religieuse puisque le client croyait que le bronze monnayé convenait tout aussi bien que le bronze sacré des cloches qui jusqu'ici était seul à posséder la vertu curative. Voici la note de M. Cavenaile : « Un client est venu me demander de l'huile de cloches (Klokolie) contre les hémorroïdes. Il s'agit dans l'occurence de l'huile qui est employée pour lubréfier les coussinets des cloches. Comme je n'en avais pas, il m'a conseillé de faire « digérer » des pièces d'une cens dans de l'huile d'olive et de vendre ce produit sous le nom de klokolie en me garantissant que j'en vendrais beaucoup et qu'aucun chimiste ne serait capable de déceler la nature de la préparation ».

Scientifiquement parlant, cette klokolie agit probablement par la dissolution partielle du bronze des cloches dans l'huile employée pour le graissage, action astringente assurément, mais dangereuse, peut-être à cause des poussières que contient forcément cette huile.

J. Cavenaile.

Medecine populaire bruxelloise.

Pour guérir les poireaux ; prendre une mince tranche de viande de bœuf (carbonnade), la tremper pendant un jour dans le vinaigre et l'appliquer sur le poireau pendant quelques nuits.

Guérison certaine, ajoute-t-on.

P. H.

Arbre ou Arc d'Abraham (1).

On dit à Stambruges que « quand l'âr d'Abraham est tèdue, el temps va canger d'vée les 48 heures, i va pluvoir » (=quand l'arc d'Abraham est tendu, le temps va changer dans les 48 heures, il va pleuvoir).

Monseur dans le *Folklore wallon* et Banneux dans l'*Ardenne superstitieuse* disent que quand l'Arbre d'Abraham « a les pîs a yiau, i va pluvware ».

L'un des deux termes, ARP ou AR doit être une prononciation vicieuse

Ce phénomène athmosphèrique ne ressemble du reste ni à un arbre ni à un arc : ce sont des nuages » cirrus et cirrus-columbus » annonçant la pluie à la fin d'une période de sécheresse.

Des correspondants *du Folklore brabançon* connaissent-ils ce dicton et comment le dit-on chez eux ?

A. Gosselin.

---

(1) v. *Folklore Brabançon*, X, p. 349.

La Belle-Roche à Comblain-au-Pont.

Lorsque le voyageur quitte le hameau du Halleux et se dirige vers Comblain-au-Pont, ses yeux se fixent sur un récif granitique dont la masse géante barre la vallée : c'est la *Belle-Roche*, falaise abrupte qui se dresse à plus de quatre-vingt mètres au dessus des flots cristallins de l'Amblève. Au sommet s'étage un petit plateau cultivé, puis surgit un raidillon, où pareil à un nid de vautour perche le village de Fraiture-sur-Amblève, dominé par le toit effilé de son clocher.

Sculpture représentant Sainte Barbe, burinée par un artisan dans le rocher de la Belle Roche à Comblain-au-Pont.

Une carrière a mis à nu le cœur de la *Belle-Roche* et en a détruit la patine sur les trois quarts de la surface du roc.

Ce rocher a toujours attiré les carriers. Vers le milieu du siècle dernier, un habitant de Fraiture-sur-Amblève, originaire des Ecaussines, Barthelemy Dethier ayant remarqué que le granit était de belle et de bonne qualité, ouvrit une carrière à la Belle-Roche.

C'est alors qu'un modeste tailleur de pierres, Emile Delhaze, laissa un souvenir de son passage au chantier. Il sculpta dans le roc une figuration de Sainte-Barbe, réplique de la statue de l'élue, sise en l'église de Fraiture-sur-Amblève. Bien que fils de petits propriétaires terriens, Delhaze avait été fasciné par les merveilles que le tailleur de pierres fait jaillir de son ciseau et en avait embrassé la profession. Dès sa prime jeunesse, Emile ciselait des os et des morceaux de bois, créant de naïves œuvrettes ressuscitant le travail que l'on exécutait au Moyen-Age. Il entra de bonne heure dans un chantier et à ses instants de loisir, il burinait à même la roche. L'ensemble de la composition a l'allure d'une œuvre primitive. La couronne posée sur le front de la sainte est finement ouvrée. La figure a beaucoup de caractère et rappelle le masque régulier des statues garnissant les cathédrales gothiques. Très artistement est ciselé le décolleté de la robe, enjolivé par un collier de pierreries, duquel pend un médaillon, où l'auteur grava ses initiales : E. D. La robe festonnée au bas, est droite, retenue à la taille par une délicate cordelière. La sainte pose une main — une main menue au bout d'un bras chétif — sur une hanche, l'autre sur une tour taillée avec un relief puissant. Comme jeu de fond des hachures sommées d'une tête de bouc. En dessous cette inscription : E. D. 1875. Ste-Barbe. Près de là, l'artiste modela un soldat en kolbac, en dolman, en lassalle et en bottes. Le dolman est coloré en bleu et barré de brandebourgs blancs ; le pantalon est grenat.

Ainsi, autrefois, les ouvriers employaient leurs loisirs à se perfectionner dans leur art et ils nous ont laissé des souvenirs naïfs jaillis de leur esprit rustique.

GEORGE LAPORT.

«*Après vous*» (1).

Mon père regretté, décédé en 1926, à l'âge de soixante dix sept ans, m'a souvent parlé d'un usage singulier qui se pratiquait au temps de sa jeunesse à Perwez (Brabant), son village natal.

En ce temps là, on ne débitait pas de bière en bouteilles, on la soutirait du tonneau. Ceux-ci étaient de deux sortes : ceux d'environ cent litres se nommaient « *tonne de bire* », ceux plus petit de moitié étaient les « *barils* ».

La tenancière du café, cabaret à cet époque, soutirait la bière dans un pot et la vendait par « pintes » ou « petits verres ».

Lorsqu'elle présentait la consommation, les habitués du cabaret comme aussi des étrangers ne manquaient pas de la faire boire la première en lui disant galamment, surtout si elle était jeune et jolie : « *Après vous* ».

---

(1) *Folklore Brabançon*, XII, p. 284 ; XIII, p. 256.

Les petits verres n'étaient que très peu employés. Il n'en était pas de même dans un bourg ouest du canton de Perwez dont les habitants masculins étaient parfois surnommés les « buveurs de petits verres » ?

Un ironiste cite ce trait, peut être inventé, de deux frères, commandant au cabaretier : « on pt'e verre »... « po nos deux m' frère ». Un petit verre pour mon frère et moi.

Le petit verre de bière se vendit jusqu'en 1914, il est disparu aujourd'hui. A cette époque, il se payait cinq centimes ; la pinte ou chope, le double exactement.

E. Bourguignon.

Statuette de chaudronnier bruxellois, en terre cuite, XVIIIe s. (Appartenant à M. Dubois).

Statuette de chaudronnier bruxellois.

Dans le *Folklore Brabançon* (1) nous avons signalé une étude de M. Dubois sur la Dinanderie. Depuis, l'auteur nous a montré une curieuse statuette que nous publions ici.

Elle est en terre cuite et conservée précieusement depuis très longtemps par la famille Dubois qui comptait déjà des maîtres chaudronniers à Bruxelles au XVIIIe siècle. Elle date du temps du marquis de Prié, gouverneur autrichien, qui voulait abolir les privilèges des métiers en Belgique. En 1718 il fit exécuter Agneessens, doyen des chaisiers, tandis que De Haze, doyen des chaudronniers fut condamné à l'exil perpétuel. L'attitude moqueuse du personnage, qui tire la langue, s'explique par l'animosité qui règnait parmi les artisans contre le régime.

Cette pièce est unique et possède une incontestable valeur locale. Le propriétaire actuel compte la déposer aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire.

(1) *Folklore Brabançon*, XIII, p. 272

Bibliographie.

Encyclopédie Belge, 898 p. 253 clichés dans le texte, 9 planches hors texte. Prix : 180 Frs. Editions de la Renaissance du Livre, 12, place du Petit Sablon, Bruxelles.

Sous la direction de M. Maurice Wilmotte, la Renaissance du Livre vient de publier une Encyclopédie Belge. Tableau de notre pays, cet ouvrage a l'avantage de se présenter non pas sous forme de dictionnaire, comme le sont généralement les ouvrages similaires, mais sous forme d'études successives, en texte serré, sur deux colonnes. Des tables nombreuses et copieuses permettent l'usage du volume comme s'il était dictionnaire.

Chaque notice comprend, pour autant que le sujet le comporte un aperçu historique et une bibliographie de la matière traitée.

Nous ne pouvons songer à faire ici une analyse du volume. Revue d'Histoire et de Folklore nous ne pouvons nous arrêter qu'aux articles relatifs à ces questions. Ils sont d'ailleurs en tête du volume : Aperçu géographique. (Ch. Pergamini).

Notre Histoire (H. Laurent.)

Notre Folklore (A. Marinus.)

Cortèges et Fêtes populaires (Piérard.)

Dans les autres études, notamment parmi les notions historiques qu'elles contiennent, le lecteur trouvera bien des renseignements utiles à l'historien et intéressants pour les folkloristes. Notamment dans ceux-ci : Notre vie hygiénique et médicale (L. Delattre). Nos langues nationales, le Français (M. Paquot et M. Wilmotte) le Flamand (R. Verdeyen), l'Allemand (A. Bertrang). Notre vie scolaire (G. Vrancken). Tableau des sciences morales (Boisacq, Wilmotte). Tableau des sciences naturelles (L. Fredericq). Tableau des sciences physiques et mathématiques (J. Pelseneer). Histoire des lettres françaises (G. Charlier). Histoire des lettres flamandes (J. Kuypers). Histoire des lettres wallonnes (Ch. Defrécheux). Les arts plastiques (G. Van Zype). La Musique (Ch. Van den Borren). Notre vie théatrale (H. Liebrecht). Notre Presse (R. Dupierreux).

Nous ne citons ici, bien entendu que les études où nos lecteurs peuvent trouver des données ayant quelque affinité avec notre spécialité.

Réjouissons nous de ce que les éditeurs de cette Encyclopédie aient compris la place réelle du Folklore dans la vie d'un peuple et lui aient donné une importance proportionnée à cette valeur réelle. Tandis que, généralement, dans les publications similaires, la place réservée au Folklore, quand on veut bien lui en faire une, est tout à fait réduite et tout à fait repoussée, ici, procèdant à un classement logique, on s'est dit : le pays se compose de trois choses : le milieu géographique, le passé ou l'histoire, c'est-à-dire, l'espace et le temps ; et enfin la population avec ses mœurs, ses usages, ses coutumes, sa mentalité ; tout ce qui reflète la physionomie psychologique d'un peuple, son Folklore.

Vingt-deux pages sont consacrées au Folklore, avec 17 illustrations, dans le texte et deux illustrations hors texte en couleurs, les rares qui soient en couleurs. Si nous tenons compte que l'ouvrage contient 52 études, nous pouvons dire que la place faite au Folklore est enfin en rapport avec son importance réelle.

L'Histoire en occupe 31 et la géographie 17. Ces considérations chiffrées peuvent paraître superflues. Elle ne le sont pas tant qu'on le croit car elles sont l'indice de l'accroissement de considération qu'on éprouve pour le Folklore et d'une compréhension, enfin meilleure, de son importance et de son utilité. Le fait a d'ailleurs été remarqué par de non-folkloristes qui nous ont fait la réflexion : il nous semble qu'on a fait la part bien large au Folklore.

On la lui fera toujours plus large, parce qu'on sentira toujours davantage qu'il est imposible de comprendre la psychologie d'un peuple et ses réactions sociales, sans analyser son folklore. Ce que l'étude objective du Folklore établira — et là se trouve son puissant intérêt national — c'est qu'il y a dans les usages, les mœurs, les conceptions, la mentalité des populations flamandes et wallonnes, infiniment plus d'éléments de ressemblance que d'éléments de divergence.

A. M.

Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne. N° 25 à 28, 1931-1932 (T. III, 7e et 8e années), 128 p. illustrées. Edit. rue Feronstrée, 136, Liége. Prix : 20 francs.

Après un compte rendu de l'inauguration de la Fontaine de la Tradition, ce volume contient deux séries d'études sur deux questions :la première tend à montrer la possiblité d'utiliser le wallon comme instrument d'enseignement primaire en wallonie ; la seconde consacrée à l'industrie de la clouterie à la main en pays wallon.

Si nous analysons la première série d'études, nous voyons M. Remouchamps justifier la thèse de l'utilisation des dialectes wallons à l'école primaire. A l'appui de cette thèse, un premier essai de M. Marcel Fabry est publié. L'objectif poursuivi est d'établir que le wallon peut être utilisé comme élément d'enseignement du français. L'auteur présente cinq modèles de lectures : une vieille cuisine vers 1850 ; une veillée vers 1850 ; les botteresses vers 1880 ; une séance de marionnettes vers 1880 et une poésie d'Henri Simon : le Vivier.

Les mots caractéristiques de chacun de ces récits font l'objet d'un commentaire et une illustration abondante facilite aux enfants la compréhension du texte. Enfin, une traduction française de ces textes suit les commentaires. Sujet choisis et dessins explicatifs présentent tous un intérêt folklorique.

La deuxième série d'études comprend des travaux de MM. *Remouchamps ;* la fabrication des clous forgés à la maison ; *Charles Godart :* la clouterie à Bohan ; *Victor Deliege :* Souvenir d'un martchotê liègeois.

Un historique de l'industrie et la répartition géographique des foyers de fabrication précèdent l'exposé detaillé de la technique de cette industrie en voie de disparition. Les expressions dont se servent les travailleurs pour désigner leur outillage, les parties de leur atelier et les divers fabricats sont soigneusement relevées.

C'est une analyse très minutieuse de ce vieux métier. La Revue annonce une étude ultérieure sur les croyances et pratiques populaires relatives aux clous, notamment les usages médicaux, religieux et magiques dont ils ont été ou sont encore l'objet. Nous signalons à nos lecteurs cette étude annoncée et les prions de bien vouloir y collaborer en communiquant tous les renseignements qu'ils possèderaient sur ce sujet.

Cette étude sur la clouterie a été faite grâce à l'entente de nombreux correspondants locaux. Nous tenons à le signaler ici. Nous avons toujours dit que le Folklore avait tout à gagner à être fait en collaboration. Il est des éléments précieux qui ne peuvent être remarqués ou obtenus que par des gens habitant la localité même ou y étant introduits assez intimement pour avoir la confiance des intéressés.

Aussi profitons-nous de cette constatation rencontrée dans le publication en question pour réitérer notre appel en faveur d'une collaboration étroite des folkloristes belges. S'il est des problèmes dont l'intérêt est limité soit à telle ou telle région wallonne ou flamande, il en est d'autres, les plus nombreux peut être et les plus essentiels certainement, dont l'intérêt est plus général, belge, sinon même international.

A. M.

RODOLPHE DE WARSAGE. *La Médecine sans médecin,* 92 p. 1933. Edit. Fernand Gothier, II, Place du Vingt Août, Liége. Prix : 15 Frs.

L'auteur dans une préface estime que les pratiques médisales des rebouteux ou « makré-creyon » méritent d'être étudiées sérieusement. Après avoir cité des cas non douteux de guérison, il estime que les rebouteux ne doivent pas toujours être considérés par les tribunaux comme des malins, exploitant la crédulité publique. Ils croient sincèrement à leur puissance.

Sous forme de dictionnaire, il énumère les maladies les plus diverses et les remèdes auxquels les populations ont recours. Son champ d'exploitation a été la Wallonie. Il a eu la bonne fortune de pouvoir dépouiller deux gros manuscrits de 1732 et de 1764, l'un de Henri-François Mothoul, chirurgien à Enghien et l'autre de Joseph Dubois de Hannut où ses ancêtres du XVIIIe s. avaient consigné de nombreuses recettes en usage à cette époque. On trouve dans cet ouvrage une longue liste, dressée par le Dr. Tricot-Royer, des herbes guérisseuses. On y trouve leur nom scientifique, leur nom vernaculaire et leur vertu curative. L'intérêt de cet inventaire de remèdes populaires le recommande à nos lecteurs. Etonnons-nous cependant que l'auteur ne fasse mention nulle part du volume publié en 1928 par notre Service sur la « Médecine Populaire ».

A. M.

P. DE KEYSER. *Folklore en Onderwijs,* 120 p. De Sikkel, Kruishofstraat, 223, Anvers. Prix : 16 Frs.

Programme commenté pour les études folkloriques dans l'enseignement supérieur ; travail très bien fait et d'une incontestable utilité, où l'auteur montre une profonde connaissance des littératures germanique, neerlandaise et flamande sur la matière. On regrette parfois que le savant professeur omette de mentionner des points de vue intéressants ou d'heureuses méthodes proposés par des écrivains de langue anglaise, italienne ou française. Tel quel le travail du professeur gantois sera utile et est de nature à infuser dans la jeunesse lettrée l'amour des choses populaires et à l'inciter à en faire une étude méthodique et critique. L'auteur voit bien, comme certains écrivains allemands, que l'enseignement, de même que la pratique du Folklore, doit se faire avec doigné et prudence si l'on veut ne pas déformer ou tuer le folklore lui-même

P. H.

Dr ROBERT FONCKE. *Opt. Stuck van 't houwelyck,* 20 p. Dierickx Beke, Chaussée, 70, Malines.

Brochure bien intéressante sur les anciennes coutumes matrimoniales de Malines. On y voit les restrictions que les magistrats de la ville apportaient au luxe des noces, à l'importance des cadeaux, à la durée des banquets et des beuveries ; on y voit aussi les sanctions qui frappaient les maris adultères ou criminels. L'exposé de l'auteur est basé sur des textes du XVIe et du XVIIe siècles qui existent dans les archives de la ville.

P. H.

L'Art Populaire en France, 5e année, 1933, 204 p. illustrées. Librairie Istra, 15, rue des Juifs, Strasbourg. Prix : 68 Francs français.

Publiée sous la direction de M. Adolphe Riff, ces sortes d'archives ou d'inventaires des trésors d'art populaire de la France, retiennent chaque année l'attention des amateurs. La variété des sujets, la variété des conceptions populaires et l'abondance des illustrations font de cette publication non seulement un apport scientifique mais un charme pour les yeux. Depuis cinq ans l'art populaire français s'est révélé avec une prodigieuse richesse. Voici la table du volume de l'année 1933.

Veyrin et Pedro Garmendia. Introduction à l'étude de la décoration basque. — *J. Desaymard* et *E. Desforges*. Les maisonnettes des champs dans le Massif Central. — *E. Violet*. Les clefs de cintre et linteaux avec marques de propriété du Maconnais. — *Joseph Gauthier*. Le fer dans l'art populaire breton. — *Dr Stephen-Chauvet*. Loquets anciens du Puy-de-Dome. — *Gabriel Jeanton*. Deux motifs caractéristiques de l'art du bois en Bresse La feuille d'eau et la tête de chouette. — *André Philippe*. Les plus anciennes cartes à jouer fabriquées à Epinal. — *René Saulnier*. Un gentilhomme dominotier à Besançon au XVIIIe siècle. — *Guy Gaudron*. Quelques travaux de dominotiers orléanais. — *Adolphe Riff*. Châtelaines paysannes des environs de Hochfelden. — *Ulysse Rouchon*. Les plaques muletières du Puy-de-Dome. — *Hans Haug*. Faïences et porcelaines populaires de la manufacture de Strasbourg. — *Georges Demeufve*. Quelques bénitiers populaires lorrains. — *J.-M. Rougé*. Poteries de Touraine. — *Gabriel Pecquet*. Une famille de potiers bressans depuis plus d'un siècle. — *Louis Malaizé*. L'industrie de la poterie à Jandun et à Barbencroc. — *Guillaume Borréa*. Les petits métiers de la région de Nice. — *Henri Algoud*. Les oratoires en Provence.

Geiger Paul. *Volkskundliche Bibliographie für das Jahr 1928*, 304 p. Edit. Walter de Gruyter, Genthinerstrasse, 38, Berlin, 1933. (Prix : 24 R. M.).

C'est avec le même plaisir que nous signalons chaque année à nos lecteurs cette publication, du développement de laquelle on ne peut que se réjouir. Les travailleurs savent combien sont laborieux les travaux de recherches bibliographiques auxquelles ils doivent se livrer avant d'entreprendre toute étude et particulièrement en ce qui concerne les publications étrangères. Grâce à cette œuvre considérable entreprise par la Verbandes Deutscher Vereine für Volkskunde, leur tâche est sensiblement facilitée.

Nous avons déjà précédemment dit aussi combien le jeu des tables permettait de s'y retrouver commodément : un plan très détaillé du classement, une table des abréviations, un numérotage continu des travaux cités, une table alphabétique des auteurs cités, une table alphabétique des matières.

La coopération internationale dans ce domaine s'est montrée très féconde et il serait souhaitable qu'elle s'étendit. Malheureusement on ne rencontre pas encore en tout pays des folkloristes n'ayant d'autre occupation que le Folklore. Chez nous tout folkloriste doit d'abord consacrer son temps à un labeur quotidien étranger au Folklore et ce n'est que sur ses loisirs qu'il peut prélever du temps pour ses travaux favoris. C'est ce que révèle très nettement la collaboration signalée dans la préface de cet ouvrage. Là où il y a des Musées avec du personnel ou des professeurs, ou des Sociétés disposant de ressources, on a trouvé les collaborateurs à cet œuvre d'intérêt général. Là où le Folklore n'a pas encore conquis sa place et où il faut compter exclusivement sur la bonne volonté, le dévouement, etc. le travail est loin d'être poussé aussi loin.

A M

Rahir. *Sites de la Haute Belgique à sauvegarder*, 56 p. illustrées, 1933.

L'auteur décrit 22 sites de la Haute Belgique qui demanderaient à être protégés tantôt en raison de leur pittoresque, tantôt en raison des ruines ou vestiges d'occupation ancienne que l'on y remarque.

De Volksdansmare. De Meihof, Oosterbeek, Hollande.

Cette brochure illustrée de 54 pages signale les efforts faits chez nos voisins du Nord, pour l'étude, la conservation des danses caractéristiques de leur pays. A l'étude des danses proprement dites se joint celle des musiques appropriées et des instruments. La brochure contient des notices de M. et Mme Van der Ven, Geraedts, Giesbert, Kempers, Bolles, Chapin, etc...

Guides Cosyn. *La Semois Inférieure* (Corbion, Alle, Vresse, Membre, Bohan), 152 p. illustrées. Prix : 14.50 Frs.

La Haute Sûre (Martelange, Bodange, Esch sur Sûre), 56 p. illustrées. Prix : 9.50 Frs.

Indépendamment des renseignements touristiques qu'ils contiennent, ces guides sont émaillés d'indications folkloriques intéressantes sur les lieux décrits : telle légende locale, telle chapelle curieuse, tel conte familier à la population. L'illustration, bien faite et abondante revet parfois un caractère artistique. L'auteur n'a pas toujours recours à la photographie, mais il reproduit souvent des œuvres d'artistes : Werlemann, Albert Raty, Wagman, Geo Warzée, etc...

P. S. PASQUALI. *Sopravvivenze lunigianesi di antiche canzoni lombarde*, 22 p. Catane, Romeo Prampolini, 1933.

Dans cette intéressante brochure l'auteur indique les survivances que les anciens chants lombards ont laissées dans le folklore de la région des monts de Lunigiana. Monographie très intéressante qui montre une fois de plus que les régions éloignées des grands centres conservent les traditions des époques anciennes, bien qu'elles soient tout de même assez transformées par le temps.

P. H.

Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire. T. XLVII, 1932, 436 p. illustrées.

Une constatation générale d'abord : l'activité de cette société en 1932 a été orientée d'une façon très marquée vers l'ethnologie. L'intérêt des communications sur la préhistoire n'en a été diminué en rien mais à l'intérêt de ces travaux est venu se superposer un intérêt supplémentaire. Nous tenons d'autant plus à l'enrégistrer que les auteurs de ces travaux ethnologiques ont généralement incorporé le domaine folklorique à leur champ d'exploration.

Parmi ces travaux signalons une très importante étude de M. Rouma sur les populations autochtones des Andes Boliviennes, de laquelle nous retiendrons le fait suivant, c'est que des populations identiques à tous les points de vue anthropologiques ont conservé l'usage de deux langues différentes. Cela établirait donc bien que l'usage du langage est indépendant du problème des races. Le langage a son évolution propre et les mobiles de son acceptation ou de son rejet par tel groupement doivent être cherchés en dehors des origines raciques.

Nous trouvons encore dans ce volume un programme de travail pour une section d'ethnologie par M. Minnaert et trois communications de M. F. Mortier sur la Magie en Chine, la fête de la propriation (Kol-Nidré, fête des Juifs) et le syncrétisme religieux.

A. M.

Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et Dialectologie, T. VII, 1933, 432 p. + 3 cartes en couleurs. Prix : 45 frs. 27, Montagne de la Cour, Bruxelles.

Le bulletin annuel de cette commission, contient les travaux suivants : *Feller :* La famille du mot « osier » ; *Vincent :* Propos de toponymie française ; *Herbillon :* Toponymies locales et notes sur la toponymie de Xhendemael ; *Haust :* La philologie wallonne en 1932 ; *Grootaers :* De Nederlandsche Dialectstudie in

1932 ; *Van de Wijer :* De Vlaamsche Toponymie ; *Leenen :* De spelling van de plaatsnamen in de Belgische Spoorboek ; *Grauls :* Een tweede uitstapje naar het Walenland ; *Van Loey :* Historicae Lange Vocaalverschuivingen in het Brusselsche Dialect ; *Blanquaert en Pée :* De Nederlandsche dialectnamen van de Spin, den Ragebol en het Spinneweb.

Mémoires du Cercle Historique et Archéologique de Hal. 1932, N° 8, 296 p. illustré.

Indépendamment de l'importante étude de M. *Van den Weghe :* Hallensia, dont nous avons déjà rendu compte, ce volume contient la suite de l'article de M. *Possoz :* A travers les rues de Hal et des articles de M. M. *De Weerdt :* Uit het verleden van Goyck, Uit de oude papieren van Pepingen ; *Fr. Martens :* Die Franken und West Goten in de Volkerwanderungzeit ; Eene bladzijde uit Nils Aebergs : Nordische Kulturgebiet in Mittel Europa ; *Pr. Sablon :* Hendrik Conscience bij ons.

Bulletin de la Société des Américanistes de Belgique, N° 12, 1933.

On y lit une étude de P. Minnaert : Du concret vers l'abstrait, étude psychologique dont les données s'appliquent aussi bien au folklore qu'à l'ethnologie. M. Lavachery y étudie les constructions en pierre de l'Océan Pacifique et fait à leur sujet diverses hypothèses.

Le Guide, Revue des Chefs Scouts et des routiers, 1934, N° 1.

Ce fascicule contient de nombreuses glanures folkloriques intéressantes et variées : les légendes du coudrier, le noisetier chez les sorciers, des relevés de bornes bourguignonnes en pierre, à la croix de Saint André, à Rhode-Saint-Génèse, Verrewinkel, Dieghem. Les articles : Conception actuelle du Folklore et anecdotes folkloriques montrent que les scouts pourraient aider aux investigations folkloriques. Avec un peu de patience et quelques conseils ils seraient de précieux collaborateurs, des indicateurs en tout cas.

Le Guetteur wallon, N° 37, 38 et 39, 1933, Prix : 3 Frs. le N°, Rue Pepin, 26, Namur.

Contient une étude du *Dr. J. Melin* sur la toponymie d'Andenne et *d'Alexis Colart,* la description des cérémonies qui se déroulent à l'église Saint-Loup le jour de saint Aubert (13 décembre), patron des boulangers-patissiers.

Depuis la publication de ces fascicules, le Dr Melin est décédé et ses articles sur la Toponymie d'Andenne ont été réunis en une brochure illustrée de 60 pages.

Bulletin de la Société Royale Belge de Géographie, 1933, N° 2, 116, rue de la Limite, Bruxelles.

On y lit une belle étude de *J. Leyder* sur *la naissance chez les Bwaka* (Ubangi). Importance de la fécondité, idées sur la fécondation, les caprices des femmes en couche, la légitimité de l'enfant, l'accouchement et ses rites : cordon ombilical, le délivré, l'allaitement, l'imposition du nom, les bracelets, etc.

Toerisme.

Le N° 3 de l'année 1934 contient un article illustré de *Constant Theys* sur Linkebeek, l'histoire du Village et son pittoresque.

Dans le N° 2 il y avait un article de *Theo Vonck* sur l'ancien relais postal de Berchem près d'Anvers, bâtiment pittoresque aménagé en Musée. (Ameublement, sculpture, etc...).

H. O. K. 1933, N° 4.

Ce numéro de l'organe de Hoogstratens oudheidkundige Kring, contient un article illustré sur l'ancienne Chambre de Rhétorique : L'Eglantine (Het Eglantierken) d'Hoogstraten (1533).

M. L. Stroobant y donne des notes généalogiques sur les sires d'Hoogstraten.

Mededeelingen van den Kunst en Oudheidkundigen Kring van Herenthals. 1re année. 1933-1934, n° 1. Prix de l'abonnement : 20 Frs. Fraikinstraat, 57, Herentals.

Le cercle archéologique d'Herentals vient de commencer la publication d'un périodique. On lit dans le premier N° des articles sur le château de Vorsselaer et sur les chartes de Herentals.

Bulletin de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles. Musée de la Porte de Hal, Bruxelles, n° 3. Décembre 1933, n° 1 Janvier 1934.

Concernant le Brabant on y voit un article sur le château du Horst à Rhode-St-Pierre et des notes illustrées pour servir à l'inventaire des œuvres d'art du Brabant (Cortryck-Dutzel).

Dans le N° du mois de janvier, le comte J. de Borchgrave décrit des statues de la chapelle de Berchem-St-Lambert et signale le délabrement dans lequel se trouve un admirable monument votif du XVIe s.

Bruxelles, n° 6, décembre 1933. Prix : 5 Frs., 12, rue des Colonies, Bruxelles.

Contient des considérations utiles sur l'aménagement du Musée Colonial de Tervueren, l'art nègre et la collection Walschot.

La Revue proteste contre la façon dont l'aménagement et l'exploitation de la « plage » d'Hofstade a été conçue.

Revue de Folklore français, n° 6, 1933, II, rue Victor Cousin, Paris.

Parmi de nombreux articles, nous en voyons un de J. Rogissart sur la clouterie à main dans les Ardennes françaises, industrie jadis florissante également dans les Ardennes belges, dans la vallée de la Semois notamment.

Rig. Tidskrift utgiven av föreningen för svensk Kulturhistorica.

Les quatres derniers fascicules de cette publication relative à l'ethnologie suédoise, contiennent des articles divers, abondamment illustrés : coffrets sculptés, outillage de bûcherons dans leurs formes variées suivant les régions, pierres sculptées, pièges divers pour oiseaux et petits animaux champêtres, la coiffure des diverses régions de la Suède, la réproduction d'un tableau de 1699, peu intéressant peut être au point de vue artistique, mais important au point de vue de l'histoire du traineau.

Lundberg Oskar : Upplands fornminnes, förenings, Tidskrift. T. 43, n° 2, 352 p., 1929-1933.

Ces annales publiées par l'Université d'Upsala avec le concours d'un personnel scientifique nombreux, contiennent des études abondamment illustrées sur l'ethnologie, les arts populaires et le folklore de la Suède.

Culegatorul, 1e année, n° 1, 1933.

Sous ce titre le Musée ethnographique de Cluj (Roumanie) commence la publication de travaux sous la direction de M. Vuia. La Revue annonce que chaque fascicule sera autant que possible consacré à une seule question.

Ce numéro publie des articles sur les coutumes de Noël et du Nouvel An.

NOTRE FONDS DE RESISTANCE.

Nous avons reçu pour notre fonds de résistance, les dons suivants :

Total des listes précédentes		3.990,00 Francs
Nouveaux Dons :		
MM. Trappeniers (2e versement)	50.00	
Carpentier	30.00	
Smets	30.00	
Stockmans (2e versement)	30.00	
	Total :	4.130,00 Francs.

Le Mouvement Folklorique en Belgique.

Le Folklore à l'Institut des Hautes Etudes de Belgique.

Maintes et maintes fois déjà dans les Conférences du Séminaire de l'Histoire de la Philosophie de cet Institut on a mis en relief l'importance du folklore scientifique pour l'étude de l'histoire de la pensée humaine. Tout récemment encore M. P. Minnaert a indiqué le rôle capital du folklore dans l'évolution de la métaphysique grecque et médiévale. Il a montré combien les premiers penseurs de l'Ionie étaient près de la pensée populaire grecque ou barbare, combien péniblement les philosophes suivants se dégagèrent de ce point de vue et combien, malgré tout, la pensée populaire réapparait dans leur œuvre et même dans celle des grands génies de l'école, tels Platon, Epicure ou Plotin. Lorsque vint la période de décadence on note un retour très marqué à la superstition vulgaire et aux croyances quasi invariables du peuple. Puis le christianisme naît, met à son tour en œuvre cet amas désordonné d'idées naïves et s'en dégage progressivement par une subtile métaphysique d'école. Aux XIIIe et XIVe siècles la philosophie chrétienne qui avait atteint son apogée avec saint Thomas et saint Anselme traversa une crise profonde.

Enfin se forma la science d'observation dont les connaissances positives furent lentement acquises par des praticiens, éléveurs, horticulteurs, chasseurs, alchimistes et médecins. C'est de là que dériva la philosophie expérimentale anglaise et française. Les grands mouvements de la pensée sont comme des vagues qui s'élèvent au dessus de la pensée populaire si semblable à elle-même dans l'espace et dans le temps ; ils y puisent leurs éléments formateurs et y rejettent leurs débris.

Les grands problèmes métaphysiques sont des développements et des mises au point progressives d'idées qui sont nées et qui se sont transmises dans le cerveau incultes des couches populaires.

Au contraire du logicien, le folkloriste ne rejettera ni n'admettra telle ou telle solution d'un problème métaphysique qu'après en avoir suivi toute la filiation souvent bien confuse et après en avoir recherché les racines étranges et la psychologie plus étrange encore. Il étudiera celle-ci en fonction de la psychologie actuelle des couches incultes qui ont conservé, dans son ensemble, la vie mentale des peuples primitifs.

Le folkloriste sait que les grandes vagues de culture ont repris à leur compte ces racines primordiales et les ont adaptées à leur conception générale et alors il voit que les théories les plus abstraites et souvent les plus scientifiques ont conservé certains de leurs premiers composants et des traces de la psychologie archaïque qui les a engendrés.

Le folkloriste quand il emploie cette méthode est non un négateur, mais il adopte forcément un point de vue critique et relativiste très avancé. Pour lui ; la vérité elle-même est relative : elle n'a rien d'absolu puisque le critérium lui-même change de l'une à l'autre période, de l'un à l'autre milieu de culture.

A noter que lorsqu'on ramène une idée à un phénomène folklorique cela ne signifie nullement qu'on la rejette comme une erreur. Le folkloriste sait par expérience que tel fait réputé faux, par la science d'école parce qu'il est du cadre du folklore, est adopté parfois par une science plus évoluée comme une innovation et un progrès.

Le point de vue de M. Minnaert donna lieu à un important échange de vues auquel prirent part, entre autres, MM. A. Marinus, Fl. Mortier, D. Boomans, D. Van Damme, Wituchnowsky et Katzenelenboogen.

Le Gala de Folklore Wallon.

Dans la grande salle du Palais des Beaux Arts, la Fédération des Sociétés Wallonnes de l'arrondissement de Bruxelles a donné le samedi 3 mars, son septième gala du Folklore Wallon. Sous forme d'une revue, arrangée par M. Pavard, le spectacle se composait d'une série de reconstitutions et d'adaptations de scènes folkloriques, encadrées de vieilles danses oubliées et agrémentées d'airs populaires.

Le programme comprenait d'abord des types et fêtes populaires du pays de Liége. Cet acte, bien coordonné évoquait la Fontaine de la tradition, la complainte de Sainte Macrawe, un cramignon et le bouquet d'Outre-Meuse. Un ensemble bien monté et où malgré la diversité des épisodes représentés, la façon dont ils étaient liés ne donnait aucune impression de décousu.

Si les épisodes du 2e acte étaient tous intéressants en eux-mêmes, ils manquaient toutefois de ce lien qui donne au spectateur l'impression d'un ensemble dont l'intérêt est soutenu. On y voyait évoquées une « ducace dou Bos en 1808 » au pays de La Louvière, la « Limoche de Fosses, Le May d'Amour au pays de Verviers, les Moussettes, danses du pays de Stavelot et enfin le Carnaval de Malmédy si caractéristique qui clôtura cet acte par une scène vraiment folklorique du plus haut intérêt.

Tout le troisième acte était consacré à une reconstitution de l'entrée de Maximilien d'Autriche, frère de Joseph II, à Namur en 1774. Cette entrée invoquée ne servait en réalité que de cadre à une présentation des « Brigades » soutenant les « Mélaus » et les « Avresses », les deux grands partis des célèbres échasseurs. Avant d'assister à un combat entre ces deux groupes, les spectateurs voyaient se dérouler la curieuse danse macabrée, danse des épées où les figurants, tout en exécutant des mouvements d'ensemble forment avec leurs armes des figures géométriques dont la plupart évoquent d'anciens signes de la Cabale.

Ces évocations folkloriques ont le don d'enthousiasmer le public qui leur fait un accueil à la fois émouvant et enthousiaste.

Appel de la Fondation Nationale Princesse Marie-José.

Le Conseil d'Administration de la Fondation Nationale Princesse Marie-José et le Comité directeur de l'Institut Historique Belge à Rome, se sont assignés comme tâche de favoriser l'accroissement des bibliothèques existant au siège de l'Institut à Rome.

Cette bibliothèque est fréquentée non seulement par les membres et boursiers nationaux, mais aussi par les savants et jeunes érudits étrangers qui travaillent nombreux dans la Ville Eternelle. Malheureusement, par suite des compressions budgétaires, les accroissements de la bibliothèque se sont raréfiés depuis plus de dix ans.

La Princesse Marie-José, mise au courant de cette situation, a fait un don important de livres à cette institution nationale.

Le Conseil de la Fondation Nationale Princesse Marie-José chargé de promouvoir des dons de livres et tirés à part d'articles, demande aux auteurs belges et éditeurs de Revues de bien vouloir contribuer à cette œuvre scientifique et patriotique en faisant parvenir à Monsieur J. LAVALLEYE, attaché aux Musées des Beaux-Arts, 9, rue du Musée, à Bruxelles, leurs publications. M. Lavalleye enverra, par le truchement de l'Office des échanges internationaux, les dons qu'il aura centralisés.

Il est hautement souhaitable que les travaux des Belges puissent être consultés à notre Institut National de Rome. Que de fois n'a-t-on pas dû renvoyer des chercheurs étrangers à d'autres bibliothèques romaines alors qu'ils désiraient se documenter sur des problèmes se rapportant au passé artistique ou historique de la Belgique. Il y va du prestige des érudits belges de faire cesser cette situation ; la bibliothèque de l'Institut de Rome doit devenir un centre de renseignements capable de rendre tous les services qu'en espèrent les nombreux savants qui séjournent à Rome.

Une importante Donation à la Maison d'Erasme.

Le Pasteur Vict. Schmidt, de Schiedam (P. B.) a offert à la Maison d'Erasme d'Anderlecht sa célèbre collection connue sous le nom de « Erasmiana ». Cette importante donation comporte de nombreux portraits d'Erasme gravés aux XVIe et XVIIe siècles, de précieuses médailles à l'effigie du Prince des Humanistes, des éditions rares dans leur belle reliure d'époque parmi lesquelles nous citerons notamment une traduction de Sénèque, par Erasme, illustrée de gravures sur bois et imprimée à Paris en 1514 ; un bas-relief orné d'un curieux cadre en bois sculpté, du XVIIe siècle, etc.

La Bibliothèque de Bâle, ville on mourut Erasme, et qui s'est toujours efforcée de conserver son souvenir, a fait don d'un fragment de la manche écarlate que portait Erasme, insigne de sa qualité de Docteur de l'Université de Louvain. Une vraie relique donc.

La vente Frans Claes.

Nous avons annoncé et en même temps regretté la vente de la fameuse collection du folkloriste anversois Frans Claes, collection unique, collection comme il est impossible à notre époque d'en refaire une, ainsi que le constatait Jos. de Beer en présentant le catalogue de la vente. Voilà donc cette collection dispersée au feu des enchères et bien des objets partis à l'étranger.

Donnons ici quelques uns des principaux chiffres atteints par quelques objets :

Un collier en argent et vermeil, d'une gilde de Saint-Sébastien est vendu : 4.000 fr., un autre collier, en argent ciselé d'une gilde de Saint-Sébastien également : 1.800 fr. Une armoire à cinq portes en chêne sculpté de la gilde de Saint-Sébastien de Bornhem : 15.000 fr. Un collier en argent repoussé de la gilde de Saint-Sébastien de Schelle : 10.000 fr., et une paire de chandeliers en laiton, du XVme siècle : 8.500 fr.

Une statuette en bronze du XIVme siècle : *Arbalétrier :* 4.400 fr. Un grand hanap en étain (Allemagne, 1699) : 3.600 fr., et un plat en laiton du XVIme siècle : 4.000 fr.

Le martyre de Saint-Sébastien, relief en bois doré : 9.000 fr., et une superbe statue en chêne peint, représentant *Saint Georges*, art brugeois du XVme siècle : 40.000 fr., un coffret en chêne (fin du XVme s.) : 7.000 fr.

Un livre d'heures de Germain Hardouyn : 10.000 fr., une vierge, sculpture de la fin du XVIIme s. : 4.300 fr., un petit éperon français en bronze dore, provenant de la bataille des Eperons d'or : 3.600 fr., un chapeau de fer espagnol du XVIme s. : 5.000 fr., une épée du Xme s. : 3.000 fr., une gourde en étain du XVme siècle : 8.000 fr., une plaque enseigne du XVIme siècle : 7.000 fr., une écuelle en faïence (vers 1560) : 20.000 fr., etc..., etc....

Les rochers de Marche-les-Dames.

Depuis que ces rochers ont été classés par le Conseil des Ministres, un souvenir tragique a attiré sur eux l'attention du public et le site est devenu un lieu de pèlerinage. La chaine admirable, la plus vaste, la plus belle, la plus impressionnante du pays ne présente pas seulement un intérêt géologique et pittoresque, mais elle fut occupée dès la plus haute antiquité par nos ancêtres. Les rochers portent dans leur flanc une vingtaine de cavernes où des traces d'occupation ont été constatées. Bien des objets néolithiques et ultérieurs à cette époque ont été trouvés dans les décombres des anfractuosités de rochers. Sur le plateau on a relevé des traces de foyers où le fer fut travaillé, des traces de calcination de pierres, de curieux ronds de pierre dont on n'a pu expliquer clairement l'utilité, et, enfin, chose très rare des vestiges bien conservés d'une fortification par calcination de rochers.

Pad'zos l'tiyou.

Tel est le titre d'une comédie dramatique en trois actes, en vers, avec accompagnement musical. Cette pièce wallonne, jouée à Jodoigne, les 24 et 25 décembre dernier, est l'œuvre de notre collaborateur M. Paul Moureau, celui là même qui, il y a quelques années a donné à notre revue une si bonne étude sur l'auteur dramatique wallon, Edmond Etienne. Nous ne donnons pas d'habitude de compte-rendu des œuvres théâtrales. Nous ne pouvons étendre à l'infini le cadre de notre publication. Mais le titre même de la pièce est évocateur d'un ancien usage folklorique local et cet usage constitue en même temps une réponse à une question que nous posions dernièrement à nos lecteurs. Nous les avions priés en effet de nous signaler tous les cas où il était procédé à des jets de pierre.

Voici la description de l'usage telle que l'a publiée la revue Wallonia (II, 1894, p. 209).

Légende de N.-D. l'Arèdje. — Il existait à Jodoigne, à proximité de la chapelle de N.-D. à l'Arbre, un tilleul géant dont les maitresses branches formaient une véritable niche. Dans cette niche, certaines personnes tentaient de jeter une pierre, et cet usage avait quelque chose de propitiatoire. Les futurs communiants, les miliciens, les amoureux surtout pratiquaient ce jet de pierres. Après un unique essai, si la pierre restait dans l'arbre, la réponse de l'oracle était favorable.

Pour les amoureux la Vierge portait le nom de Notre-Dame l'Arèdje — « l'aurai-je ». Dans leur monde, aller jeter la pierre se disait : aller prier Notre-Dame l'Arèdje ; et la chapelle est restée le lieu préféré de leurs rendez-vous.

Marionnettes liégeoises.

Le Vieux Liége (nº 14, 1933) signale combien les marionnettes jouissent d'une vogue marquée. Outre différentes salles qui jouent régulièrement en Roture et en Pierreuse, le Musée de la Vie Wallonne a eu l'heureuse idée de réouvrir son théâtre de marionnettes le jeudi en matinée et en soirée, ainsi que le dimanche matin.

Le Musée de Folklore de Namur.

La ville de Namur a mis à la disposition du Cercle folklorique « Sambre et Meuse », deux salles dans l'ancien hôtel Baré, rue de Bruxelles, afin qu'il puisse y ouvrir un Musée du Folklore Namurois. Le Cercle ne désespère cependant pas d'avoirr un jour à sa disposition un viel hôtel de la rue Saint-Aubin.

Le château de Sterckxhof.

L'Administration provinciale d'Anvers, devenue propriétaire du vieux château de Sterckxhof, à Deurne, le fait actuellement restaurer et elle compte y installer un Musée du Folklore campinois.

Musée de la Carrosserie.

Aux Musées d'Art et d'Histoire s'est ouverte récemment une section de la carrosserie. Bruxelles possèda en effet pendant longtemps des maîtres carrossiers réputés et le public ne manquera pas de s'intéresser à ce compartiment du Musée.

Musée Précolombien.

Aux mêmes Musées on a inauguré également au mois de février une importante section d'antiquités pré-colombiennes. Les pièces qui y sont exposées en font peut-être une des plus riches collections du Monde.

Le Folklore et la radio-diffusion.

Au cours de la discussion du budjet des Postes, Télégraphes et Téléphones, le 23 janvier, à la Chambre, un député, M. Hoyaux, a émis le vœu de voir l' I. N. R. faire une plus large place au Folklore et donner plus de musique populaire.

Aux Archives de la Guerre.

Le samedi 10 mars les Amis du Folklore Brabançon et les Amis de la Maison d'Erasme ont visité les Archives de la Guerre, réunies à Anderlecht dans l'ancienne propriété Vandenpeereboom.

M. Sabbe avait bien voulu exposer des pièces caractéristiques reflètant surtout l'esprit satirique des Belges pendant l'occupation. Il fit un exposé du plan de classement de ces Archives et donna des détails sur l'importance considérable du Fonds recueilli. Nous le remercions de son amabilité et nous remercions également M. Cuvelier, archiviste du Royaume qui avait bien voulu donner l'autorisation nécessaire pour faire cette visite.

En sortant de ce local, les visiteurs se rendirent à la Maison d'Erasme dont M. Van Damme leur fit les honneurs et leur montra les dernières acquisitions.

Cartographie folklorique.

A l'initiative du Bureau National Neërlandais d'Anthropologie,une vaste propagande est faite actuellement dans ce pays afin d'entreprendre une cartographie folklorique. Des réunions ont eu lieu déjà à Amsterdam, à Delft, à Wageningen et à Tilbourg.

Le 14 janvier une réunion commune a eu lieu à Gand, dans l'Aula de l'Université, du groupement hollandais et de la Centrale des folkloristes flamands. Au cours de ces diverses réunions, l'exposé du programme et la présentation des travaux déjà entrepris a été fait par M. van der Ven, d'Oosterbeek. Ont pris part à Gand à la discussion MM. R. Foncke, P. de Keyser, V. de Meyere, M. De Meyer, Fr. Olbrechts, E. De Vis.

Concours international et Congrès de Danse Populaire.

Sous le haut patronage du Président de la République d'Autriche, des concours internationaux de Danse populaire auront lieu à Vienne cette année. Ces concours commenceront le 27 mai ; ils seront suivis du 9 au 16 juin d'un Congrès International de la danse populaire.

Les personnes qui s'intéressent à cette question peuvent obtenir la brochure programme, dont il existe des exemplaires en français, en s'adressant au Bureau du Concours international et du Congrès de Danses populaires, Gerlgasse, 6, Vienne, III, Autriche. Le président du jury sera le folkloriste autrichien bien connu, M. Arthur Haberlandt.

Nos Excursions.

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir prendre note des dates exactes de nos prochaines excursions et des conditions de participation. Comme nous n'envoyons aucune circulaire spéciale, seules les indications qui paraissent ici servent d'information.

Le 27 Mai. Excursion à Walcourt, sa procession, sa marche militaire, sa collégiale avec ses magnifiques stalles et son remarquable jubé. Retour par les Ruines de l'Abbaye d'Aulne.

Départ de Bruxelles, rue de la Loi, 38 (Office des Vacances) à 7 heures précises. Nous profiterons de cette excursion dans l'Entre Sambre et Meuse pour nous y arrêter devant quelques monuments caractéristiques peu connus.

Prix de l'Excursion : 75 fr. comprenant le transport avec pourboire du chauffeur, le repas de midi pourboire compris, sans boisson.

Le 17 juin, *Excursion surprise* dans le Brabant. Départ à 7 h. 1/2, rue de la Loi 38 (Office des Vacances). Prix de l'Excursion 55 francs, tous frais compris, sauf le pourboire au repas de midi.

Nombre maximum de participants : 25

Pour des raisons que les assistants comprendront nous devons fixer un nombre maximum de participants à cette excursion, qui sera certainement de nature à intéresser tout ceux qui s'inscriront. Aussi engageons-nous nos lecteurs désireux d'en être, de s'inscrire sans retard.

Excursions dans les Vosges. D'accord avec le *Vieux Liége*, le cercle *Sambre et Meuse* de Namur, nous organisons une excursion collective dans les Vosges, avec visite des curiosités folkloriques de la Lorraine et de l'Alsace. Une circulaire annexée à ce numéro donne tous les détails, dates, itinéraires, prix, conditions d'inscriptions, etc.

Bulletin d'adhésion aux Excursions.

I. — Excursion à Walcourt (27 mai).

Le soussigné (nom et adresse) .....

désire inscrire ..... personne(s) à cette excursion.

Je vire à votre compte chèque postal 142.119 (Marinus Albert) la somme de .....

Signature :

II. — Excursion surprise dans le Brabant (17 juin).

Le soussigné (nom et adresse) .....

désire inscrire ..... personne(s) à cette excursion.

Je vire à votre compte chèque postal 142.119 (Marinus Albert) la somme de .....

Signature :